

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2020



Ce rapport d'activités pour l'année 2020 revêt bien évidemment un caractère très particulier puisque le coronavirus a bouleversé notre vie quotidienne (et celle de l'Agglo) dès le mois de mars.

Aussi, dans cette période très compliquée, l'objectif premier des élus et des collaborateurs a été de tout mettre en œuvre en 2020 (puis en 2021) pour poursuivre notre mission de service public. Il a fallu aussi s'adapter et revoir notre organisation en interne et nos manifestations : du présentiel, on est passé à des versions en ligne comme le Job Dating ou encore les portes ouvertes du Conservatoire de musique ; il a fallu aussi mettre en place le télétravail de manière importante.

L'accent a aussi porté sur l'aide aux activités économiques et touristiques. Ainsi plusieurs actions majeures ont été mises en place :

– l'Agglo a abondé au fonds de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (2 euros par habitant soit une enveloppe de 151 000 euros) pour aider les Très Petites Entreprises (TPE). Ce fond collectif a permis d'accompagner 14 entreprises du territoire pour un montant de 156 000 euros.

– l'Agglo a également mis en place sa propre action baptisée "Coup de pouce éco, covid-19" à destination des artisans, commerçants et services de proximité (entreprises de moins de 10 salariés et accusant une baisse sensible de leur chiffre d'affaires). Au total, ce sont 233 100 euros qui ont été versés à 109 entreprises bénéficiaires.

– autre mesure, les entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de la culture ont bénéficié, au titre de l'année 2020, d'une exonération partielle de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE).

– enfin une opération solidarité tourisme a permis d'offrir 600 bons d'achat de 30 euros pour les restaurants et 1 400 entrées pour les sites et activités touristiques de l'Agglo. Ces lots ont été offerts lors de jeux sur les radios qui ont assuré la campagne de communication promotionnelle.

En parallèle, ce fichu virus n'a pas empêché l'avancement des travaux de deux projets très structurants pour notre territoire à savoir le site de l'Abbaye de Mauléon (musée, médiathèque et office de tourisme) et la Cité de la Jeunesse et des Métiers dans le quartier de la Gare de Bressuire, deux projets au moment où vous lirez ces lignes qui sont concrétisés et ouverts au public depuis cet été 2021.

Bonne lecture de ce rapport d'activités ; diffusez-le le plus largement possible autour de vous : il est en effet important que nos habitants prennent bien en compte l'importance de l'Agglo dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Merci encore à nos services et particulièrement au service communication du travail de qualité réalisé en un minimum de temps.

Pierre-Yves MAROLLEAU
Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Mauléon

1 – ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE	
Une dynamique économique, aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine.....	8
Tourisme, accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs.....	11
Culture, diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous.....	16
Centres aquatiques.....	22
Soutien aux associations.....	24

2 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES	
Assainissement : assainir les eaux usées domestiques, étape cruciale du cycle de l'eau.....	26
Déchets, prévention et valorisation.....	28
Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire.....	30
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe.....	33
Gens du voyage : accueil et habitat, de l'itinérance à l'ancrage territorial.....	38
Milieux aquatiques, valoriser les paysages et la biodiversité.....	40
Climat Air Énergie, s'engager pour la transition écologique.....	42

3 – À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME	
Petite-enfance, grandir et s'épanouir.....	46
Enfance, découvrir et partager avec les copines et les copains.....	48
Politique jeunesse, courte-échelle vers l'autonomie.....	50
Maintien à domicile, rendre plus facile la vie chez soi.....	53
Politique de la ville, une attention pour les quartiers fragiles.....	55
Prévention, pour mieux vivre ensemble.....	57
Santé, une approche territoriale.....	59
Transport, s'adapter aux besoins et ressources du territoire.....	60

4 – UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES	
Ressources humaines.....	64
Finance et budget.....	66
Affaires générales.....	69
Informatique et téléphonie.....	71
Patrimoine, infrastructures et ingénierie.....	72
Communication.....	75

En application de l'article L 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants, doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Élaboré par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil Communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2020 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil Communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

La gouvernance au 9 juillet 2020


L'ASSEMBLÉE DES MAIRES
Réunie tous les mois, elle permet
de recueillir l'avis des maires
et de les informer.


LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 75 conseillers
communaux, il est chargé de délibérer et de voter
les actions à mettre en œuvre.


LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours.
Il prend aussi des délibérations
délégées par le conseil.


LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et
composées de conseillers communaux
et municipaux, elles proposent
et examinent les dossiers.


LA RÉUNION PRÉSIDENT
VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président
et les Vice-Présidents échangent sur
l'avancement des dossiers
en cours et arbitrent les propositions
des commissions.

Président et Vice-Présidents



Pierre-Yves MAROLLEAU
Président



Emmanuelle MÉNARD
1^{ère} Vice-Présidente
économie, agriculture



Claude POUSIN
2^{ème} Vice-Président
budget, finances et
planification, aménagement,
politique foncière



Johnny BROSSEAU
3^{ème} Vice-Président
ressources humaines,
administration générale



Nicole COTILLON
4^{ème} Vice-Présidente
enfance et petite enfance



André GUILLERMIC
5^{ème} Vice-Président
jeunesse, sport,
politique de la ville, santé



Marie JARRY
6^{ème} Vice-Présidente
politiques culturelles



Jérôme BARON
7^{ème} Vice-Président
habitat, logement,
Plan Climat-Air-Énergie
Territorial (PCAET)



Armelle CASSIN
8^{ème} Vice-Présidente
environnement et
développement durable



Gilles PÉTRAUD
9^{ème} Vice-Président services
techniques, mutualisation,
systèmes d'information



François MARY
10^{ème} Vice-Président
Centre Intercommunal
d'Action Sociale (CIAS)



Philippe ROBIN
11^{ème} Vice-Président
tourisme



Dany GRELLIER
12^{ème} Vice-Président
transports, mobilité,
politiques de ruralité



Yves CHOUTEAU
13^{ème} Vice-Président
prévention et valorisation
des déchets



Pierre BUREAU
14^{ème} Vice-Président
assainissement
et grands travaux



Les autres membres du bureau



Anne-Marie REVEAU
Conseillère
communautaire déléguée



Cécile VRIGNAUD
Conseillère
communautaire déléguée



Claire PAULIC
Conseillère
communautaire déléguée



Dominique RÉGNIER
Conseillère
communautaire déléguée



Jean-Yves BILHEU
Conseiller
communautaire délégué



Serge BOUJU
Conseiller
communautaire délégué



Thierry MAROLLEAU
Conseiller
communautaire délégué



Sébastien GRELLIER
Conseiller
communautaire délégué



Pascal LAGOGUÉE
Conseiller
communautaire délégué



Joël BARRAUD
Conseiller
communautaire délégué



Jean-Claude MÉTAIS
Conseiller
communautaire délégué



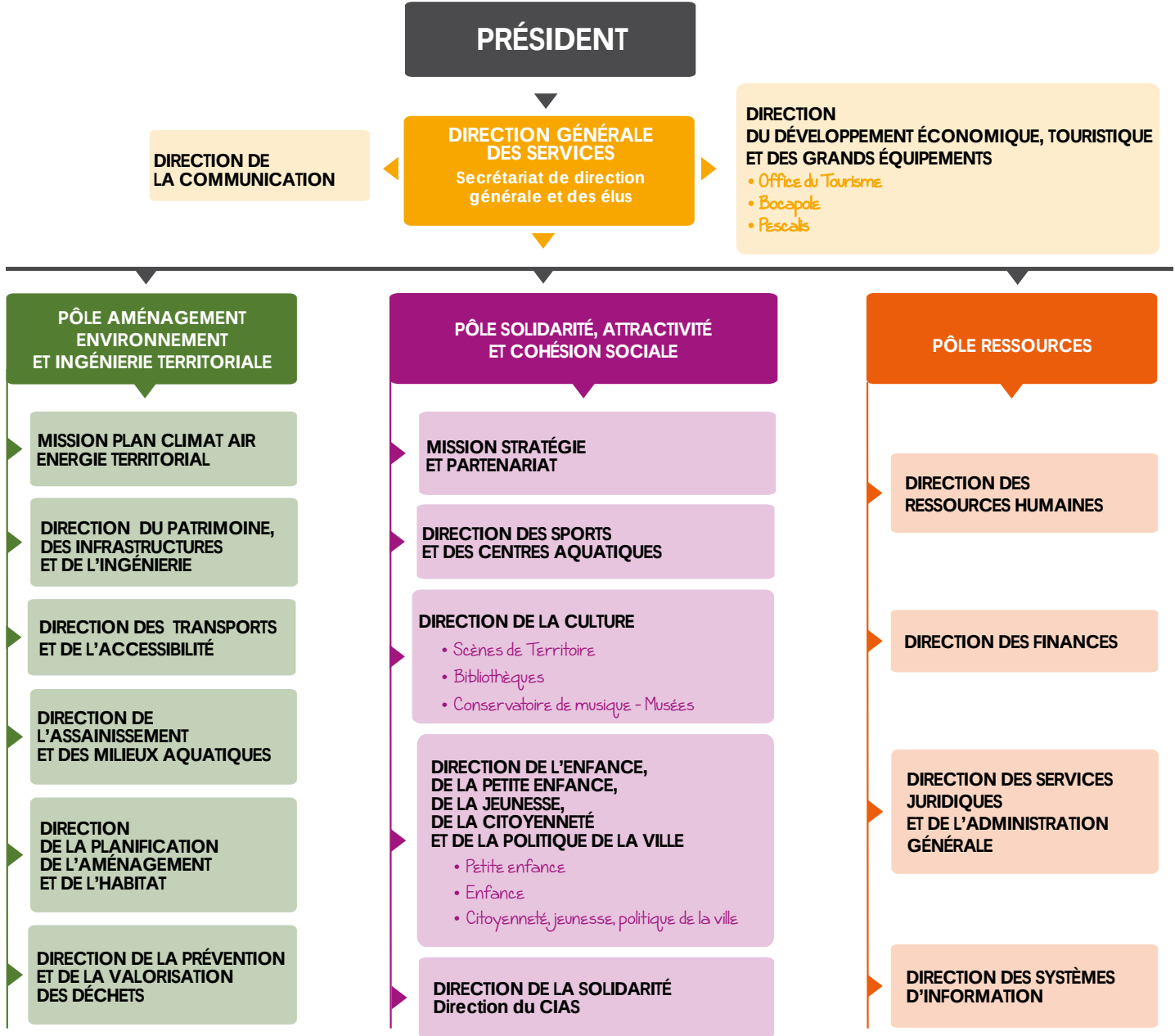
Rodolphe ROUÉ
Conseiller
communautaire délégué



Les autres conseillers communaux au 9 juillet 2020

Philippe AUDUREAU | *Le Pin*
Anne-Marie BARBIER | *Bressuire*
Bérangère BAZANTAY | *Bressuire*
Sylvie BAZANTAY | *Saint-Amand sur Sèvre*
Florence BAZZOLI | *Bressuire*
Jacques BELIARD | *Genneton*
Jean-Marc BERNARD | *Geay*
Nathalie BERNARD | *Nueil-Les-Aubiers*
Sophie BESNARD | *Voulmentin*
Bruno BODIN | *Bressuire*
Jean-Pierre BODIN | *Cerizay*
André BOISSONNOT | *Saint-André sur Sèvre*
Marie-Line BOTTON | *Cerizay*
Isabelle BROUSSEAU | *Mauléon*
Bernard CARTIER | *Trayes*
Yannick CHARRIER | *Bressuire*
Claire COLONIER | *Nueil-Les-Aubiers*
Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
Stéphanie FILLON | *Bressuire*
Jean-Baptiste FORTIN | *Cirières*
Pascal GABILY | *Bressuire*
Marie GAUVRIT | *La Chapelle Saint-Laurent*
Jean-Paul GODET | *Argentonnay*
Catherine GONNORD | *Courlay*

Aurélien GRÉGOIRE | *Mauléon*
Claudine GRELLIER | *Neuvy Bouin*
Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
Emmanuelle HERBRETEAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Étienne HUCAULT | *Bressuire*
Jean-Louis LOGEAS | *Nueil-Les-Aubiers*
Vincent MAROT | *Brétignolles*
Rachel MERLET | *Cerizay*
Patricia MIMAUULT | *L'Absie*
Jean-François MOREAU | *Bressuire*
Nathalie MOREAU | *Bressuire*
Roland MOREAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Pierre MORIN | *Bressuire*
Yves MORIN | *Boismé*
Stéphane NIORT | *Argentonnay*
Maryse NOURISSON-ENON | *La Forêt sur Sèvre*
Karine PIED | *Mauléon*
Denis PRISSET | *Mauléon*
Sylvie RENAUDIN | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Christine SOULARD | *Clessé*
Dominique TRICOT | *Chanteloup*
Patricia TURPEAU | *Chiché*
Véronique VILLEMONTAIX | *Bressuire*
Patricia YOU | *Saint-Pierre des Échaubrognes*



1

Économie, tourisme, culture et centres aquatiques : pour un territoire attractif où il fait bon vivre

Une dynamique économique

Aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine

La Direction du Développement Économique conseille, informe et oriente les acteurs économiques :

- accompagnement des projets de création/reprise/développement d'entreprise,
- porte d'entrée pour les recherches d'aides financières des entreprises et aide au montage administratif des dossiers,
- proposition et commercialisation des terrains à bâtir,
- mise en relation entre l'offre et la demande de locaux à vocation économique,
- mise en réseau avec les partenaires publics ou privés,
- animation économique.

La Direction du Développement Économique s'appuie sur un réseau actif de partenaires ainsi que sur les conseils techniques du bureau d'études et du service instructeur des permis de construire de l'Agglomération.

Capter et accompagner les porteurs de projets

89 porteurs de projets de type primo créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises. Parallèlement, en 2020, la Direction du Développement Économique a comptabilisé 22 nouveaux contacts (développement endogène et exogène, création/reprise d'entreprise, acquisition foncière, recherche de bâtiments...).

Outre l'accueil de ces 111 nouveaux porteurs de projets, la Direction du Développement Économique s'attache à être un acteur bien identifié vers lequel se tournent les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en quête d'informations concernant les formations, le recrutement, l'innovation, les investissements matériels, le foncier et l'immobilier.

La Direction du Développement Économique a également accueilli et suivi de nombreux porteurs de projets éligibles aux dispositifs d'accompagnement présentés ci-dessous, notamment dans l'élaboration de leurs demandes de aides. Elle a été particulièrement active pour mobiliser les dispositifs issus de la politique d'aides aux entreprises mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis février 2017.

Au cours de cette année 2020, du fait du contexte sanitaire, la Direction du Développement Économique a été très mobilisée pour accompagner les entreprises qui souhaitent solliciter les dispositifs d'aide de l'État dans le cadre du plan de relance.



LES DISPOSITIFS D'AIDES GÉRÉS EN DIRECT

Bocage Initiatives

Il s'agit d'un prêt d'honneur à la personne de 8000 € maximum pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans ou reprises depuis moins d'un an.

Le Comité **Bocage Initiatives** ne s'est pas réuni en 2020, le contexte sanitaire ayant eu un impact négatif sur les sollicitations de prêts.

Le programme "Cœur de Bourg, Cœur de vie" Pilier économie et services



Cette opération collective, lancée en 2017, s'est poursuivie en 2020. Les données qui suivent sont celles du pilier "économie et services", le programme "Cœur de Bourg Cœur de Vie" comptant 3 autres piliers (Habitat et cadre de vie/mobilité et déplacements/animations, patrimoine et tourisme).

Les actions du pilier "économie et services" ont pour objectif d'accompagner les artisans-commerçants situés en centre-bourg qui souhaitent valoriser et dynamiser leurs activités.

Actions :

- **2 réunions d'information thématiques** (outils marketing et E-commerce) organisées sur 2 communes du territoire (Cerizay et Bressuire),
- **Diffusion des fiches-conseils** "devantures commerciales et enseignes" via le site internet www.agglo2b.fr,
- **36 prestations-conseils individuelles réalisées** dont 4 "visites-conseils CAUE – devantures commerciales", 9 prestations "outils marketing", 15 prestations "E-Commerce", 7 démarches "préférence commerce" et 1 "évaluation-transmission".

Soutien exceptionnel covid-19

Face à la crise sanitaire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a apporté son soutien au monde économique par 3 actions majeures :

- Abondement de l'Agglomération à hauteur de 2 € par habitant au fonds de soutien de la Région pour aider les Très Petites Entreprises (TPE) de proximité soit **151 000 €**. Ce fond collectif a permis d'accompagner **14 entreprises du territoire pour un montant de 156 500 €**.
- Mise en place d'une subvention exceptionnelle "Coup de pouce éco, covid-19" à destination des artisans, commerçants et services de proximité de moins de 10 salariés. **Un total de 233 100 € de subventions versées auprès de 109 entreprises bénéficiaires.**
- Au titre de l'année 2020, les entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de la culture ont bénéficié d'une exonération partielle de la Contribution foncière des Entreprises (CFE).

AUTRES DISPOSITIFS

Aides aux entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Direction du Développement Économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est à disposition des porteurs de projets pour le montage et le suivi des dossiers de demandes de financements auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2020, 39 entreprises accompagnées ont obtenu un accord pour leur demande de subvention régionale :

Chiffres clés		
42 dossiers accordés sur 52 déposés	679 343 € subventions attribuées par la Région	
 RÉGION Nouvelle-Aquitaine	Dossiers accordés nb déposés	Subventions attribuées par la Région
Entreprises - de 10 salariés		
• Aide à la création/reprise	17 (19)	120 500 €
• Aide au développement	18 (26)	251 884 €
Entreprises + de 10 salariés		
• Aide au développement	6 (6)	287 360 €
Tous types d'entreprises		
• Aide au recrutement	1 (1)	19 599 €



Michelin Développement

Michelin Développement est un fonds privé créé par le Groupe Michelin pour favoriser le développement économique des territoires dans lesquels il compte un établissement. Vecteur de la démarche de développement durable du Groupe, Michelin Développement offre aux entreprises en création ou en croissance, une aide technique et/ou financière en liaison avec les acteurs économiques locaux.

Depuis 2017, Michelin Développement et la Direction du Développement Économique travaillent de concert auprès des entreprises qui souhaiteraient solliciter ce fond (sont éligibles les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais situées à moins de 1 h ou moins de 50 km du site Michelin de Cholet).

Le rôle de la Direction du Développement Économique est de :

- identifier les entreprises éligibles, organiser les rendez-vous avec Didier GIMEL, représentant Michelin Développement et le chef d'entreprise,
- participer aux rendez-vous,
- accompagner le chef d'entreprise au montage du dossier s'il le souhaite.

En 2020, aucune entreprise n'a été fléchée sur ce fonds (contexte économique fragilisé par la crise sanitaire).



Aménagement économique du territoire

IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre 2020, la Direction du Développement Économique gère un parc de 37 bâtiments à vocation économique, propriété de la collectivité, dont 12 ateliers relais et 3 bâtiments multientreprises (représentant 14 cellules indépendantes) et 11 autres bâtiments.



LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE Les projets de Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Au cours de l'année 2020, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a poursuivi les projets de création et d'extension de ZAE.

- **Bressuire** : poursuite des études préalables visant à l'aménagement du quadrant Est de la ZAE @lphaparc; projet représentant une superficie d'environ 40 hectares.
- **Moncoutant-sur-Sèvre** : poursuite des études et des démarches relatives à l'archéologie préventive préalables à l'aménagement de la ZAE de la Forêt sur une emprise foncière d'environ 11,5 hectares située le long de la RD 38 en sortie d'agglomération (direction Bressuire).



Les transactions de foncier à vocation économique réalisées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

1 acquisition foncière a fait l'objet d'un acte notarié; ces acquisitions représentent une superficie de 6,7 hectares.
6 cessions foncières ont fait l'objet d'un acte notarié; ces cessions représentent une superficie totale de 6,6 hectares.

BOURSE DES LOCAUX À VOCATION ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Économique gère et alimente une bourse des locaux à vocation économique (bâtiments propriété de la collectivité et biens privés). Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Marketing territorial, communication et partenariat

LES MATINALES ÉCONOMIQUES

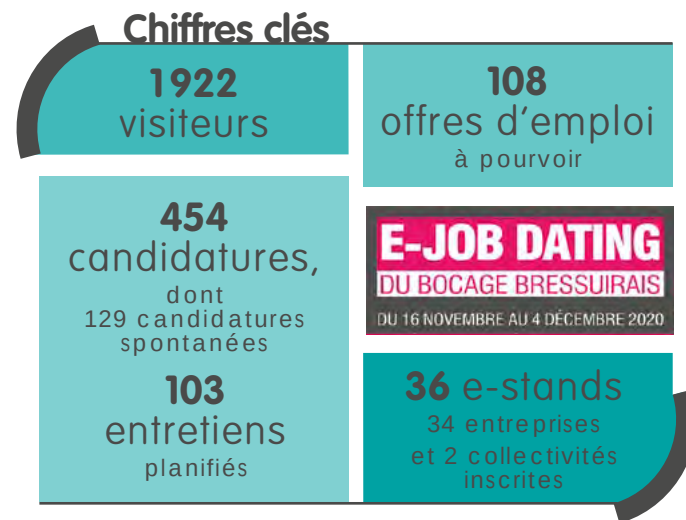
En 2020, le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation de Matinales économiques.

JOB DATING

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a coorganisé avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais un **JOB DATING 100 % digital** du lundi 16 novembre au vendredi 4 décembre 2020.

Les objectifs :

- répondre à la problématique de recrutement rencontrée par de nombreuses entreprises du territoire,
- promouvoir les entreprises locales et leur savoir-faire, leur donner de la visibilité au niveau local, régional et national,
- donner l'opportunité aux candidats d'ici et d'ailleurs de faire connaître leurs compétences.



TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE 79

Depuis 2015, l'Agglomération du Bocage Bressuirais est partenaire de l'opération "Top des Entreprises des Deux-Sèvres", organisée chaque année par le quotidien régional La Nouvelle République.

Pour l'année 2020, au vu du contexte sanitaire, la soirée de remise de trophées prévue le 10 décembre a été annulée et l'opération a été rebaptisée exceptionnellement "Top Initiatives des Deux-Sèvres". La parution du cahier de 48 pages a été conservée et chaque partenaire a pu mettre en lumière des initiatives du monde économique en lien avec la crise sanitaire.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a choisi de mettre en lumière 3 commerçants de proximité qui se sont mobilisés lors du 1er confinement :

- Baobab Tatouage à Bressuire qui a fait don de son stock de masques, de gel hydroalcoolique et de gants,
- Mon Éphémère qui a offert 770 cupcakes à "des travailleurs de l'ombre",
- Arlequin à Moncoutant-sur-Sèvre qui a prêté sa machine de désinfection à l'ozone à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) des Magnolias.

Tourisme Accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs

Office de tourisme

L'Office de Tourisme (OT) accueille et informe les touristes dans ses deux bureaux (Bressuire et Mauléon) et ses deux espaces d'information touristique (Pescalis et Cerizay), mais également grâce aux outils numériques.

Promoteur du développement touristique du territoire, il organise des animations touristiques, accompagne les professionnels du tourisme et participe à la commercialisation de la destination "Bocage Bressuirais".

ACCUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie covid-19. Le nombre de touristes accueillis à l'Office de Tourisme a suivi la tendance nationale avec une clientèle française très intéressée par les activités en plein air et des étrangers peu présents :

- OT à Bressuire : 1870 visiteurs, dont 38 % de locaux et 90 visiteurs étrangers,
- OT à Mauléon : 690 visiteurs, dont 33 % de locaux et 6 visiteurs étrangers.

En complément des bureaux d'accueil, les 8 bornes d'information touristique permettent de répondre en permanence à la demande d'information des visiteurs ou des habitants. Elles ont été installées sur l'ensemble du territoire en concertation avec les élus locaux sur les communes d'Argenton-sur-Sèvre, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers, La Forêt sur Sèvre, Moncoutant-sur-Sèvre et Chiché.

Par ailleurs, 92 679 connexions ont été comptabilisées sur le site internet de l'Office de Tourisme (+ 18 % par rapport à 2019), 2035 fans sur la page Facebook et 344 abonnés au compte Instagram de l'OT.

ÉVOLUTION CONSTANTE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

2020 : une offre d'hébergements toujours plus dense et des hébergeurs toujours prêts à se réinventer au cours de cette année singulière liée à la covid-19!

L'Office de Tourisme a dû s'adapter en sachant se repositionner dans l'accompagnement de ses prestataires touristiques. À défaut de pouvoir se rassembler et de mener à bien ses divers ateliers de formation, des rendez-vous "Team's OT" ont été organisés lors du 1^{er} et du 2^{ème} confinement; 66 hébergeurs y ont participé activement.

Même si 17 hébergeurs ont cessé leur activité (principalement en raison de leur âge) et que des porteurs de projets se sont reconvertis vers du locatif annuel, l'Office de Tourisme a constaté une belle évolution de l'offre d'hébergements touristiques sur son territoire :

- au 1^{er} janvier 2020 : 338 hébergements avec une offre de 4037 lits touristiques,
- au 31 décembre 2020 : 363 hébergements avec 4347 lits touristiques.



PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION BOCAGE

L'Office de Tourisme s'appuie sur les communes pour organiser les visites estivales, visites conviviales pour découvrir les atouts et curiosités des communes. 9 visites ont été organisées; elles ont accueilli 500 personnes.

Le partenariat engagé avec les territoires voisins (Pays de Pouzauges et Pays de la Châtaigneraie) a été mis entre parenthèses durant cette année particulière.

L'Office de Tourisme a participé, en lien avec les Directions du Développement Économique et de la Communication, à l'opération "Solidarité Tourisme" en faisant gagner des bons d'achat pour les restaurants et des activités touristiques. Cette même opération a permis d'offrir des séjours en Bocage Bressuirais aux auditeurs d'Alouette. Cette initiative a été un franc succès et a fait connaître la destination à un large public (Régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine).

L'Office de Tourisme qui commercialise des séjours auprès de la clientèle individuelle, auprès des écoles et des centres de loisirs, a subi de nombreuses annulations de séjours (reportés sur 2021 pour certains).



L'OFFRE TOURISTIQUE 2020, UNE FORCE

Les sites touristiques

Le Bocage Bressuirais, riche d'une nature préservée, a été plébiscité par les touristes qui ont recherché des destinations "nature". Nos nombreuses activités de plein air et notre situation géographique (entre le Puy du Fou et le Futuroscope), éloignée des grands centres touristiques, ont rassuré la clientèle qui recherchait authenticité, calme et dépaysement. Pour preuve, les espaces naturels sensibles comme le Jardin des Chirons, la Corbelière ou le Clos de l'Oncle Georges ainsi que les 7 circuits de géocaching Terra Aventura ont fait la joie des touristes en manque de verdure.

L'offre en hébergements qui permettait aux familles de se retrouver après des périodes d'éloignement a eu un franc succès, notamment les gîtes dotés de piscine.

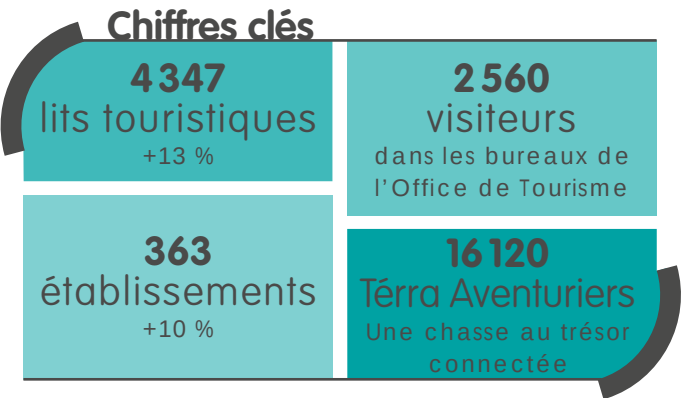
Quelques données de fréquentation :

- Château de Saint-Mesmin : 11 180 visiteurs,
- Parc Aventure (Moutiers sous Chantemerle) : 13 800 visiteurs (en augmentation),
- Musée de la Tour Nivelle : 2 766 visiteurs,
- géocaching Terra Aventura (6 parcours) : 16 120 joueurs.

Randonnées et itinéraires

Le Bocage Bressuirais tire aussi parti de son environnement pour développer des activités touristiques de plein air et de découverte :

- 7 circuits de géocaching,
- 3 voies vertes et 1 véloroute,
- 2 circuits à vélos et 36 pédestres numérisés sur l'Appli mobile,
- 11 circuits VTT.



Pescalis

Pescalis est une station de vacances regroupant, sur un site de 100 hectares, pêche, hébergements, activités de loisirs diversifiées et restauration.

Six étangs sont dédiés à la pêche de la carpe, du carnassier, au coup, sur lesquels sont également organisées des cours de pêche du débutant au confirmé, seul ou entre amis. Pescalis gère également une boutique dédiée à l'activité pêche.

Côté hébergements, ce sont deux résidences de tourisme privées (336 lits) : les Maisons du Lac (Pescalis en assure la commercialisation et la gestion) et les Chalets Natura Resort (Pescalis en assure la gestion) et un gîte de groupe "La Loge" dont la régie de Pescalis assure la commercialisation et la gestion.

Pour le public d'individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre.

Le site propose également de multiples équipements de loisirs : aquarium, mini-golf, jeux pour enfants, vélos, Trotrix® (trottinettes électriques tout terrain) et différents itinéraires de promenade (tour des étangs, voie verte...) et activités de plein air comme le géocaching Terra Aventura.

À proximité du site, karting, parc accrobranche, ferme pédagogique, activités équestres font de Pescalis un lieu central de séjour.



UNE ANNÉE 2020 PARTICULIÈRE, MARQUÉE PAR UNE FRÉQUENTATION DE PROXIMITÉ

Un premier trimestre 2020 était plutôt prometteur avec une progression de 15 % du chiffre d'affaires par rapport à 2019 pour la même période, malgré un arrêt prématuré le 16 mars par la covid-19 (fermeture du site).

L'avant-saison (avril, mai, juin 2020) a été marquée par la fermeture de l'ensemble des activités de Pescalis, avec uniquement une gestion de la centrale de réservation. Le point positif de cette interruption a été les reports de séjours ou de manifestations (peu d'annulations) jusqu'en 2022.

La saison juillet, août, septembre 2020 a débuté avec une prudence certaine de la clientèle. Cette période a été marquée par la mise en œuvre des procédures relatives à la crise sanitaire :

- espace aquariums fermé pour cause de covid-19,
- reprise de l'activité pêche le 18 mai,
- reprise de l'activité "hébergement" réduite le 12 juin.

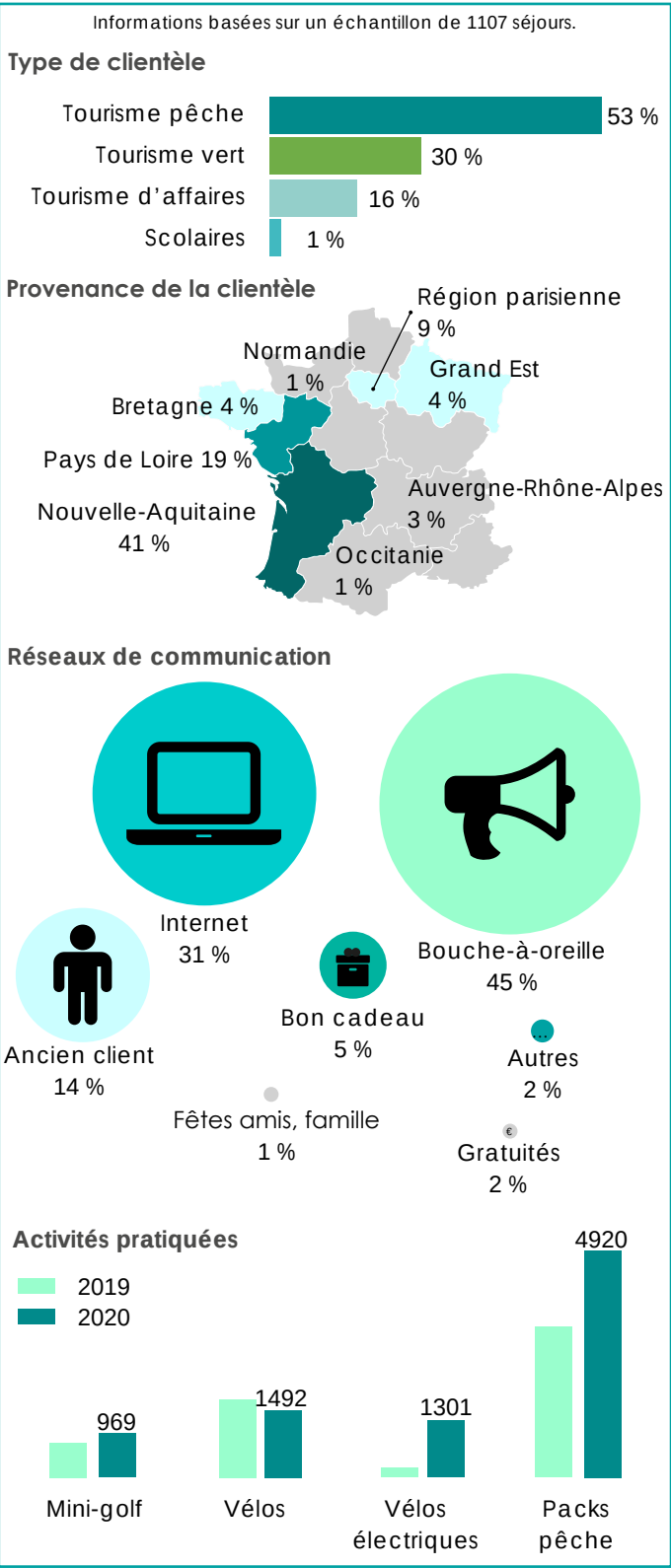
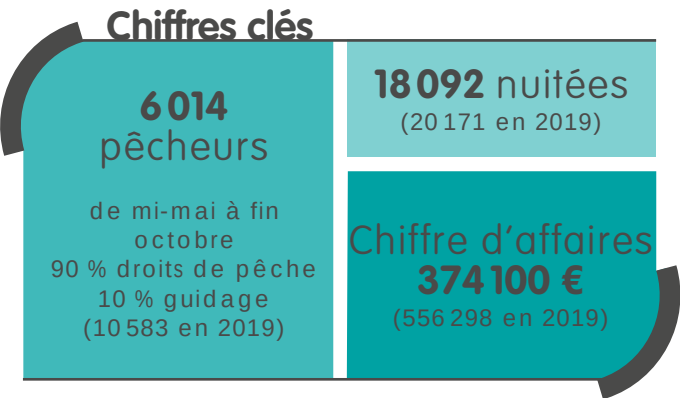
Le chiffre d'affaires (CA) global tenant compte des activités fermées et interdites (évolution 2019-2020) :

- CA de juillet 2019/2020 : - 8 %,
- CA d'août 2019/2020 : + 4 %,
- CA de septembre 2019/2020 : - 10 %.

La reprise d'activités de juillet à octobre a été amputée de toutes les activités de groupes scolaires et d'accueils de loisirs ainsi que des cours de pêche individuels les premières semaines. Cette période a été caractérisée par une perte importante de CA liée à l'absence de groupes, AUX reports de séminaires et de prestations auprès d'autocaristes (reports sur 2021).

Cette période estivale a connu une fréquentation majoritairement nationale, avec des séjours plus longs que les années précédentes. Elle a également été caractérisée par un marché fermier toujours en très nette progression en termes de fréquentation et des activités de loisirs en progression (mini-golf, pack pêche, location de vélo, Trotrix®).

Enfin, Pescalis a bénéficié d'un beau mois de septembre avec une forte fréquentation sur les week-ends. Les vacances de la Toussaint ont été entachées par un nouveau confinement annoncé fin octobre (annulation des réservations des vacances de la Toussaint). Concernant l'hébergement, la fréquentation du site de Pescalis, est restée à un niveau intéressant du fait de la présence d'ouvriers étrangers d'entreprises locales qui ont assuré un taux de remplissage de la résidence Maisons du lac d'environ 95 % jusque fin décembre 2020.



Cette année 2020, dans un contexte sanitaire compliqué, fut difficile, mais pas catastrophique. Le site de Pescalis a su sortir son épingle du jeu sur les mois de fortes influences touristiques en restant réactif sur la vente en ligne avec notamment la mise en place d'une promotion en août sur le site [Booking.com](https://www.booking.com). Le personnel de Pescalis a su également être réactif sur la mise en place de conditions d'accueil optimales des clients par rapport à la covid-19 (achat de produits ménagers virucides et des protocoles de désinfections stricts avec une machine de nébulisation). Ces mesures ont contribué à maintenir un bon niveau de fréquentation des résidences de Pescalis.

Bocapole

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers événements, ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les enjeux de Bocapole sont divers : participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires et au développement économique du territoire, favoriser la création et la pérennité d'événements économiques, culturels et sociaux sur le territoire, être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur de ses frontières par sa capacité à attirer des publics des territoires voisins ou plus lointains.



Chiffres clés

51
événements
socio-économiques

9
spectacles

1/3
de l'activité
maintenue

38 200
entrées,
utilisateurs

BILAN ANNUEL

Après une nouvelle très bonne année 2019, l'activité globale de la régie Bocapole s'annonçait de nouveau en croissance avec un planning de réservation complet pour 2020. Mais la crise sanitaire covid-19 a tout bouleversé avec une longue période de confinement suivie d'une fin d'année marquée par une activité intermittente ou partielle, avec annulation ou report de la majorité des grands événements.

Les moyens humains internes à la Régie Bocapole n'ont pas changé avec un effectif de 7,4 ETP en 2020. Selon les périodes, les agents ont été tour à tour en confinement ou en activité partielle sur des missions de maintenance et de ménage de fond du site Bocapole et de ses équipements; les agents de Bocapole ont également été mis à disposition auprès de différents services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Bilan affluence et occupation

Le nombre de visiteurs ou utilisateurs est passé de 127135 participants en 2019 (événements, réunions, séminaires, spectacles) à 38200 participants en 2020 pour 74 jours d'occupation; cette baisse importante est la conséquence de la crise sanitaire covid-19 qui a entraîné nombre d'annulations et de reports sur l'année 2021.

Pour l'année 2020, le nombre de spectacles programmés par des productions, soit 21, était stable par rapport à 2019. Mais avec les annulations ou reports, seuls 9 grands spectacles auront été maintenus.

Le nombre d'événements sociaux économiques programmés était de nouveau en croissance avec 152 événements prévus, mais seulement 51 ont été maintenus.

Après 3 années de forte croissance de 2017 à 2019 (+7,5 % par an en moyenne), c'est donc une année noire avec en moyenne 1 tiers de l'activité maintenue.



DES ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS D'ŒUVRES POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

Malgré le contexte, des **acquisitions significatives** ont été réalisées en 2020. Elles viennent enrichir les collections du Musée à Bressuire, labellisé "Musée de France", sur les axes forts de son projet scientifique et culturel, et ont bénéficié d'un soutien financier important de la part du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (5557 €) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) (1650 €) :

- une **table signée Max Ingrand & André Arbus** vient avantageusement compléter les collections consacrées au vitrailiste sous l'angle du design,
- **crucifixion**, une peinture d'un Christ en croix par Max Ingrand réalisée durant sa captivité, témoignage d'une période essentielle de sa vie,
- l'**huile sur panneau d'Eugène Mougin "Jour de marché devant Notre-Dame de Bressuire"** apporte une vision colorée de la place bressuiraise,
- le **plan en aquarelle du château de Bressuire à la fin du XV^{ème} siècle** par Raymond Barbaud donne à comprendre ce haut lieu patrimonial à une époque charnière entre le Moyen-Âge et la Renaissance,
- un **saleron dans le goût de Saint-Porchaire**, fabriquée en Angleterre par les établissements Minton entre 1858 et 1890, auprès desquels la Reine Victoria s'approvisionnait, ressemble beaucoup à la céramique illustre de Saint-Porchaire et permet d'appréhender les caractéristiques de cette céramique.

Parallèlement, des **travaux de restauration d'œuvres** ont également été engagés, notamment les vitraux de la chapelle de l'Abbaye, musée à Mauléon, en vue de leur future présentation in situ.

UNE ANNÉE EMPÊCHÉE CÔTÉ MÉDIATION

"La classe, l'œuvre!", le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et La Nuit des Musées ont connu le même sort, à savoir deux reports consécutifs.

Les artistes invités sur les dispositifs scolaires (P. Bénéteau sur "La Classe l'œuvre!" avec le Lycée Genevoix et T. Dupuis sur le PEAC avec une classe de Clessé) ont démarré avec des classes au cours du 1^{er} semestre 2020 et repris avec d'autres élèves depuis septembre 2020 sans parvenir, à ce jour, à aboutir à une présentation devant un public des ateliers de création engagés.

Quelques ateliers de médiation sur les thèmes du vitrail, des broches et du Moyen-Âge, et visites ont été proposés par la médiatrice culturelle au cours des vacances de février et d'été, avec des jauges très limitées dans le respect des protocoles en vigueur.

On décompte ainsi à Bressuire 718 visiteurs sur 2020 pour 23 jours d'ouverture au public.

Les **Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre** ont connu un **réel succès** sur le chantier de l'Abbaye à Mauléon, en présence de l'architecte Hervé BEAUDOUIN et des responsables de l'Agglomération, avec 210 visiteurs. Parallèlement, une soixantaine de visiteurs découvrait le Musée à Bressuire.

L'ABBAYE À MAULÉON, MÉDIATHÈQUE-MUSÉE-OFFICE DE TOURISME, UN PROJET STRUCTURANT POUR LE BOCAGE

À travers les 6 salles d'exposition, le musée évoque les grandes thématiques suivantes : l'histoire lointaine du bocage (la géologie, la préhistoire et les Rochers gravés des Vaulx), la culture populaire du territoire, l'histoire du Mauléonais du Moyen-Âge aux Guerres de Vendée, l'histoire religieuse du territoire, l'industrialisation du XIX^{ème} siècle, différents métiers et les nouvelles technologies de l'époque.

Parallèlement à l'avancée des travaux du bâtiment en lui-même, l'année 2020 a été consacrée à la déclinaison salle par salle du **concept défini par l'agence In Site**, de La Rochelle, à l'**écriture de l'ensemble des contenus par le responsable des Musées** en lien avec des collaborations extérieures ainsi qu'à la passation des marchés avec les entreprises pour réaliser l'agencement mobilier, la conception graphique et sa déclinaison sur tous les supports, la production audiovisuelle (audioguide et bornes interactives) et le soclage des pièces de collection.

Le concept retenu est celui d'un "musée à tiroirs" mettant en valeur la variété des thèmes et des collections et faisant le lien avec les sites du bocage. Un parcours enfant, des audioguides, des outils numériques et des manipulations permettront à chacun de **découvrir à son rythme et selon ses envies les collections et l'histoire du territoire**. Cette réalisation reçoit une subvention du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine de 248200 €. Elle doit ouvrir au public en juillet 2021.



Musées : faciliter l'accès à la culture et au patrimoine et accueillir les visiteurs

Les musées de l'Agglomération ont pour vocation de faciliter l'accès des habitants à leur patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes. Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

UN CONTEXTE PARTICULIER

Si le service Musées était à l'honneur en 2019 grâce à l'exposition consacrée à "Max Ingrand, un bressuirais magicien du verre", l'année 2020 a été consacrée à un travail plus "souterrain".

Le **Musée à Bressuire**, fermé pour cause de covid-19 de mi-mars à fin juin puis de mi-octobre à fin décembre, n'a pas accueilli le public habituellement attendu notamment les scolaires.

Parallèlement, l'équipe s'est consacrée à la réhabilitation du **Musée à Mauléon**, fermé pour travaux, un **chantier d'envergure qui ouvrira ses portes en juillet 2021**.





Krystal Mundi au Château de la Durbelière

Scènes de territoire : une scène d'arts vivants à l'échelle du Bocage Bressuirais

Avec six mois de fermeture au public, l'activité de Scènes de Territoire a été très fortement impactée. Seule la moitié des spectacles prévus a pu être maintenue. L'autre moitié a fait l'objet très majoritairement de reports. Le programme d'éducation artistique et d'action culturelle a lui aussi été fortement altéré.

Malgré ce contexte difficile, Scènes de Territoire a maintenu sa relation aux publics en proposant une sorte de "saison en ligne", en réunissant des ressources numériques exceptionnellement mises à disposition par de grandes maisons de création et de diffusion. Les messages de remerciements pour le maintien de ce lien pendant toute la durée du premier confinement ainsi que l'engagement de près de 500 abonnés à la rentrée de septembre (alors que l'on annonçait quotidiennement l'arrivée d'une deuxième vague) témoignent de l'attachement des publics au programme de Scènes de Territoire.

L'autre point positif de l'année 2020 a été l'appui du ministère de la Culture, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, à la candidature de Scènes de Territoire à l'appellation "Scène conventionnée d'intérêt national" – mention "Art en territoire" sur la base d'un projet de développement.

Ce projet de développement conforte les points forts de l'activité :

- notamment la programmation pluridisciplinaire en itinérance et le soutien à la création,
- amplifie son action d'éducation artistique et culturelle pour s'adresser notamment aux personnes les plus éloignées de l'offre proposée,
- valorise les ressources du territoire (patrimoine historique et naturel, paysages et biodiversité, cultures en présence) et associe des artistes à ce projet.

La candidature de Scènes de Territoire sera étudiée en 2021.

UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE ET UNE PRÉSENCE ARTISTIQUE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

En cette année de pandémie, la programmation de Scènes de Territoire tout public, jeune public et scolaire a totalisé **23 spectacles** (au lieu des 44 prévus) pour un total de **38 représentations** (au lieu des 87 prévues).

6334 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des représentations. Pour mémoire, en 2019, il y avait eu 41 spectacles programmés pour 75 représentations qui avaient réuni **12 438 personnes**.

Une programmation tout public et en direction des scolaires

La programmation affirme un caractère généraliste, équilibré dans sa pluridisciplinarité et sa diversité. Elle a également la particularité de se déployer sur le territoire du Bocage Bressuirais et de manière itinérante dans des salles équipées ainsi que dans des salles des fêtes et lieux de vie. Des cycles thématiques comme « À nos amours ! » permettent de faire dialoguer des spectacles entre eux, d'enrichir les parcours des publics avec des activités complémentaires comme une séance au cinéma. L'axe de programmation hors les murs, « Les belles escapades en Bocage Bressuirais », envisagé pour 2021, a été travaillé en 2020 avec l'objectif d'aller à la rencontre de publics qui n'ont pas nécessairement de pratiques culturelles en salle ou qui sont éloignés de l'offre pour différentes raisons.

En direction du tout public, 37 spectacles et 43 représentations étaient prévus, seuls **19 spectacles** pour **24 représentations** ont pu être présentés, réunissant **3 677 personnes** au lieu de 7 000/7 500 personnes sur une saison sans pandémie.

UN SOUTIEN À LA CRÉATION : LES RÉSIDENCES D'ARTISTES & LES (CO) PRODUCTIONS

Soutenir, accompagner et produire la création est une autre des missions de Scènes de Territoire qui accueille des équipes émergentes et confirmées avec l'accompagnement attentif de l'équipe.

Deux compagnies régionales ont ainsi été accueillies en résidence : la compagnie bressuiraise *Le bruit de l'herbe qui pousse* pour la reprise de sa création « Louise » présentée en juin 2021 ; la compagnie *Ouvre le chien – Renaud Cojo* pour la création participative « 3300 tours » réunissant neuf passionnés de musique du Bocage Bressuirais dont la présentation publique est reportée en 2021.

Scènes de Territoire coproduit la création de quelques spectacles : « Salut terrestre collectif, total, immédiat et imminent » et « Rémi Béton » de la *Compagnie Studio Monstre* ; « Olô, un regard sur l'enfance » de la compagnie *Le bruit de l'herbe qui pousse*.

Des commandes ont été passées à des artistes pour écrire des spectacles reliés aux ressources du Bocage Bressuirais : au *Théâtre Group* pour un « Télé Moustic – édition spéciale Bocage Bressuirais » prévu pour mai 2021 ainsi qu'à *Jérôme Rouger* assisté de *Fred Billy* pour révéler le paysage-histoire du Bocage Bressuirais dans le cadre d'un « Grand Tour », circuit théâtral en bus (projet 2021).

LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET, UNE ACTION CULTURELLE RENFORCÉE

L'action culturelle réunit toutes les formes de médiations avec les œuvres et les artistes à destination de tous les publics y compris celles déployées dans le cadre de l'éducation artistique (particulièrement dans les établissements scolaires). L'ensemble de ces actions a réuni sur l'année **3 228 personnes**.

Une action culturelle en direction des publics impactée



Stage danse contemporaine/Cie Carolyn Carlson

Des temps de pratique et de médiation avec tous publics

Quelques actions de pratique artistique et de médiation ont pu être maintenues : ateliers de danse et de vidéo-danse consacrés à *Carolyn Carlson* ; rencontre/conférence d'*Emilie Le Borgne* ; ateliers de lecture à voix haute « Passe-moi le texte » et atelier théâtral parent-enfant avec la *Compagnie Studio Monstre* ; master class et clé d'écoute ouverte à tous avec le *Quatuor Bela* ; échauffement collectif avec le circassien/danseur *Jean-Baptiste André*. Si on ajoute les quelques "bords de scènes" et les séances de cinéma au Fauteuil Rouge qui ont pu être maintenues, ces temps de rencontre privilégiés entre les artistes et le public ont réuni **près de 750 personnes**.

Reconduction d'un projet de laboratoire artistique intitulé "votre chanson" dans le cadre de la politique de la ville (initié en 2019) avec la *Compagnie Sylex* dirigée par la chorégraphe *Sylvie Balestra* à partir d'un collectage de chansons et d'objets auprès des habitants du quartier Valette de Bressuire (reporté en 2021).

L'éducation artistique déployée dans les établissements scolaires altérée

Des ateliers de médiation dans les établissements scolaires dans le Bocage Bressuirais, menés par des artistes et par la médiatrice de Scènes de Territoire : ce sont seulement 67,5 heures d'ateliers de sensibilisation autour de certains spectacles qui ont pu être mis en œuvre pour les élèves du primaire au lycée (14,5 h de médiation par des compagnies et 53 h par la médiatrice de Scènes de Territoire) contre 200 heures en moyenne en saison sans pandémie.

Le Projet d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC)



Restitution avec Cie Studio Monstre et l'école publique La Chapelle Saint-Laurent

Scènes de Territoire est un acteur du projet d'éducation artistique partagé auein du pôle culturel de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Du fait de la pandémie, le parcours a été réadapté et a porté sur une adaptation d'une pièce de l'auteur anglais Tim Crouch à destination du jeune public. La Compagnie Studio Monstre est intervenue dans 4 classes de niveau cycle 3 à La Chapelle Saint-Laurent, Montigny et Bois d'Anne – Bressuire, à raison de 20 heures par classe, entre le 28 septembre et le 18 décembre.

Le Partenariat avec les enseignements théâtre du Lycée Maurice Genevoix

Scènes de Territoire est le partenaire culturel des enseignements facultatifs et de spécialité théâtre du lycée. À noter cette année que le stage avec *Robin Renucci*, figure incontournable du théâtre français et grand spécialiste des auteurs classiques, a été un moment extrêmement riche et stimulant pour les élèves.



Atelier de lecture à voix haute avec Robin Renucci et le lycée Maurice Genevoix

UN TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU

Au-delà d'un travail en réseau avec le pôle culturel et différents services de l'Agglomération, Scènes de Territoire a relié son activité avec une vingtaine de partenaires culturels, sociaux, éducatifs... sans compter les nombreux partenariats avec différents établissements scolaires.

Ce travail en réseau est aussi décliné à l'échelle régionale avec l'Office Artistique de la Région (OARA) Nouvelle-Aquitaine, des structures de diffusion du spectacle vivant de la Région Nouvelle-Aquitaine (notamment celles regroupées au sein du Réseau 535), et à l'échelle nationale notamment avec des Centres de création et l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA).

UN SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS & DES APPORTS EN INDUSTRIE

Du fait de la fermeture des lieux, ce soutien s'est traduit principalement cette année par la mise à disposition du Théâtre et l'accompagnement de l'équipe technique et administrative pour la manifestation "Théâtre amateur sur un plateau" en mars.

Les Bibliothèques : lire et découvrir

Les 24 bibliothèques mettent à disposition du public une offre de livres, films, magazines et CD destinés à tous les âges. Elles organisent des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueillent des groupes, scolarisés ou non. Elles se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de divertissement.



Flash sur...

Quelques faits marquants

Scènes de Territoire a tout de même pu accueillir des compagnies de renommée nationale et internationale comme Carolyn Carlson, Le Quatuor Béla, Suzanne Abbuehl, ainsi que Robin Renucci.

La candidature de Scènes de Territoire à l'appellation "Scène conventionnée d'intérêt national" – mention "Art en territoire", votée en septembre 2020 par le Conseil Communautaire.

Chiffres clés

9 562
personnes
ont participé à
l'activité de Scènes
de Territoire

21
spectacles
annulés
soit
49 représentations

UN SERVICE QUI POURSUIT SA STRUCTURATION

Structurer et conforter le réseau

Le projet de service, délibéré en décembre 2019, prévoit sur 6 ans la mise en place d'une offre nouvelle qui prenne davantage en compte les pratiques culturelles actuelles de la population. En 2020, des groupes projets se sont constitués pour la mise en circulation d'une navette d'une part et une réflexion pour toucher le public senior d'autre part. Ces projets seront mis en place à partir du second semestre 2021 et bénéficieront de subventions, de la part du Centre national du Livre et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Une politique Ressources Humaines (RH) stabilisant les emplois

L'année 2020 a été marquée par des départs (retraite ou mutation) d'agents, dont celui de la directrice des bibliothèques en septembre 2020. La politique RH a été de remplacer les départs en mutualisant certains postes en un seul, afin de pérenniser sur des temps complets des agents de catégorie C ou B. L'objectif est de pérenniser les emplois d'une part et de continuer la professionnalisation du réseau d'autre part. En 2020, 25 agents sur les 34 agents du réseau ont suivi des formations soit 73 % des agents formés.

Chiffres clés

11 397
inscrits
pour 192 941 prêts

12 446
livres achetés

UN SERVICE À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Un public au rendez-vous, malgré les aléas de la crise covid-19

Sur le plan national, les médiathèques ont enregistré une forte baisse des fréquentations en 2020, plus de 30 % en moins : la fermeture de deux mois pendant le premier confinement, le passage en "clic et collecte", la baisse des horaires d'ouverture nous prouvent que le public ne souhaite pas uniquement un service de prêt et retour, mais est désireux d'espace pour travailler, se rencontrer, lire sur place, utiliser les espaces numériques, flâner ou se reposer. Ainsi, si en 2019, le réseau comptait 13 194 abonnés soit 17 % de la population communautaire, il n'enregistre que 11 397 en 2020. Par ailleurs, si 6 645 personnes ont assisté aux différents rendez-vous et animations proposés en 2018-2019 autour de la thématique des migrations, les reports très nombreux et déprogrammations ont fait chuter à 4 488 personnes pour le programme 2019-2020.

Un travail de fond avec le public «jeune»

Les Bibliothèques ont une politique forte à destination du jeune public (0-15 ans) qui représente près de 45 % des inscrits des Bibliothèques. Le principal dispositif à leur attention consiste en l'accueil des groupes pour des visites de découverte des structures ou des visites thématiques. L'accueil au premier semestre 2020 a été fortement impacté par la fermeture des médiathèques. Si en 2018-2019, 5 774 élèves de la maternelle au lycée avaient été accueillis, ce chiffre chute de 63 % en 2019-2020, avec 2 102 élèves reçus.

L'éducation artistique et culturelle constitue un autre axe fort des politiques culturelles auxquelles s'associent naturellement les Bibliothèques. En 2019-2020 4 classes ont mené un travail de fond avec Luc Turlan. Enfin le projet Éclaire a continué sa progression et a amené les élèves à travailler sur la thématique des migrations en donnant lieu à l'élaboration de productions plastiques ou écrites exposées à la médiathèque de Bressuire.

Flash sur...

L'adaptation des médiathèques au covid-19

Après deux mois de fermeture, sans possibilité de travail sur place, les médiathèques ont mis peu à peu en place le clic et collecte. Les questions d'illectronisme et de fracture numérique sont apparues très prégnantes : nous avons constaté de nombreuses difficultés des usagers à utiliser le site internet. Ce service a été peu utilisé, sans possibilité de médiation en présentiel.

Dès les réouvertures, les usagers ont plébiscité les "sélections surprises".

Si cette expérience devait se reproduire, le service réfléchit à des moyens de garder le lien, sans passer par le numérique avec les usagers isolés : lectures au téléphone par exemple...

Le personnel a su s'adapter aux contraintes sanitaires de cette pandémie avec une modification dans les tâches à accomplir dans des espaces où l'application des protocoles n'était pas toujours aisée.

DE NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES À VENIR

Les évolutions récentes des bibliothèques ont conduit à une considération accrue de la mission d'accueil des publics qui passe notamment par une attention prêtée à la qualité des espaces.

Une bibliothèque à L'Absie...

En 2012, suite à un audit qui pointait des problèmes d'accessibilité et de sécurité, la commune a décidé de transférer la Maison Pour Tous et la bibliothèque dans le centre du bourg.

Le projet réfléchi conjointement entre la mairie et l'Agglomération va permettre d'offrir aux habitants une bibliothèque rénovée et des collections entièrement renouvelées. Le nouvel équipement dispose de 85 m², très lumineux, de plain-pied, et donnera sur deux espaces paysagers : une cour intérieure, offrant un sas entre la place du centre bourg et la bibliothèque, et un espace de parking et de jardin pour une autre entrée.



Une médiathèque à Mauléon...

Malgré les mutations ayant impacté tant les bibliothèques que les pratiques culturelles, la bibliothèque de Mauléon, d'une surface de 86 m², n'avait fait l'objet d'aucun travaux ni réaménagement depuis son ouverture. Dès lors, un projet global comprenant la bibliothèque, le musée et l'antenne de l'Office de Tourisme a été élaboré par l'Agglomération en lien étroit avec la commune de Mauléon.

Un projet de service décliné du projet de service des bibliothèques a été élaboré pour proposer des collections et des fonctionnements de service adaptés à la population.

En 2020, outre la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment, suite à l'appel d'offres "mobilière", l'entreprise IDM équipera la médiathèque avec des assises modernes et colorées et du mobilier technique en métal et bois peint en blanc. La société DPC fournit la banque d'accueil et le mobilier de bureau.

La future médiathèque de Mauléon proposera plus de 600 m² dont plus de la moitié dédiée aux collections et aux animations. Elle inclura également de nouveaux services (large choix de films, jeu...) dans des espaces entièrement retravaillés et chaleureux.

L'ouverture est prévue en juillet 2021 avec un week-end de portes ouvertes.



Conservatoire de musique : un territoire à l'unisson

Le Conservatoire de musique est labellisé à rayonnement intercommunal par le ministère de la Culture, qui, par ce biais se porte garant de la qualité de l'enseignement et des actions menées par l'équipe pédagogique.

Ses missions se déclinent à travers 3 axes :

- **offrir un enseignement musical** musical spécialisé en proximité, sur six sites d'enseignement autour d'un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble",
- **participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Éducation Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'École, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle [PEAC]), grâce au financement des communes,
- **animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.

UNE ANNÉE EMPÊCHÉE PAR LA COVID-19

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la pandémie covid-19. Concrètement, le Conservatoire a été ouvert au public :

Sur l'année scolaire 2019-2020 :

- du 4 janvier au 15 mars 2020, soit 8 semaines de cours,
- du 22 juin au 4 juillet 2020, soit 2 semaines uniquement pour les cours individuels d'instrument.

Sur l'année scolaire 2020-2021, du 9 septembre au 18 octobre 2020, soit 6 semaines de cours.

Cette réalité a demandé à tous les membres de l'équipe (pédagogique, administrative, technique) de se réinventer pour assurer la continuité pédagogique à distance.



S'ADAPTER ET MAINTENIR LE LIEN PÉDAGOGIQUE À DISTANCE

Cette année, "musique a rimé avec numérique". Les enseignants se sont adaptés à la fermeture totale du Conservatoire : cours d'instrument par téléphone et/ou visioconférence, envoi d'emails voire visioconférence pour la formation musicale. Les pratiques collectives étant impossibles, les enseignants tentent de garder le lien en envoyant des ressources musicales (extraits audio, partitions à travailler, conseils...).

La réalité de la pratique musicale à distance n'est pas optimum. Concrètement, les difficultés sont nombreuses : problème de connexion, décalage entre le geste et le son, saturation du son, manque d'autonomie des plus jeunes dans l'utilisation...

Néanmoins, lors d'un bilan en juin 2020, l'équipe pédagogique avait relevé quelques effets positifs : **gain en autonomie** de la part des élèves, **implication** très positive des familles, développement de l'**esprit critique** par les enregistrements, temps disponible pour travailler son instrument surtout lors du 1^{er} confinement...

Parallèlement, ce nouvel usage des **outils numériques** a fait émerger le besoin d'**être mieux équipé** dans les salles pour gagner en interactivité durant les cours. Ainsi, une **bibliothèque partagée de ressources** est en cours d'élaboration avec les services système d'information et communication. Enfin, la mise en place de **portes ouvertes virtuelles** a bien fonctionné : les vignettes réalisées par les enseignants montrent la diversité des instruments proposés et leur approche pédagogique.

Au final, si le numérique permet de garder un lien, il demeure très difficile de maintenir la motivation à distance dans la durée. Ce type d'enseignement ne remplace pas la rencontre hebdomadaire fondée sur une relation humaine et des interactions. La période a permis de se rappeler les **valeurs** et ce qui fait sens dans notre enseignement : **apprendre pour jouer en groupe et devant un public**, pour ainsi former des musiciens-citoyens du territoire.

NOMBREUSES ACTIONS ANNULÉES OU REPORTÉES

Le "jouer ensemble" mis à mal

Le "jouer ensemble" est une valeur portée par toute l'équipe pédagogique, stimulant pour les apprentissages et un fondement de notre activité de service public par sa contribution à l'animation du territoire.

Avec la pandémie, ce volet entier est mis en sommeil. Seuls un "Cabaret bal masqué" et un concert "Bric à brac sonore" ont pu voir le jour tout début 2020, fédérant les élèves dans un bel esprit de partage.

L'ouverture pour tous et la saison musicale en sommeil

Maintenir les liens avec les publics empêchés

Également inscrite dans le projet d'établissement du Conservatoire, la volonté d'ouverture vers les **publics éloignés** souffre de l'actualité.

Si le partenariat avec La Pibole, groupe de 6 enfants en situation de handicap, a pu reprendre à partir de septembre, la rencontre des **ainés en chansons** qui fédère une douzaine d'EHPAD n'était évidemment pas envisageable. Des "Bulles de Noël", enregistrements d'élèves sur du répertoire de Noël, ont été envoyées dans les EHPAD courant décembre.

Éducation Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) reportée

Les demandes de temps d'intervention en milieu scolaire, financées par les communes, étaient stables début 2020 avec 1386 h de sensibilisation musicale. La fermeture des écoles mi-mars puis leur réouverture avec des protocoles sanitaires très stricts n'ont pas permis une reprise de l'EMMS avant septembre.

Les projets ont donc été reportés au dernier trimestre 2020, en s'adaptant aux protocoles en vigueur (distanciation maximale et non-brassage d'élèves). Le projet "Contes et musique", financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), à l'école publique d'Argentonay a été finalisé sur le dernier trimestre 2020, mais la liaison avec l'EHPAD interromptue.

Quatre orchestres à l'école étaient en activité au 1^{er} janvier 2020 : l'école Ernest Pérochon de Courlay était entrée dans sa dernière année (CM2) et trois cérémonies de lancement pour les écoles Jules Ferry de Bressuire, Notre Dame de Moncoutant-sur-Sèvre et Victor Hugo de Chanteloup, avaient eu lieu en décembre 2019. La pratique musicale des enfants a donc été interrompue jusqu'en septembre. La reprise s'est alors effectuée en demi-groupes mettant à mal le collectif.

L'aventure s'est arrêtée de manière abrupte pour l'Orchestre à l'École de Courlay qui n'a pas pu terminer son projet d'écriture de chansons entamé avec le soutien de l'Association nationale Orchestre à l'École et le réseau Canopé. Romain Chéré et Christian Pacher, artistes invités sur le projet, ont réalisé une vidéo à destination des enfants et l'équipe pédagogique s'est déplacée pour leur dire au revoir fin juin, avant leur départ en 6^{ème} (marquant la fin de l'Orchestre). Heureusement, l'aventure parisienne de novembre 2019 avait marqué les esprits...

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle reporté

En lien avec Scènes de Territoire, Les Bibliothèques et les Musées, le PEAC déployé sur le **thème des Imaginaires** avec Les Picturophonistes, a lui aussi été interrompu. Un report a été mis en place en octobre 2020 avec d'autres enfants que ceux qui avaient démarré. Aucun croisement n'a été possible avec les élèves ayant suivi le parcours théâtre comme cela était pensé initialement. A contrario, un concert croisé avec les Orchestres à l'école de Chanteloup et Moncoutant-sur-Sèvre et Les Picturophonistes a pu être maintenu.

L'action à destination des centres de loisirs avec Les Ferrailouz'Band, **démarche inclusive** avec Les Picturophonistes et des **personnes en situation de handicap** du Foyer Le Berceau de Reffannes, a heureusement été reportée lors des vacances de Toussaint 2020. Ce spectacle qui s'est tenu devant une cinquantaine d'enfants des centres de loisirs de l'Agglomération avait pour but la **sensibilisation des enfants au monde du handicap**.



UNE FRÉQUENTATION MAINTENUE

Grâce aux efforts fournis par les enseignants et la prise en compte financière du contexte par l'Agglomération, la rentrée de septembre 2020 n'a pas connu d'effondrement de sa fréquentation. Elle reste à un très bon niveau avec 699 élèves contre 732 l'année précédente, sans compter les élèves des Orchestres à l'école.

La part des jeunes de moins de 25 ans reste prépondérante avec 80 % des élèves.

Le **maillage du territoire** permet une accessibilité plus aisée pour les familles et joue un rôle essentiel pour démarrer l'activité. Néanmoins, sur les 6 sites d'enseignement deux connaissent une très faible fréquentation : Argentonay et Moncoutant-sur-Sèvre.

En outre, 9 élèves sont domiciliés hors Agglomération.

Chiffres clés		
Année scolaire 2019-2020	Provenance géographique	Fréquentation du site
Argentonay	31	5
Bressuire	405	552
Cerizay	109	53
Mauléon	59	52
Nueil-Les-Aubiers	44	33
Moncoutant-sur-Sèvre	42	4

Centres aquatiques



L'Agglomération du Bocage Bressuirais a la chance de disposer d'un grand nombre d'installations aquatiques, permettant à tous de bénéficier de lieux de détente, d'activités sportives et surtout de lieux d'apprentissage de la natation en temps scolaire ou extrascolaire.

Les centres aquatiques

La direction des sports et des centres aquatiques a la charge de la gestion, de l'entretien et de l'animation de ces équipements, pour l'ensemble des publics.

Malheureusement, la crise covid-19 tout au long de l'année 2020 a eu pour conséquence la fermeture répétée des équipements de baignade comme de beaucoup d'autres activités et a engendré une forte baisse de fréquentation.

Chiffres clés

113 477
usagers

- 56 %
par rapport à 2019

CŒUR D'O à Bressuire, équipement majeur du territoire, propose un bassin balnéo ludique (également ouvert en temps scolaire), un espace bien-être comprenant Sauna et Hammam, une des plus grandes pataugeoires des Deux-Sèvres (101 m²) et un toboggan, le tout dans un premier espace dédié au jeu et à la détente.

Un second espace composé d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage accueille le grand public, mais surtout les écoles (maternelles, primaires et secondaires) ainsi que les associations sportives telles que le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais, le club de plongée "les Compagnons de Neptune" et depuis fin 2020, le Centre départemental de formation de la fédération nationale des métiers de la natation et du sport propose la formation des futurs sauveteurs aquatiques.

Cœur d'O a accueilli, en 2020, 64069 baigneurs contre 144 713 en 2019 soit 56 % de baisse.

Un grand nombre d'activités sont proposées (bébés dans l'eau, Aquagym, Aquabike, Aquafitness, Anniversaires, Aquaphobie, Yoga Paddle...) en complément de la natation scolaire, ces dernières n'ont malheureusement pu se dérouler qu'une moitié de l'année.

AQUADEL Cerizay, équipement de loisirs et de bien-être, est composé d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan, d'un espace bien-être incluant Sauna, Hammam et puits nordique.

Cet équipement accueille en complément des groupes et du grand public, les scolaires (maternelles, primaires et secondaires), le club de natation "Bocage Sèvre Nautique Club".

Outre les ouvertures au public et les enseignements scolaires, un grand nombre d'activités y sont proposées : Préparation prénatale, Bébés dans l'eau, Aquaphobie, Aquapulse, Aquabike, Aquatraining, Aquagym, Leçons de natation et perfectionnement.

La fréquentation en 2020 a été de 32449 usagers contre 68854 en 2019 soit une diminution de 53 % des entrées.

Cet équipement propose, également, un **espace forme** composé d'une salle de cours collectifs et d'un plateau de remise en forme. En 2020, cet espace n'a pu ouvrir ses portes que 6 mois, dont 3 mois en mode dégradé.



La **PISCINE DE PROXIMITÉ à Moncoutant-sur-Sèvre** est ouverte, quant à elle, sur un nouveau cycle de septembre à juin avec des activités identiques à celles de Cœur d'O et d'Aquadel.

Elle accueille les scolaires (maternelle, primaire et secondaire), le grand public souhaitant un espace de tranquillité et une structure à taille humaine et depuis fin 2019, le cercle des nageurs du Bocage Bressuirais qui propose aux habitants du secteur un club de natation loisirs à taille humaine et l'Association de formation du Bocage Bressuirais qui dispense des formations pour le sud du territoire.

La piscine de Moncoutant-sur-Sèvre a accueilli, en 2020, 7261 baigneurs contre 16239 en 2019 soit une baisse de 55 %.



PISCINES DE PLEIN AIR à Argentonnay et à Mauléon

En raison du contexte covid-19, ces bassins n'ont été ouverts que de juillet à fin août 2020.

La piscine d'Argentonnay composée de deux baignes et de toboggans surplombant la vallée de l'Argenton a accueilli, en 2020, 4024 baigneurs contre 5834 baigneurs soit 31 % de baisse de fréquentation.

Celle de Mauléon composée d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'un toboggan et de deux pentaglis a accueilli 2524 baigneurs en 2020 contre 6704 baigneurs en 2019 soit une baisse de 62 %.



PARC DE LOISIRS DE VAL DE SCIE à Nueil-Les-Aubiers



Dans un cadre exceptionnel, le Parc de loisirs de Val de Scie offre une baignade naturelle à filtration biologique. Cet écrin de verdure en plein cœur de Nueil-Les-Aubiers propose des espaces de baignade adaptés aux nageurs et non-nageurs complétés d'un toboggan et d'un "aqua splash" (espace de jeux d'eau à disposition des plus petits) et d'un espace de jeux extérieurs. Cette baignade ouverte le 4 juillet 2020 a malheureusement dû fermer en urgence le 24 juillet suite à la constatation d'une fuite très importante dans le fond du bassin.

Au final, l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux usagers, une offre diversifiée tant en services qu'en créneaux horaires, sur l'ensemble du territoire, avec des abonnements utilisables sur tous les sites.

Malgré la baisse importante de fréquentation et de recettes, du fait d'une gestion rigoureuse dans la limitation des charges, la collectivité est parvenue à limiter l'impact financier.

Prochaine étape, permettre aux usagers de revenir en toute sérénité profiter des services des centres aquatiques !

Flash sur...



La mobilisation des agents

Les agents des centres aquatiques ont fait preuve durant toute l'année d'une grande capacité d'adaptation liée tout à la fois aux fermetures/ouvertures des centres aquatiques et à l'application des différents protocoles parfois complexes, mais permettant de garantir une sécurité maximum des usagers. Les agents ont surtout démontré leur sens de l'intérêt général en apportant leur aide auprès des autres services de l'Agglomération (déchets, enfance, entretien des locaux...).

Soutien aux associations

Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux. Afin de répondre à ceux du développement des pratiques physiques et sportives, de l'éducation par le sport et de la compétition sportive, l'Agglomération soutient des associations du territoire.

Ce soutien s'articule autour de différents objets :

- clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- équipes et sportifs de haut niveau,
- manifestations sportives de niveau national ou international,
- emplois aidés d'éducateurs sportifs au sein des clubs d'intérêt communautaire,
- parrainage, soutien à la préparation de Hugo HAY aux Jeux olympiques.

CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de l'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	13 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	22 000 €
Cercle des nageurs Bocage	7 500 €
TOTAL	65 500 €

Les Écoles de Découverte des Sports (EDS) :

Structure	Montant
École Découverte des Sports du Bocage	44 000 €



MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL OU INTERNATIONAL

Du fait de la crise covid-19, seules 2 manifestations début 2020 ont pu se dérouler.

Structure et objet de la subvention	Montant
Tennis Club de Bressuire Tournoi international masculin	3 500 €
Judo Club du Bocage Tournoi des cadets - cadettes	3 000 €
TOTAL	6 500 €

PARRAINAGE PRÉPARATION JO TOKYO

Hugo HAY - SBAC	3 500 €
-----------------	---------

ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Équipes de niveau national	Montant
Football Club Bressuirais	20 000 €
SAM Handball	20 000 €
Réveil Bressuirais Basketball	19 820 €
TOTAL	59 820 €

Sportifs de haut niveau	Montant
Cédric COURILLAUD - Enjeux sport adapté	1 200 €
Karim BENNANI – Tennis Club Bressuirais	1 200 €
Pierre PROUST, Sébastien MICHEAU et Hugo HAY – SBAC	3 600 €
Alexandre TEMPLEREAU – Golf Club Bocage Bressuirais	1 200 €
TOTAL	7 200 €

EMPLOIS AIDÉS – ÉDUCATEURS SPORTIFS

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	4 200 €
Club Ovalie du Bocage	950 €
Judo Club du Bocage	4 200 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	4 200 €
TOTAL	13 550 €

Soutien aux associations culturelles et touristiques, syndicats et SCIC

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour certaines actions à qui elle confie la mise en œuvre.

AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Boc'Hall - Fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs - Fonctionnement	2 000 €
SCIC Cinéma du Bocage - Fonctionnement	30 000 €
Voix et Danses - Fonctionnement	82 000 €
GAL Leader Nord Deux-Sèvres	7 840,90 €
ARCUP - Aide à la manifestation Valorisation du patrimoine chanté	2 500 €
TOTAL	132 340,90 €

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS TOURISTIQUES ET PATRIMONIALES

Structure	Montant
Musée École de la Tour Nivelle	30 000 €

2 Aménager le territoire et préserver les ressources

Assainissement

Assainir les eaux usées domestiques, étape cruciale du cycle de l'eau



Dans le courant de l'année 2020, 2 216 000 m³ d'eaux usées ont été traités par l'une des 63 stations d'épuration du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, avant d'être rejetés au milieu naturel. En effet, afin de contribuer au maintien du bon état écologique des cours d'eau, l'eau potable consommée par les activités humaines doit être débarrassée de ses impuretés avant de regagner le milieu naturel.

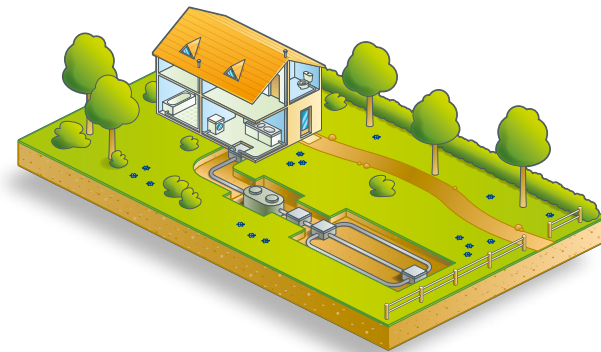
Il en va de même pour les foyers non raccordés au tout à l'égout pour lesquels, les eaux usées doivent être traitées par des dispositifs d'assainissement individuel installés sur chaque propriété.

L'assainissement non collectif

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, près d'une habitation sur trois n'est pas raccordable au tout à l'égout, c'est pourquoi 3 agents du service assainissement sont dédiés spécifiquement au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Quatre missions principales sont assurées par le SPANC :

- les études de conception et d'implantation des installations neuves,
- le suivi de la bonne exécution des nouveaux ouvrages,
- le contrôle des installations dans le cadre des ventes immobilières,
- le contrôle périodique du fonctionnement des installations existantes.

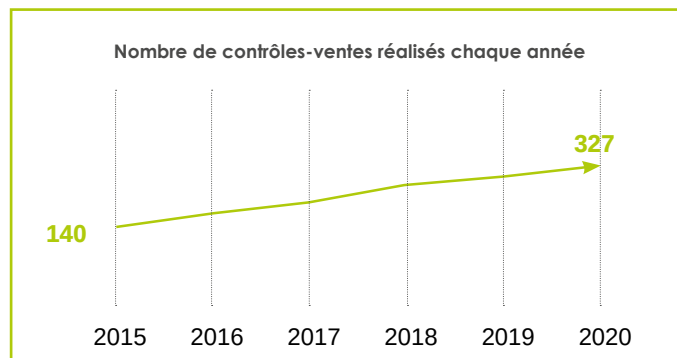
Depuis le 1^{er} janvier 2011, chaque vente immobilière située dans une zone d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'un contrôle obligatoire préalable à la vente. Ce rapport de visite doit être annexé à l'acte de vente. On notera sur le graphique suivant que le nombre de prestations de contrôles dans le cadre des ventes est en nette augmentation chaque année, pour atteindre un chiffre de 327 unités en 2020.



© Adobe Stock



Contrôle d'un dispositif d'assainissement non collectif



L'assainissement collectif



Le nombre de foyers raccordés au tout à l'égout a légèrement augmenté en 2020 par rapport aux années précédentes. Les volumes d'eaux usées rejetés au tout à l'égout ont augmenté de 2,4 % en 1 an.

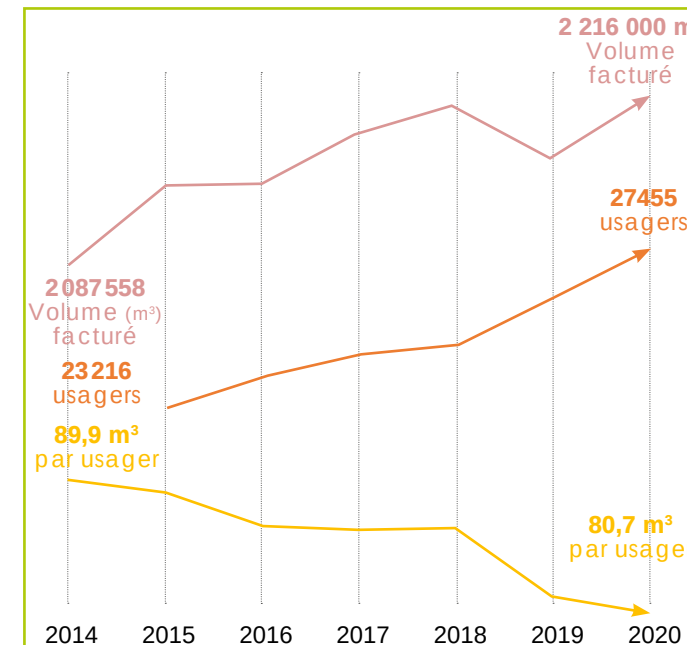
Afin d'éviter tout risque de propagation du génome de la covid-19, qui est présent dans les eaux usées, la réglementation vis-à-vis de la gestion des boues de stations d'épuration s'est renforcée en 2020. En effet, toutes les boues extraites des eaux usées doivent maintenant subir une désinfection avant leur épandage sur les terres agricoles. Pour se faire, les boues sont mélangées avec de la chaux, permettant ainsi d'atteindre un pH supérieur à 12, ce qui a pour effet de détruire l'ensemble des virus et bactéries présents dans le produit.



Épandage agricole des boues de station d'épuration

Malgré la pandémie, tous les chantiers de pose de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales inscrits au budget 2020 ont été menés à leur terme, ce qui représente plus d'une cinquantaine de chantiers répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les schémas directeurs d'assainissement des communes de La Chapelle Saint-Laurent, Combrand, Faye l'Abbesse, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers ont été réalisés en 2020. Ces études réglementaires ont permis de diagnostiquer l'état des réseaux et des stations d'épuration, permettant ainsi d'incrémenter le plan pluriannuel d'investissement.



La consommation moyenne par usager, quant à elle, est en très légère diminution. Elle est de 80,7 m³ par abonné pour l'année 2020 contre 81,9 m³ par abonné pour l'année 2019.

Chiffres clés

80,7 m³ d'eau consommée par usager par an

2 216 000 m³ d'eaux usées traitées (2 165 731 m³ en 2019)

2,5 millions d'€ investis pour la collecte des eaux usées et pluviales

2,03 € par m³ d'eaux usées traitées



Déchets Prévention et valorisation



Les missions de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets :

- mise en œuvre d'actions de réduction des déchets,
- collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets,
- tri et recyclage des déchets recyclables,
- traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés des professionnels,
- gestion de 7 déchetteries et de 5 plateformes de déchets verts.

Ce service contribue à la mise en valeur du territoire et, plus précisément, à la préservation des ressources naturelles.

Les chiffres du tri n'ont jamais été aussi élevés en 2020, bravo et merci !

Depuis l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique le 1^{er} juillet 2019, les performances de notre territoire sont en forte hausse dépassant, pour la première fois en 2020, la production d'ordures ménagères résiduelles.

Une campagne de remerciements a donc été réalisée pour féliciter les habitants du territoire et les encourager à poursuivre leurs efforts.

Ordures ménagères : 100 kg / an / habitant
Verres, emballages et papiers : 115 kg / an / habitant



Plus de tri pour plus de recyclage !

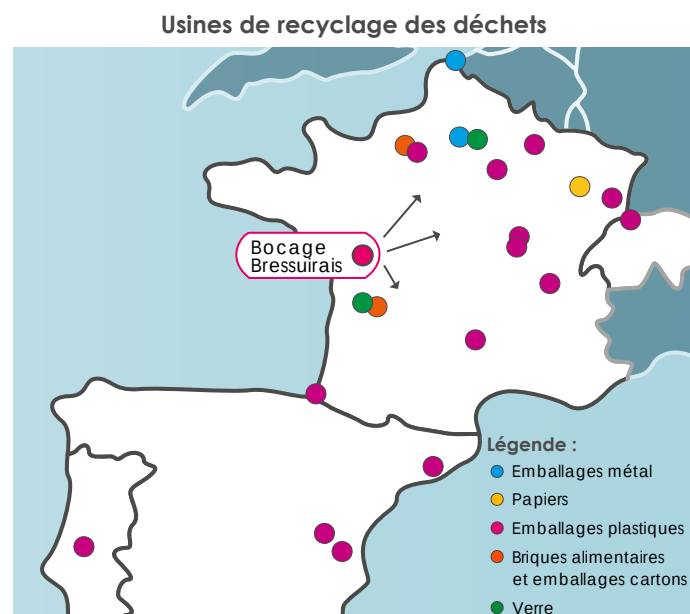
Après avoir été triés par catégorie sur les centres de tri de Cholet et de Nantes, les déchets sont dirigés vers des usines de recyclage pour être transformés en matière première. Pour le territoire de l'Agglomération, nous bénéficions de filières de recyclage totalement pérennes en France et en Europe.

Chiffres clés

5 634 tonnes d'emballages et papiers
3 265 tonnes de verres
collectés en 2020

4 423 tonnes recyclées
soit 78,5 %

1 211 tonnes valorisées en énergie
soit 21,5 %



Déchetteries en période de covid-19

L'année 2020 a connu la fermeture complète exceptionnelle des 7 déchetteries de l'Agglomération du Bocage Bressuirais pendant 6 semaines (mi-mars et avril) et la réouverture avec prise de rendez-vous sur 8 semaines (mai et juin) avec le renfort des équipes des centres aquatiques et du Conservatoire de musique.

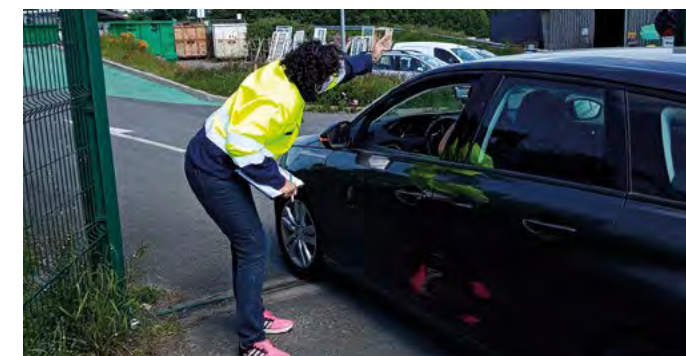
Par conséquent, le nombre d'entrées en déchetteries est en baisse de 22 % par rapport à 2019, alors que les quantités de déchets réceptionnés chutent à hauteur de 8 %.

Chiffres clés

14 985 tonnes de déchets réceptionnés
sur les 7 déchetteries (hors gravats)
204 kg/habitant/an

82,2 % déchets valorisés

203 920 usagers
6 passages/foyer/an



Incivilités : renfort sur la Brigade Verte

En 2020, un nouvel agent est venu renforcer la Brigade Verte, chargée de lutter contre les incivilités au pied des conteneurs collectifs.

Ces 2 agents assurent une visite des points de collecte, chaque semaine sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Elles vérifient le fonctionnement des conteneurs, ouvrent les sacs déposés illégalement au sol et nettoient les abords en concertation avec les agents municipaux qui collaborent également à cette délicate tâche. Leur rôle est multiple, à la fois de sensibiliser et d'informer les usagers sur le fonctionnement du service, mais également de facturer des frais de nettoyage aux auteurs de ces incivilités.

- **116 tonnes de déchets ramassés au pied des conteneurs collectifs** par la Brigade Verte, ce qui représente 1,5 % de la quantité totale d'ordures ménagères collectées sur le territoire.
- **88 factures émises et 50 courriers d'avertissement envoyés.**



Réduction des déchets

POURSUITE DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN PARTENARIAT AVEC SÈVRE ENVIRONNEMENT

En 2020, 2 établissements Cuisine centrale de Terves et école publique de la Chapelle Saint-Laurent ont mené un projet autour de gaspillage alimentaire sur leurs espaces de restauration collective.

Le constat sur les 2 établissements, pour l'année 2020 :

- 27 196 repas servis,
- 3,5 T d'aliments jetés à la poubelle,
- 9 190 € de pertes financières,
- 12 396 kg CO² émis ce qui est l'équivalent de 12 aller-retour Paris/New-York en avion, ou 12 ans de chauffage d'un appartement T3, ou 175 000 kms en Twingo.



À l'issue du diagnostic, des actions simples de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été mises en place à savoir :

- retirer les sauces des salades,
- adapter les quantités servies au goût et à l'appétit des enfants,
- favoriser les produits locaux cuisinés sur place,
- adapter les quantités de pain au menu,
- expliquer les menus aux enfants et donner plus de temps à la dégustation.

Les premiers résultats constatés sont très encourageants puisque **les premières actions ont permis de réduire de 30 % les quantités de nourriture jetées à la poubelle.**

Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire



Du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : des outils pour un développement cohérent et durable

L'année 2020 a été consacrée au lancement de l'ultime phase d'élaboration du PLUi à savoir l'approbation. Cette phase se compose d'étapes successives allant de la consultation officielle des Conseils municipaux et des personnes publiques associées aux habitants via l'enquête publique.

De janvier à mars 2020, les Conseils municipaux du mandat 2014-2020 ont donné un avis sur le projet. Le premier confinement de février – mars 2020 a stoppé la suite logique de la procédure et la notification aux personnes publiques associées (État, Chambres consulaires, Conseil régional, conseil départemental, bailleurs sociaux...). Ces dernières ont ainsi eu jusqu'à septembre 2020 pour faire part de leurs remarques et observations.

Compte tenu du renouvellement des équipes municipales et pour la parfaite information des nouveaux conseillers, une campagne d'information et d'échange sur le projet de PLUi a été organisée par secteur géographique en octobre 2020.

La fin de l'année 2020 a permis de préparer l'enquête publique programmée du 15 février au 18 mars 2021.

EN L'ATTENTE DE L'APPROBATION DU PLUI, LES DOCUMENTS D'URBANISME RESTENT OPPOSABLES

À l'heure actuelle, le territoire est couvert par 19 PLU et les 7 cartes communales. Ces documents restent opposables jusqu'à l'approbation du PLUi.

Pour s'adapter à certains projets, ces documents d'urbanisme communaux peuvent être amenés à évoluer. En 2020, l'Agglomération a approuvé la révision allégée n° 1 du PLU de La Forêt sur Sèvre.

L'Agglomération propose à ses communes membres une prestation pour l'instruction des demandes d'actes et d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir).

Nous avons pu sur l'année écoulée constater une relative stabilité, le nombre de dossiers traités ayant augmenté de 8,70 % :

- **Certificats d'Urbanisme opérationnels (CUB) : - 6,8 %** (162 en 2020, 174 en 2019),
- **déclarations préalables : + 8,5 %** (1128 en 2020, 1039 en 2019),
- **permis de construire : + 16,1 %** (548 en 2020, 472 en 2019),
- **permis d'aménager : - 37,5 %** (10 en 2020, 16 en 2019),
- **permis de démolir : - 36,3 %** (7 en 2020, 11 en 2019).

DU PLUI AU PLAN DE PAYSAGE : DES OUTILS POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Durant l'année 2020, l'appropriation par les nouvelles équipes des travaux du plan de paysage a été retardée par la crise sanitaire. Un premier programme d'actions (document non opposable) a toutefois été écrit par les bureaux d'études mandatés avec l'aide de la direction de la planification, de l'aménagement et de l'habitat. Ces éléments seront présentés et débattus avec les élus au cours du premier semestre 2021. L'objectif est de finaliser l'écriture du document et d'initier les premières actions.

En janvier 2020 le conseil communautaire a acté le **renouvellement du partenariat avec l'association Bocage Pays Branché**. Il s'agit ainsi au travers de ce partenariat de :

- disposer de conseils et d'appuis techniques lors de la réalisation de programmes de valorisation du paysage de bocage,
- faciliter la mise en place d'actions afin de préserver le maillage bocager (plantations de haies, actions de sensibilisation/formation...),
- contribuer à l'élaboration puis à la mise en œuvre du Plan de paysage du Bocage Bressuirais.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE MAULÉON : UN OUTIL POUR PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE DE LA CITÉ CASTRALE

À la suite d'un important travail de relecture et d'ajustement, l'Aire de Mise en Valeur du Patrimoine (AVAP) valant le SPR de Mauléon-ville a été arrêté en décembre 2019 en conseil communautaire.

L'objectif est d'établir un ensemble de règles de gestion cohérentes pour mettre en valeur les éléments constitutifs du paysage, notamment la vallée de l'Ouin et les éléments bâtis remarquables.

Le périmètre de l'AVAP, en prenant en compte une protection des vues patrimoniales, est plus fin et complet que celui des cercles de 500 m de protection des abords des monuments historiques actuellement en application.

4 secteurs ont été définis au sein du périmètre AVAP-SPR de Mauléon :

- le secteur ZU1 : la ville historique,
- le secteur ZU2 : les entrées de ville,
- le secteur ZU3 : la Cité Sainte-Anne,
- le secteur ZP : la zone paysagère.

L'approbation de cette démarche est commune à celle du PLUi (l'AVAP en est une pièce annexe).



Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) : document stratégique de l'aménagement numérique

Le Plan France très haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022 pour :

- renforcer la compétitivité de l'économie française et l'attractivité de la France par le raccordement prioritaire en fibre optique des zones d'activités économiques,
- rendre possible la modernisation des services publics sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales, en apportant un accès à internet performant dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les maisons de santé, les maisons de l'emploi...,
- donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.

Pour atteindre cet objectif national, il incombe aux départements de porter la stratégie d'aménagement numérique via des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN).



Mission Système d'Information Géographique (SIG)

La mission SIG intervient auprès de différentes directions à la demande des agents notamment pour modéliser et administrer des bases de données ou la production de cartographie.

En 2020, la mission SIG a accompagné divers dossiers :

- centre de tri Loublande : traitement géographique des données d'inventaires des zones humides afin de les classer selon leur enjeu de conservation et de restauration,
- plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) : travail en collaboration avec le SIEDS (entité qui pilote le projet) afin d'identifier les voies à rouler au sein des communes urbaines de notre territoire,
- assainissement collectif : élaboration d'une procédure d'intégration dans la base SIG des plans de récolement (pour simplifier et accélérer la mise à jour),
- énergies renouvelables et de récupération : réalisation de l'inventaire des données par filière en notre possession,
- assistance technique auprès des utilisateurs en partenariat avec les techniciens du Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil) du SIEDS.

Également sollicitée par les communes, la mission SIG a été amenée à répondre à des demandes de données sur les réseaux (éclairage public, réseau de chaleur, voirie, vitesse de circulation, randonnée) ou sur d'autres thématiques comme la statistique de vote, les espaces verts, la publicité, les bâtiments, le mobilier urbain...

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN des Deux-Sèvres approuvé en 2012, le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) "Deux-Sèvres Numérique" a porté en 2020 le déploiement sur les principales villes du département.

L'Agglomération est adhérente au SMO et participe à ces travaux. Pour le territoire, ce sont les villes de Bressuire, Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers qui vont être concernées en tout premier lieu, soit environ 39500 habitants de l'Agglomération.

Dispositif "Cœur de bourg, Cœur de vie" : Renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et de villes

Ce programme se définit comme une articulation et une mise en cohérence des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération, de manière complémentaire aux actions communales autour d'un même objectif : **faire vivre le CŒUR des bourgs et des villes.**

1. Pilier Habitat et cadre de vie : adapter l'offre de logements aux modes de vie actuels, améliorer la qualité du bâti et des espaces publics, requalifier les îlots anciens, résorber la vacance et l'habitat indigne, requalifier les entrées de bourg.

2. Pilier Économie et services : qualifier et adapter l'offre commerciale en centre-bourg et son environnement, développer des activités productives autour des ressources locales, maintenir et consolider l'offre en services et équipements publics.

3. Pilier Mobilité et déplacements : favoriser l'accessibilité aux centres-bourgs, l'offre de déplacement, les liaisons douces et les stationnements.

4. Pilier Animations, patrimoine et tourisme : valoriser et faire connaître les patrimoines en présence, développer les manifestations pour investir et donner vie aux lieux.

Au cours de l'année 2020, des actions ont été articulées et mises en œuvre autour de ce programme :

Pilier Habitat et cadre de vie

- Poursuite des aides habitat de l'Agglomération fléchées centre-bourgs, centres-villes (Fiche Action 4 et 6 du Programme Local d'Habitat [PLH]).
- Poursuite de l'étude préopérationnelle Habitat (Fiche Action 6 du PLH) et des travaux associés (fiches enjeux urbains et fiches habitat pour chaque centre-bourg...).
- Mise en place d'une dynamique collective autour de la production de logements locatifs sociaux notamment en centre-bourg, centre-ville avec les communes "Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)", les bailleurs sociaux et les services de l'État (Fiche Action 2 et 3 du PLH).
- Sensibilisation des porteurs de projet : diffusion des fiches-conseils "réhabilitation du bâti ancien" (Fiche Action 7 PLH).
- Sensibilisation des écoliers autour de l'habitat en centre-bourg : "comment habitez-vous demain" (Fiche Action 9 PLH) dans une moindre mesure cette année en raison du contexte sanitaire (sur 4 classes inscrites, un seul projet a pu se réaliser en 2020).
- Poursuite travaux pour l'élaboration d'un guide outils revitalisation et franges urbaines (Plan Paysage).
- Projet de redéploiement de résidences habitat jeune en cœurs de ville de Bressuire, Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers.

Pilier Animation, patrimoine et tourisme en lien avec le schéma de développement touristique, porté par le service stratégie/tourisme :

- mise en réseau et signalétique des châteaux de Bressuire, Mauléon et Argentonny (situés en centre-ville/centre-bourg),
- mise en place/appui à la création de parcours de découverte.

Pilier économie et services

Poursuite de l'Appel À Projet (AAP) Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC), porté avec la Direction du Développement Économique :

- appui aux porteurs de projet économique en centre-bourg, centre-ville,
- mise en place d'actions collectives, de formation/prestation-conseil,
- appui aux projets communaux (panneaux lumineux, marchés couverts...), diffusion des fiches-conseils "devantures commerciales et enseignes", projet de définition de fiches pratiques "j'ouvre ou rénove un commerce en centre-bourg" et d'un flyer premier contact (avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement [CAUE]).

De manière transversale

- **Appui technique aux projets de revitalisation** de centres-bourgs et centres-villes et plus précisément à l'Action Cœur de ville de Bressuire avec l'avenant à la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).
- **Préparation à la réponse collective à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) revitalisation de la Région** de l'Agglomération et de 6 communes : Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Argentonny. Coordination et écriture de la convention d'opération avec la Région validée en Conseil Communautaire le 3 novembre 2020.
- Candidature avec les 5 communes éligibles au programme de l'État "Petites villes de demain" : Argentonny, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers. La candidature a été retenue le 11 décembre 2020 par la Préfecture de Région.
- **Mise en œuvre d'une partie du plan d'action 2020 du CAUE.** Le volet animation et sensibilisation a été reporté ou annulé en raison du contexte sanitaire de la covid-19.



Aménager et promouvoir un habitat durable et économe



Documents-guides

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DU BOCAGE BRESSUIRAIS 2016-2021

Le PLH est le dispositif qui permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Les actions mises en œuvre en 2020 portent notamment sur :

- l'appui à l'amélioration et à la production de logements locatifs sociaux,
- la poursuite de l'étude préopérationnelle pour la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat des cœurs de bourg et de ville (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat [OPAH] notamment),
- la poursuite du dispositif d'aides de l'Agglomération pour inciter à la rénovation des logements en centres-bourgs et en centres-villes (aide primo-accédants, aide ravalement, aide à l'amélioration logements locatifs privés) et le relais du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental "Habiter mieux",
- l'animation du dispositif "Cœur de bourg, Cœur de Vie" et l'appui technique aux projets de revitalisation communaux, au programme Action Cœur de ville de Bressuire, l'élaboration de la convention de partenariat avec la Région dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Revitalisation...,
- le soutien financier au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- la poursuite du projet "Résidences Habitat Jeunes",
- une action de sensibilisation "Habitez demain" auprès des écoliers de cycle 3 dans le cadre du partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),
- la préparation du bilan à mi-parcours du PLH.

PLAN D'ACTION DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Afin d'apporter informations et conseils aux habitants en matière d'économie d'énergie et énergies renouvelables dans le logement (chauffage, isolation, éclairage...), l'Agglomération s'est dotée depuis 2015 d'un Espace Info Énergie et d'une plateforme de rénovation énergétique avec l'appui financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Depuis 2015, la plateforme ACT'e a été mise en place avec d'autres collectivités du Département : le Département, la Communauté de Communes du Thouarsais et l'Agglomération du Bocage Bressuirais, ainsi que des organismes partenaires : la FFB, la CAPEB, l'ADIL... Un plan d'action a été mis en œuvre sur la période 2015-2017 puis 2018-2020.

Ce partenariat s'achève en décembre 2020 dans le cadre d'une évolution des dispositifs nationaux et régionaux.

Ainsi, en septembre 2020, l'Agglomération a déposé sa candidature à l'AMI de la Région pour la mise en place d'une plateforme de Rénovation Énergétique du Bocage Bressuirais, futur Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) à compter de 2021. La candidature a été retenue par la Région en date du 3 décembre 2020. Dans ce cadre, l'Agglomération pérennise deux postes et continue sur les conseils de premier niveau et les conseils personnalisés ainsi que les actes d'animation des particuliers et professionnels et accompagnera prochainement le petit tertiaire sur de l'information premier niveau, conseils personnalisés et des actes d'animation



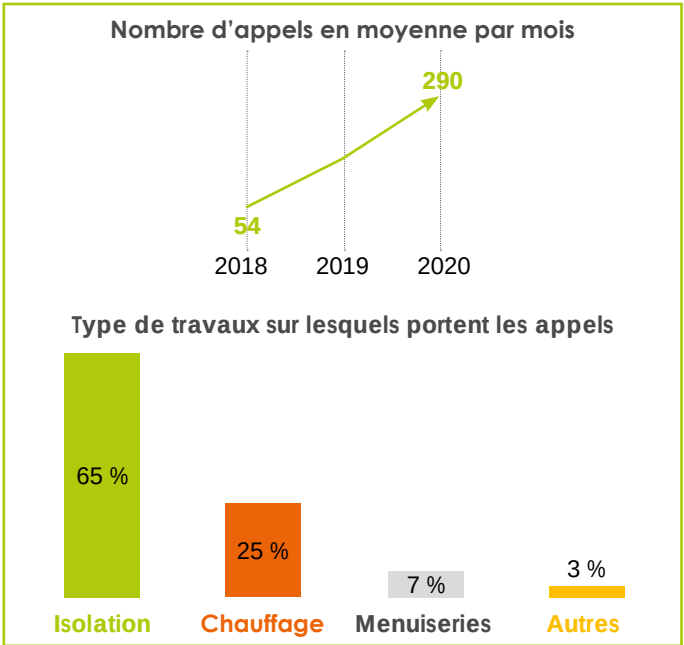
INFORMATIONS ET CONSEILS EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT

Pour sa cinquième année d'activité, la plateforme de rénovation énergétique a continué d'accueillir et d'informer les particuliers. Son objectif est de donner à tous, les moyens de mener à bien un projet de rénovation. Cela passe par des informations et des conseils techniques, mais aussi par des renseignements et un accompagnement sur l'obtention des aides financières.

Malgré le contexte sanitaire avec la covid-19 et les périodes de confinement, l'année 2020 fut marquée par une très forte sollicitation des conseillers de la plateforme :

- 1021 demandes de renseignements répertoriés en 2020 (particuliers avec projets de travaux d'économie d'énergie),
- coût moyen des travaux : 14 500 € par projet,
- montant total estimé des travaux de rénovation énergétique sur le territoire : 9,9 millions d'euros.

En 2020 et plus précisément depuis septembre, les sollicitations exponentielles à la fois de nouveaux contacts, mais aussi de rappels de particuliers en difficulté sur les plateformes d'aides en ligne... ont amené à un encombrement des appels auprès de la plateforme.



À noter : de septembre à décembre, la plateforme a reçu plus de 450 appels par mois, sans compter les sollicitations par mail.

La période très particulière liée à la covid-19, la mise en place de nombreuses aides telles que la prime "coup de pouce", le Plan d'Investissement Volontaire (PIV) Action Logement ou encore "MaPrimeRénov" ont fait augmenter les demandes de particuliers pour leurs projets de travaux et un besoin d'un accompagnement plus important au moment du dépôt de la demande, mais aussi pour la demande de versement de la subvention.

La communication de l'État, très présente sur "MaPrimeRénov" a donné un vrai coup d'accélérateur à la rénovation énergétique des habitations des particuliers.

En parallèle, le PIV Action Logement (lancé en 2019 et arrêté fin 2020, victime de son succès) permettait d'apporter une aide financière non négligeable pour de gros travaux tels que la mise en place d'un chauffage central ou d'une isolation complète de la maison.

Ces aides nationales étant très alléchantes, le nombre de sollicitations a énormément augmenté. De plus, toutes ces aides étant disponibles uniquement sur une plateforme en ligne, aucun document papier ne peut être envoyé. Certains particuliers se sont alors retrouvés démunis face à toutes ces aides, ces plateformes en ligne et les sollicitations qu'ils pouvaient avoir par téléphone, sur internet ou même à domicile.

Le manque d'interlocuteurs pour la gestion et le suivi de ces aides nationales que ce soit pour le particulier, mais aussi pour les conseillers de la plateforme a été un autre défi notamment lorsque le particulier se retrouvait confronté à un problème technique sur ces demandes en ligne.

Ainsi, afin de pouvoir apporter une réponse plus adaptée à ce nouveau contexte, une nouvelle organisation a été étudiée fin 2020 pour une mise en place en janvier 2021.

Les renseignements sont apportés dans un premier temps par téléphone ou mail puis si besoin un rendez-vous est pris à l'Espace Info Énergie (EIE) afin de compléter les informations techniques et financières sur le projet. Différents outils pédagogiques peuvent alors être utilisés : maquettes, thermathèque... ainsi qu'un book présentant des visuels concrets des solutions proposées.

Le lien avec les professionnels du bâtiment a été renforcé, des relations se sont construites avec une cinquantaine de professionnels du territoire afin de répondre à leurs besoins.

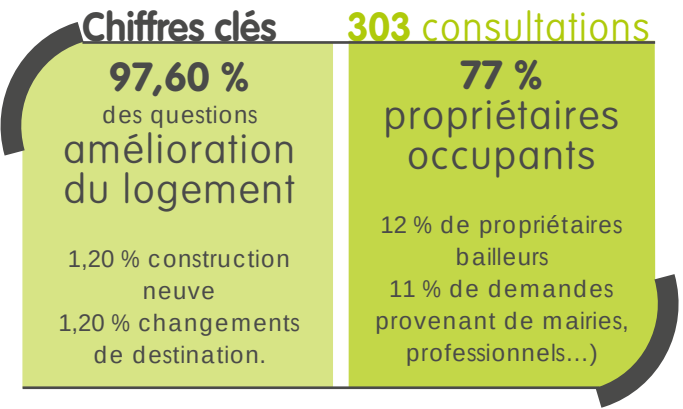
Pour les artisans, la plateforme a joué un rôle d'accompagnateur et de facilitateur aux montages financiers et administratifs, notamment dans la rédaction des devis. En se chargeant d'informer au préalable les artisans des nouvelles aides; cela a permis de concrétiser les projets de travaux de leurs clients.



INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LES AUTRES AIDES À L'HABITAT

Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement, le service "Habitat" a poursuivi son rôle d'information auprès de l'ensemble de la population du territoire, sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés, avant tout par téléphone ou par mail.

Ces consultations ont pour but d'informer et de conseiller les porteurs de projet, selon la nature de leurs travaux, leur situation personnelle et leurs revenus.



Les questions liées à la réhabilitation portent avant tout sur :

- 31,65 % travaux d'économie d'énergie,
- 18,94 % ravalement de façade,
- 11,75 % rénovation des toitures,
- 16,07 % autonomie et adaptation.

Les conseils dispensés auprès des primo-accédants atteignent 4,56 %, et 2,16 % des consultations ont renseigné sur le logement locatif conventionné.

À noter également que 12,47 % des consultations ont eu trait à des renseignements divers : remises aux normes (eau, électricité, plomberie, assainissement), problèmes d'humidité, diagnostics immobiliers, questions liées à l'urbanisme, aménagements extérieurs, accessibilité.

Le reste des consultations concerne des informations dispensées vers un autre public (entreprises, mairies, associations, partenaires).

LES AIDES HABITAT EN DIRECTION DES PARTICULIERS

En 2020, moins de dossiers de demande de subvention ravalement de façade ou de primoaccession ont été déposés. Une seule commission d'attribution "de transition" s'est réunie en visioconférence le 9 novembre 2020. Aides Agglomération du Bocage Bressuirais : Dans le cadre des actions mises en place, 7 dossiers ont été instruits (contre 18 en 2019) :

- 5 dossiers relatifs au fonds "Embellissement des façades", pour un budget de 5246 €, qui représentent 33562 € de travaux éligibles,
- 2 dossiers relatifs au fonds "Primoaccession", pour un budget de 4000 €, qui représentent 26137 € de travaux éligibles.

L'Agglomération informe aussi les habitants sur le PIG "Habiter mieux" mis en place par le Département en partenariat avec Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'objectif de ce programme est d'apporter une aide financière à la réalisation de travaux de rénovation afin d'améliorer les performances énergétiques des logements (ex. : changement de chaudière, isolation des combles, remplacement de baignoire par une douche) ainsi que pour les travaux d'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie.

À ce titre, 60 dossiers de demande d'aide ont été déposés en 2020, selon la répartition suivante : 16 dossiers "ANAH Sérénité Habiter Mieux", 43 dossiers "Adaptation" et un dossier "Habitat dégradé".

Vers la définition d'un nouveau programme d'amélioration de l'habitat pour 2021 :

L'étude préopérationnelle pour la mise en place de ce nouveau programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé se poursuit et s'articule autour des questions :

- Comment transformer les logements des centres anciens pour les rendre désirables?
- Comment donner envie d'habiter les cœurs de ville et de bourg?

PARTENARIATS

Dans le cadre des partenariats mis en place avec le CAUE et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), les habitants peuvent venir rencontrer l'architecte conseiller du CAUE ou un juriste de l'ADIL lors des permanences organisées sur le territoire jusqu'en mars 2020. Ensuite, en raison du contexte sanitaire lié à la covid-19 et aux 2 périodes de confinement, des permanences téléphoniques ont été organisées en lieu et place.

L'ADIL est une association dont le but est d'informer gratuitement et en toute neutralité sur les thématiques liées au logement. Les juristes de l'ADIL répondent à toutes les questions d'ordre financières, fiscales et juridiques en direction des locataires ou propriétaires, accédants à la propriété, professionnels...

Le CAUE est une association qui a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires.

Composé d'architectes et de paysagistes conseillers, il exerce une mission de service public pour développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Un architecte conseiller se déplace sur rendez-vous sur notre territoire pour apporter un conseil gratuit aux habitants pour un projet de construction neuve ou réhabilitation. Depuis mars 2021 et le premier confinement, les permanences ont eu lieu par téléphone voir visioconférence.

Au cours de l'année 2020, l'architecte-conseiller a donné son avis sur 48 projets, répartis sur 14 communes de notre territoire.

Promotion et sensibilisation

POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS

La communication (via notre site internet, dépliants, publications, spots radio, point-presse, guide de l'habitat des Deux-Sèvres...) sur les subventions proposées par l'Agglomération, mais aussi toutes les autres aides financières, fiscales, les prêts mobilisables liés au domaine de l'habitat. Le site internet de l'agglomération informe également sur le logement social présent sur notre territoire. En outre, il oriente les jeunes dans leurs recherches de logement et les démarches afférentes.

En raison du contexte sanitaire, le salon Eco-Bio prévu en avril 2020 et le Salon de l'Habitat de Bressuire prévu en octobre 2020 ont été annulés. Nous n'avons pas pu y participer contrairement aux années précédentes.

POUR SENSIBILISER À L'HABITAT ET À L'ÉVOLUTION DES QUARTIERS

Tous les ans depuis 2015, des actions de sensibilisation sont mises en place en partenariat avec le CAUE en direction des scolaires.

En 2020, cette action a été lancée auprès de classes de cycle 3 dans le cadre du projet « Comment habitez-vous demain ? ».

4 classes soit 102 élèves, des écoles de La Forêt sur Sèvre, Mauléon, Terves et Moncoutant-sur-Sèvre s'y sont inscrites. La formation des professeurs a eu lieu le 29 janvier 2020. Une première partie des ateliers a démarré avant le 1er confinement. Ensuite, en raison des difficultés d'organisation et de perspectives, le projet s'est arrêté pour 2 classes, a été finalisé en octobre pour une classe et a été reporté une nouvelle fois pour une autre.



Les CM2 avec leur enseignant, l'architecte du CAUE, Claire Paulic, élue départementale et municipale et Claude POUSIN, vice Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Habituellement, d'autres actions de sensibilisation sont mises en place en direction des habitants notamment en matière de rénovation énergétique des logements... celles-ci ont été reportées ou annulées en raison du contexte sanitaire de 2020.

Zoom sur des actions/projets

APPUI À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS

Depuis 2014, l'Agglomération apporte son soutien aux bailleurs sociaux implantés sur son territoire, par le biais des garanties d'emprunts. Ces garanties ont représenté un montant total de 1540000 € sur l'année 2020.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (FA 3), l'Agglomération a mis en place dès janvier 2018 un soutien financier aux opérations d'acquisition/amélioration, mais aussi de production neuve dans les cœurs de bourg et de ville conformément aux orientations du PLH.

Toutefois, depuis l'application de ce dispositif, les bailleurs publics ont subi plusieurs réformes qui ont amené à limiter leur capacité d'investissement (notamment la Loi ÉLAN de 2018 avec la modification des modalités de financements des bailleurs publics, la baisse des Aide Personnalisée au Logement [APL]...).

En outre, la demande en logement locatif social a augmenté sur le territoire notamment sur Bressuire (1 demande sur 2 et un taux de tension* de 3,57 en 2018) et sur Mauléon (taux de tension* de 3,38 en 2018). *Nombre de demandes/nombre d'attributions annuel hors mutations.

Ainsi, à la lumière de ces nouveaux éléments contextuels et des enjeux de production de logements locatifs sociaux sur notre territoire, différents travaux ont été engagés en 2020 afin de :

- actualiser les modalités de soutien financier aux bailleurs publics,
- articuler des actions menées par les communes et l'intercommunalité,
- mettre en place une gouvernance proactive à l'échelle de l'Agglomération avec les communes, les bailleurs et les services de l'État.

Ces travaux sont le fruit d'échanges nourris avec les bailleurs sociaux, les communes et les services de l'État afin de répondre à l'enjeu de production d'une offre de logements locatifs sociaux en adéquation avec les besoins et les politiques publiques portées.

Par ailleurs, avec la création de l'Agglomération en 2014, les communes de Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers sont soumises de fait à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Celui-ci impose, aux communes de plus de 3500 habitants, qui appartiennent à une agglomération de plus de 50000 habitants comprenant une commune de plus de 15000 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 20 % du total des résidences principales. Depuis le 1er janvier 2019, la commune nouvelle de Moncoutant sur Sèvre est aussi soumise à cette règle. En tant que commune nouvelle, elle dispose toutefois d'un délai de 15 ans (5 périodes triennales) pour disposer de 20 % de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Si Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers bénéficient d'une mesure d'exemption au titre de la période triennale 2020/2022, les communes de Bressuire et Mauléon n'ont pas été exemptées, mais ne sont toutefois pas carencées. Un contrat de mixité sociale a ainsi été élaboré fin 2020/début 2021 et sera en mis en place sur chacune de ces deux communes sur la période 2021-2025.

PROJET DE REDÉPLOIEMENT DES RÉSIDENCES "HABITAT JEUNES"



Suite à l'étude des besoins en logements pour les jeunes sur le territoire précisés dans l'étude menée en 2017 par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), le principe de redéploiement de l'habitat jeune en Bocage Bressuirais a été validé avec :

- l'implantation d'une Résidence "Habitat Jeunes" principale à Bressuire sur le bassin d'emploi principal avec une présence plus permanente des équipes socio-éducatives et pouvant accueillir 24 logements supplémentaires,
- la création de microrésidences "Habitat Jeunes" à Cerizay, Moncoutant et Nueil-Les-Aubiers, pouvant accueillir entre 5 et 12 logements, en fonction des besoins, permettant le déploiement de l'action socio-éducative,
- la possibilité de proposer des logements partagés, en diffus, agréés "Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)" ou non, permettant de développer une réponse plus souple, dans des lieux où la demande en logement est moins prégnante, mais existante à Mauléon notamment.

Ce projet est mené dans le cadre d'une démarche partenariale avec :

- Deux-Sèvres Habitat, confirmé comme maître d'ouvrage du projet de redéploiement,
- Pass'haj, confirmé comme futur gestionnaire des résidences,
- Agglomération : compétente au titre de l'habitat et de la jeunesse sur le territoire,
- Communes : propriétaires des sites, participation à leur politique d'accueil des jeunes, et politique de revitalisation/renouvellement urbain,
- Bogaje : coordinateur du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU),
- ainsi que l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Action logement.

Ces résidences habitat jeunes permettront ainsi de mieux accueillir les jeunes sur le territoire en leur proposant un logement tout en apportant un accompagnement socio-éducatif adapté à leurs besoins.

La réalisation de ces résidences dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain ou d'adaptation de bâtiments vacants en cœur de ville permettra aux jeunes d'être à proximité des services et des équipements tout en participant à la revitalisation des centres anciens.

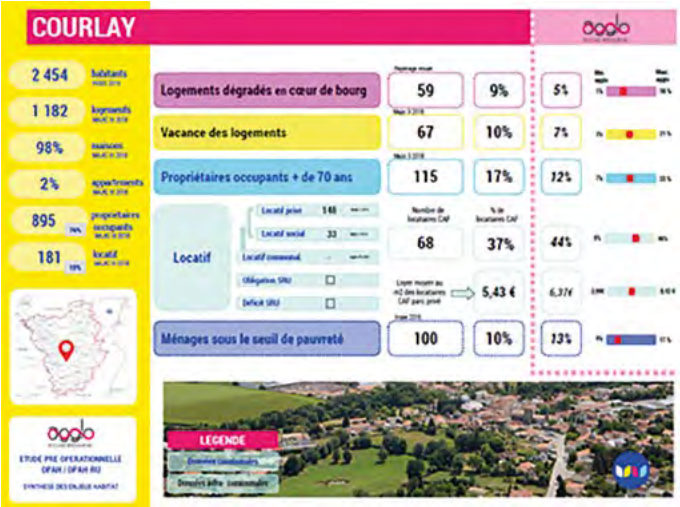
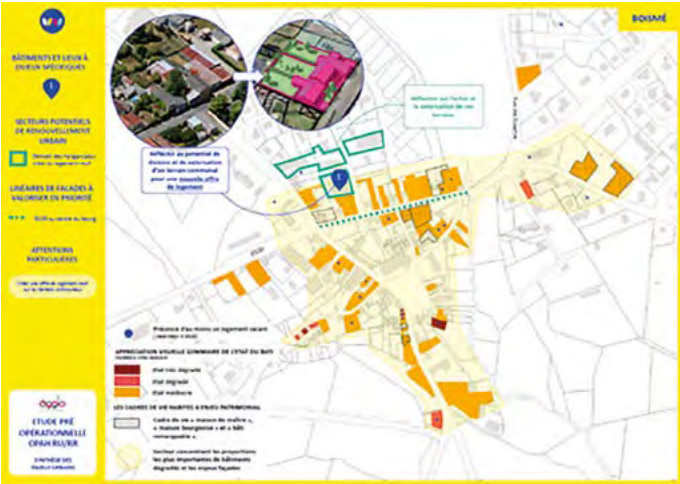
En 2020, le tour de table des financeurs a été précisé et une demande de prolongation de la subvention auprès de l'ANRU a été déposée par l'association BoGaJe. Deux-Sèvres Habitat, maître d'ouvrage du projet de redéploiement, a lancé en septembre 2020 la consultation pour le choix des maîtres d'œuvre, différents pour les 4 sites. Pour le projet de Bressuire, un concours a été lancé.

PROJET DE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2021-2026

Après un lancement en 2019 et différents temps d'échanges et de concertation, l'année 2020 fut consacrée à :

- la finalisation du diagnostic global,
- le diagnostic précis pour chaque centre-bourg, qui s'est concrétisée avec la réalisation de fiches "enjeux urbains" et de fiches "habitat". (cf. exemples ci-dessous),
- l'articulation avec l'ANAH des OPAH sur le territoire : projet d'une OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur des périmètres infracommunaux d'Argenton les Vallées ville, Bressuire-ville, Cerizay, L'Absie, Mauléon-ville, Moncoutant ville et Nueil-Les-Aubiers au regard des enjeux urbains et des dynamiques de revitalisation engagées; et d'une OPAH "Centres-bourgs" sur 27 communes représentant 42 centres-bourgs au regard des besoins en logements et des dynamiques économiques et locales. Un programme local couvrant l'ensemble des cœurs de bourg et de ville des communes de l'Agglomération vient compléter ce dispositif,
- le calibrage de ce nouveau programme (objectifs et enveloppe financière) et le partenariat avec les communes.

Ce projet a été présenté lors de rendez-vous individuels avec chacune des communes concernées par une OPAH RU en septembre et octobre ainsi que lors de la conférence des Maires du 13 octobre 2020.



Gens du voyage

Accueil et habitat, de l'itinérance à l'ancrage territorial



Aire à Mauléon

L'Agglomération du Bocage Bressuirais gère trois aires d'accueil des gens du voyage à Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers soit un total de 21 emplacements dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : un outil central déterminant

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, établi pour la période 2018-2023, par les services de l'État et du Département, a pour objectif d'évaluer les besoins en termes de création, d'extension et de réhabilitation des aires d'accueil et des aires de grands passages pour les gens du voyage en sus du développement des actions à caractère social.

Si certaines familles "gens du voyage" continuent de pratiquer le voyage, d'autres sont devenues sédentaires ou semi-sédentaires pour des motifs d'ordre économique ou de scolarisation des enfants. Ces nouveaux modes de vie appellent des réponses adaptées en matière d'habitat. Plusieurs projets d'action sont envisagés pour les prochaines années sur le Bocage Bressuirais dont la création de deux terrains familiaux à Bressuire et à Cerizay.

12 familles au total ont fait part de leur souhait d'accéder à un terrain familial.

La gestion des aires d'accueil : le rôle fondamental du prestataire

La gestion des trois aires d'accueil (accueil, actes de gestion et administration courante, entretien du terrain et des espaces verts, perception des droits, médiation stationnement illicite) a été confiée depuis 2018 à la société ACGV Services dont le siège social est situé à La Rochelle. La présence quasi permanente du régisseur sur les aires d'accueil est un relais précieux pour établir des contacts avec les familles, en lien avec l'accompagnatrice sociale.

La prestation se terminant le 31 mars 2021, un nouveau marché public est en préparation.

L'accompagnement social et socioprofessionnel : une opportunité de développer des actions en faveur de l'intégration des gens du voyage

L'itinérance peut rendre nécessaire un accompagnement des personnes pour les amener vers les dispositifs de droit commun. Une convention annuelle, signée avec l'État, le Département et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Thouars, établie jusqu'en décembre 2020, définit les modalités et les champs d'intervention de l'accompagnatrice sociale.

L'accompagnatrice sociale a un rôle de médiation entre les gens du voyage et le monde sédentaire au sens large. Elle a pour mission de proposer un accompagnement social global aux familles présentes sur son secteur d'intervention et de mettre en place des projets d'actions collectives sur les aires d'accueil.

Elle intervient sur les 3 aires d'accueil en présence du régisseur, à raison de 5 demi-journées au total par semaine ou lors de permanences au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bressuire.

- 37 foyers suivis en 2020 dont 17 présents depuis plus de 6 mois sur les aires.
- Un accompagnement social concernant principalement les démarches administratives, le budget, la santé.
- Des activités cinéma et piscine menées en lien avec le Centre Socio-Culturel de Bressuire pendant les vacances scolaires d'octobre : 5 familles mobilisées.



Aire à Nueil-Les-Aubiers

Les actions de soutien des partenaires dans un contexte particulier

L'année 2020 a été marquée par le contexte d'alerte nationale relative à l'épidémie de covid-19 et par deux périodes de confinement. La prévention a été au cœur des préoccupations ainsi que le maintien du lien social :

- la société ACGV Services a assuré l'information sanitaire des occupants tout au long de l'année,
- la délégation départementale de l'ARS est intervenue sur les aires d'accueil, en avril, afin d'effectuer de la prévention sur les gestes barrières et les mesures à appliquer au quotidien, en lien avec l'infirmière de la "PASS Mobile",
- le Département a fourni des masques à usage unique gratuits à l'ensemble des gens du voyage sur les 3 aires d'accueil,
- l'Agglomération a décidé d'accorder la gratuité des redevances d'occupation et de paiement des fluides aux voyageurs installés sur les aires d'accueil de Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers du 17 mars au 11 mai 2020,
- l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79) est restée mobilisée dans ses actions d'information, d'échange et d'accompagnement.
- l'accompagnement social s'est poursuivi en distanciel sur la première période de confinement avec une reprise en présentiel à partir du 11 mai 2020.
- l'enseignant chargé des Enfants issus de Familles Itinérantes et du Voyage (EFIV) a maintenu le lien avec les enfants afin d'assurer une continuité pédagogique adaptée.



Le partenariat avec la Médiathèque

Une première action a vu le jour en octobre sur l'aire d'accueil de Bressuire. Deux professionnelles de la Médiathèque sont venues sur l'aire présenter des livres et conter des histoires. Une malle à livres a ensuite été laissée en libre accès dans le bureau de l'aire d'accueil.

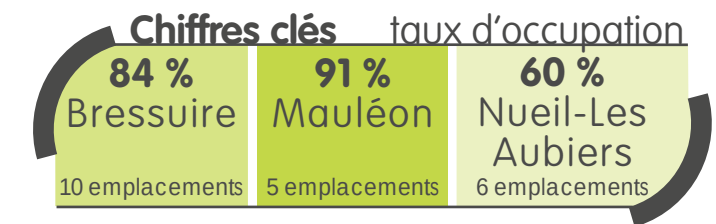
10 enfants et 4 parents ont participé à l'action.

Le règlement intérieur des aires d'accueil : un travail partenarial et collectif

Un travail d'harmonisation du règlement intérieur des aires d'accueil des gens du voyage a été mené, en début d'année, avec les partenaires (gendarmerie, ACGV Services, ADAGV79, CIAS de Thouars) et les services de l'agglomération (technique et juridique).

Il régit les relations entre le gestionnaire et les occupants et précise notamment les conditions de séjour, les règles de vie en collectivité ainsi que les droits et obligations réciproques.

Il a été approuvé lors du conseil communautaire du 20 février 2020 et est affiché sur chaque aire d'accueil.



Milieux aquatiques

Valoriser les paysages et la biodiversité

Le service milieux aquatiques met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels du bassin versant de l'Argenton. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles (site Natura 2000 et Espèces Exotiques Envahissantes). Afin de conserver une gestion à l'échelle des bassins versants, l'Agglomération du Bocage Bressuirais adhère à différents syndicats et a conclu des ententes avec la Communauté de Communes du Thouarsais et le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret (SIBT).



Organisation de la compétence GEMAPI sur les bassins de la Sèvre Nantaise et du Layon

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprend 4 missions obligatoires qui concernent la maîtrise d'ouvrage des travaux et la coordination à l'échelle du bassin versant, ainsi que 8 missions facultatives.

BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglomération adhère à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Sèvre Nantaise, qui finance et réalise l'ensemble des travaux d'aménagement des cours d'eau pour la partie du bassin de la Sèvre Nantaise située sur le territoire de l'Agglomération.

L'Agglomération est représentée par 4 élus au sein du Conseil Syndical de l'EPTB, qui définit chaque année le programme de travaux et les actions d'aménagement des cours d'eau.



BASSIN DU LAYON, AUBANCE, LOUET

Le bassin du Layon comprend notamment 3 communes et communes déléguées de l'Agglomération du Bocage Bressuirais : Argentonay, Saint-Maurice Étusson et Genneton.

Afin de répondre aux dispositions de la loi Notre, l'Agglomération adhère, depuis le 1^{er} janvier 2018 au Syndicat du Layon-Aubance-Louets, avec transfert des missions obligatoires de la GEMAPI.

L'Agglomération est représentée au sein de ce Syndicat par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

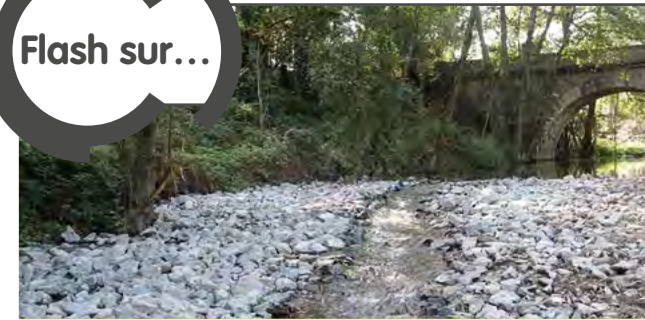


Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

CTMA DE L'ARGENTON

L'année 2020 a été consacrée à la mise en œuvre de la 3^{ème} tranche du CTMA de l'Argenton 2018-2022. Cette tranche a permis la mise en œuvre de plusieurs actions de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Argenton : restauration morphologique de ruisseaux, aménagement d'ouvrages hydrauliques, pose de clôtures et d'abreuvoirs, suppression de peupliers sur berges, entretien des berges, actions de communication et de sensibilisation.

Flash sur...



L'effacement des barrages de Féron sur l'Argent à Nueil-Les-Aubiers

Les deux ouvrages étaient situés sur l'Argent, en aval du pont de Féron, sur la commune de Nueil-Les-Aubiers. Le plus proche du pont était un barrage en béton qui servait, historiquement, de station de mesure des débits de l'Argent (celle-ci n'était plus utilisée depuis 1995). Le plus en aval, qui était aussi le plus ancien, était un batardeau en pierres qui servait à irriguer les prairies qui bordent l'Argent.

Les 2 barrages étaient, entre autres, des obstacles à la continuité piscicole empêchant et/ou retardant certaines espèces d'accomplir leur cycle de reproduction.

Après avoir mené une concertation avec les propriétaires concernés, il a été décidé d'effacer les 2 barrages et de compenser la baisse du niveau d'eau par la création d'un nouveau radier, par apport de granulats. Au total, environ 120 m³ de granulats (0-300 mm) ont été disposés dans le fond de la rivière sous la forme d'un radier. Pour le rendre franchissable par les poissons, une pente faible (2,5 %) a été réalisée. Des blocs de pierre ont également été répartis sur les anciennes retenues. Ils serviront de caches pour les espèces aquatiques.

CTMA DU THOUARET

Une convention d'entente entre l'Agglomération du Bocage Bressuirais et le SIBT permet une gestion cohérente de la rivière. Le Syndicat du Thouaret gère les travaux et assure le paiement des prestations. Il perçoit les subventions des financeurs (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental des Deux-Sèvres), puis demande aux trois collectivités du bassin du Thouaret le reste à charge, selon le mode de calcul défini dans la convention d'entente.

L'année 2020 est la 1^{ère} année du CTMA du Thouaret 2020-2022. La mise en place de ce nouveau contrat a cependant pris du retard à cause de la covid. L'enquête publique qui devait se dérouler en avril a été reportée en septembre. La signature du contrat a donc eu lieu le 7 octobre 2020. Même si certaines actions prévues ont été reportées à 2021 (par manque de la Déclaration d'intérêt général), d'autres actions ont pu être réalisées : pose de clôtures, réalisation de descentes empierrées, entretien des berges, plantation de ripisylve.



Signature du CTMA du Thouaret 2020-2022 le 7 octobre 2020 à Saint-Varent
En présence de Armelle CASSIN Vice-Présidente de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, Gérard GIRET Président du Syndicat du Thouaret, Olivier RAYNARD Directeur de la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Nathalie LANZI Vice-Présidente à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Animation du site NATURA 2000

L'animation du site s'inscrit dans le cadre d'une convention de 3 ans, signée avec l'État, pour la période 2020-2022.

LES ACTIONS 2020

Comme les années passées, la mission a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.

Espèces Exotiques Envahissantes

Cette action a consisté à piéger le ragondin grâce à la mise en place d'une campagne de lutte collective.

Chiffres clés

442
personnes
sensibilisées

31
animations
nature

6,3 km
de clôtures
installées

5
ouvrages
aménagés
pour la restauration
de la continuité
écologique avec
210 m³ de granulats

23
abreuvoirs
aménagés



Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Contrat d'Objectif Territorial (COT) comme levier de la transition écologique

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET amorce le changement et est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique du territoire. Il défie les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, s'y adapter, maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables tout en intégrant les enjeux régionaux et en étant cohérent avec les objectifs et engagements internationaux de la France.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais par son implication dans le déploiement de son PCAET contribue à la réduction des consommations d'énergie et à la lutte contre le changement climatique.

La France s'est fixé comme objectif de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et de 75 % à l'horizon 2050, par rapport à l'année de référence de 1990. Si le sujet est pris en charge au niveau international et national, les réponses relèvent de l'action locale.

Objectifs du PCAET, projet territorial stratégique :

- réduire les émissions de GES du territoire (volet "atténuation") ,
- adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet "adaptation").

Il est composé de 9 documents : le diagnostic, la stratégie territoriale, le programme d'actions, l'étude de vulnérabilité, la séquestration carbone, l'étude des réseaux de transport de l'énergie, l'évaluation environnementale stratégique, l'étude des polluants atmosphériques et le rapport non technique.

LES RÉALISATIONS 2020

Finalisation du programme d'actions et de son impact environnemental sur le territoire

Le programme d'actions définit les actions à mettre en œuvre par la collectivité et par tous les acteurs socio-économiques pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés. Tous les secteurs d'activités sont concernés : résidentiel, tertiaire ; transport routier et autres transports ; agriculture ; déchets ; industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de GES dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation).

Le programme de 48 actions intègre les actions de communication, sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Celles-ci conditionnent la réussite du plan et l'atteinte des objectifs.

Chaque action fait l'objet d'une fiche contenant :

- description et étapes de mise en œuvre,
- service ou personne référent(e),
- budget,
- calendrier de déploiement,
- les indicateurs de suivi et de résultats,
- impact environnemental de l'action...

L'évaluation environnementale est proportionnée à l'importance du PCAET, aux effets de sa mise en œuvre ainsi qu'aux enjeux environnementaux de la zone considérée.

Le projet de PCAET et son rapport sur les incidences environnementales sont transmis à l'avis de l'autorité environnementale qui doit le rendre sous 3 mois. Il sera ensuite modifié si besoin puis approuvé par le conseil communautaire et enfin, mis à disposition du public par voie électronique au moins pendant 30 jours au cours du deuxième semestre 2021.

Organisation de la gouvernance du PCAET

Un élu-pilote a été désigné pour être le porte-parole du PCAET. Il veille à la cohérence de celui-ci avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et les différents programmes de l'Agglomération. Il doit mobiliser les autres élus pour qu'ils s'approprient pleinement le projet et deviennent force de proposition.

En outre, le soutien des élus au PCAET est essentiel pour le personnel au sein de la collectivité.

La transversalité en interne est indispensable à la réussite de la définition puis de la mise en place de la transition.

Lancement de la commission "transition énergétique"

Elle est chargée de travailler sur les 7 axes du PCAET par groupe de travail, sur des thématiques comme la planification énergétique, les énergies renouvelables, la rénovation énergétique, la maîtrise de l'énergie ou l'adaptation au changement climatique...

Elle prend en compte les évolutions législatives, propose des améliorations et des retours d'expérience réussis en faveur de la transition énergétique.

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT) pour la transition écologique s'appuie sur les démarches déjà engagées de la collectivité (PCAET), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et pose la stratégie projetée pour les 4 ans en matière de transition écologique et énergétique.

Il permet à la collectivité de définir/compléter une stratégie, un plan d'actions et de suivre ou d'évaluer la performance globale de sa politique territoriale. Il s'agit de faire de la transition énergétique une opportunité de développement territorial en créant un nouveau modèle énergétique, sobre, décarboné et local.

Il s'appuie sur des référentiels et permet l'obtention de labels reconnus ("Cit'ergie" et "Économie circulaire") qui illustrent l'action et l'engagement de la collectivité.

Ce programme sera accompagné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Régie des énergies renouvelables

L'Agglomération du Bocage Bressuirais produit et vend de l'énergie renouvelable sous deux formes :

- de la chaleur, par le biais de la chaufferie bois située sur le site de Saint-Porchaire à Bressuire et d'un réseau de chaleur qui dessert la zone d'activités,
- De l'électricité, au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de ses bâtiments ou au sol.

LA CHAUFFERIE BOIS ET LE RÉSEAU DE CHALEUR À SAINT-PORCHAIRE – BRESSUIRE

L'Agglomération est équipée d'une chaufferie bois située sur le site technique, zone d'activités de Saint-Porchaire à Bressuire.

La chaufferie dessert les bureaux du pôle "Aménagement environnement et ingénierie territoriale", ainsi que les bureaux du Syndicat du Val de Loire et 5 entreprises du Parc d'activités de Saint-Porchaire, par le biais d'un réseau de canalisations, d'un linéaire de 1720 mètres, où circule de l'eau à 85 °C. Pour ces usagers, la vente de chaleur est réalisée sous forme d'un abonnement et d'un prix au kWh consommé.

La consommation d'énergie pour la saison 2019/2020 s'élève à 427 Mwh, en baisse de 8,96 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de la saison de chauffe 2019/2020, la chaufferie bois a brûlé 265 tonnes de plaquettes forestières et consommé 14320 litres de fuel.

La crise covid-19 et le premier confinement ont eu impact important sur la baisse de consommation en fin de saison de chauffe.



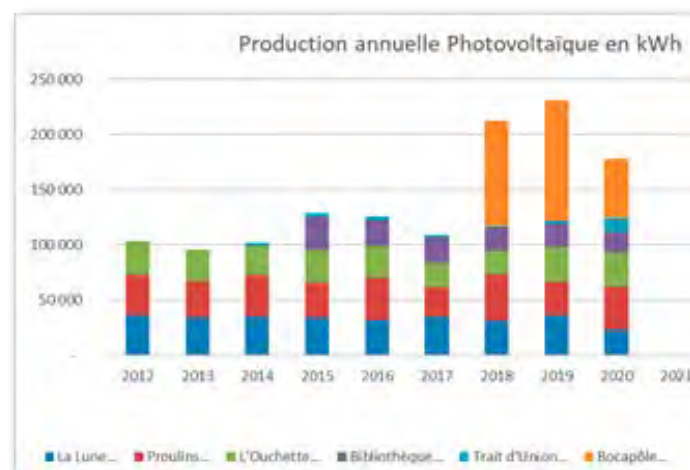
LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments suivants :

- atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers
- atelier relais de l'Ouchette à la Forêt sur Sèvre
- atelier relais de la Lune au Pin
- bibliothèque de Cerizay
- Trait d'Union à la Forêt sur Sèvre
- Bocapole à Bressuire

La puissance totale des 6 sites est de 231 kWc. En 2020, la production électrique a atteint 178 100 kWh soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 36 foyers. La superficie totale de panneaux installés sur ces sites est de 1 688 m².

Un système de contrôle à distance de ces installations a été installé en 2020, afin d'assurer un meilleur suivi de la production.



3

**À tous les âges de la vie,
des services aux publics
pour être solidaire
et rendre autonome**

Enfance – Petite-enfance

Le projet de services aux familles se construit.

Dès les premiers jours de l'état d'urgence sanitaire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et ses 30 partenaires dans l'accueil des enfants et des jeunes ont cherché à s'organiser pour accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise. Face à l'isolement des familles, il est apparu important à chacun de maintenir le lien aux familles. Toute l'année, dans chaque étape de l'évolution des mesures pour faire face à la pandémie, les acteurs des services aux familles se sont adaptés avec ces deux préoccupations : s'organiser et maintenir le lien. Un grand merci à tous : encadrants, responsables, élus locaux et bénévoles des associations.

Cette nécessité d'organisation pour répondre aux besoins des familles du Bocage a aussi fait l'objet d'une réflexion pour l'avenir. C'est dans le cadre de l'élaboration d'une **Convention Territoriale Globale (CTG)** avec La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) que se sont tenues 20 réunions entre septembre et décembre pour à la fois travailler en proximité à l'échelle des bassins de vie et à l'échelon de l'Agglomération avec tous les acteurs sur l'offre d'accueil, l'accès aux services, l'accueil du handicap, mais aussi l'offre éducative, culturelle, sportive, ludique, numérique...

Ce projet de CTG prendra forme en 2021 pour cinq ans.

Petite-enfance Grandir et d'épanouir

Qu'ils soient gérés par des associations ou directement par la direction de l'Enfance et de la petite-enfance, de nombreux services petite-enfance existent sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ils ont pour mission de répondre aux besoins d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de soutenir la fonction parentale et de favoriser l'épanouissement du jeune enfant.



Multi-accueil Pirouette à Bressuire

Une année sous le signe du changement

Des changements dans l'organisation avec l'installation d'une nouvelle équipe de direction et l'arrivée de deux nouvelles responsables sur les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 1, 2, 3 Soleil à La Chapelle Saint-Laurent et des Câlinois à Moncoutant sur Sèvre

Des changements dans le fonctionnement avec le contexte sanitaire qui a :

- demandé une grande réactivité aux équipes pour assurer la continuité de service et l'accueil de publics prioritaires,
- modifié les projets de l'année dans les établissements et dans les relais petite enfance,
- permis l'émergence de nouvelles dynamiques de travail à distance, en synergie, décroissant...
- favorisé la créativité en poussant chaque professionnelle à se réinventer pour continuer de proposer un contenu d'activité enrichissant et épanouissant,
- renforcé les liens avec les partenaires institutionnels de la petite enfance que sont la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sans oublier les médecins-référents des EAJE qui ont été à nos côtés pour gérer les événements.

Nous retiendrons de cette année la forte capacité d'adaptation, la reconnaissance de la place importante des services Petite enfance pour le fonctionnement d'un territoire et l'envie des professionnelles de terrain de rendre le meilleur service possible à la population comme l'illustre les efforts des services faits pour maintenir la continuité de service, mais aussi la qualité de l'animation qui a pu être proposée cette année.

Les relais Petite enfance

CONTINUITÉ PENDANT LA CRISE

L'arrêt momentané des temps collectifs pendant la crise sanitaire a conduit les relais à se réinventer. Les assistantes maternelles ont été invitées par les animatrices des relais à partager leurs réalisations avec leurs collègues. En fin d'année, "chaque jour, un défi à réaliser avec les enfants accueillis" leur a été proposé. Les photos de ces moments d'éveils ont été partagées entre professionnelles. Elles ont répondu en nombre à ces sollicitations et à ce maintien du lien.

En parallèle, les animatrices ont maintenu le lien en contactant les assistantes maternelles individuellement pour échanger sur leur quotidien, et en restant disponibles par mail, tout en continuant d'assurer les permanences téléphoniques de tous les secteurs. Afin d'accompagner au mieux les parents employeurs, les animatrices des relais ont travaillé sur la réactualisation des livrets notamment celui nommé "Employer une assistante maternelle agréée".



"Chaque jour un défi"

Les établissements d'accueil du jeune enfant

MALGRÉ TOUT "PARTIR EN VOYAGE"

Le thème de l'année pour tous les établissements d'accueil du jeune enfant était prémonitoire "partir en voyage".

Cette année particulière a permis de faire travailler l'imagination des petits et des grands autour du thème du voyage. En voici quelques illustrations :

1, 2, 3 Soleil à La Chapelle Saint-Laurent est parti à la découverte des différents continents. Plusieurs animations ont été mises en place tout au long de l'année, dont une journée spéciale "antarctique", temps fort du mois de février 2020.

Lors de cette journée, le multiaccueil a été décoré (grâce à des objets de récupération apportés par les parents) pour que les enfants partent en voyage en "antarctique". Ce fut l'occasion pour eux de jouer à l'intérieur de l'igloo, de se laisser glisser sur des luges, de se déguiser grâce à des tenues chaudes (combinaison, après-ski, bonnets...), de simuler une bataille de boule de neige avec des ballons gonflables, de faire une activité créative autour des icebergs...

Une belle journée de partage et de découverte pour les enfants, mais aussi pour les familles qui ont pu voir la réalisation faite grâce aux matériaux de récupération qu'ils avaient apportés!



Multi-accueil Chamaille à Bressuire

Pour le multiaccueil **Pirouette à Bressuire** le thème s'est matérialisé grâce à la semaine nationale du goût en octobre 2020. Durant cette semaine particulière, l'agent de restauration a préparé des spécialités culinaires de différents pays. Ainsi, les enfants ont pu déguster des plats orientaux avec un tajine d'agneau aux pruneaux et un Palouza, américains avec des mini-wraps et un nugget frites, asiatiques avec un sauté de porc au caramel et des boules coco, créoles avec un cabillaud à la banane et au curry et enfin, européen, avec un goulash et un tiramisu chocolat.

Cela a été également l'occasion de proposer différentes activités aux enfants : se déguiser, danser, fabriquer des lanternes chinoises, décorer des cornets de pop-corn, ou encore écouter des histoires.

Cette semaine du goût a été un support pour s'ouvrir à de nouveaux horizons, découvrir de nouvelles saveurs, et proposer des activités variées aux enfants.

La crèche accueille des familles aux origines variées. Cet événement a donc permis d'échanger, de partager avec les parents sur leur savoir-faire, leur richesse culinaire. Nul doute qu'en octobre prochain, l'équipe éducative renouvellera l'expérience avec nouveau thème.

Pour **Chamaille, à Bressuire** en février 2020 cinq élèves du Lycée S. Signoret de Bressuire sont venues mener une activité autour du thème. Tout d'abord, elles ont proposé aux enfants de découvrir l'intérieur d'une valise où se cachaient différents objets relatifs à la saison de l'hiver et de l'été. Ensuite, les élèves ont proposé aux enfants trois ateliers différents : un premier atelier de coloriage sur tous les objets de la valise suivi de deux ateliers de manipulation, un de sable et l'autre de glaçons.

Les enfants ont partagé ensemble ce moment riche d'émotions, de sensations et d'échanges...

Enfance

Découvrir et partager avec les copines et les copains

La politique publique en faveur de l'enfance a poursuivi ses différents objectifs, dans un contexte très différent :

- satisfaire le besoin des familles,
- contribuer à l'éducation et à l'épanouissement des enfants,
- garantir l'égalité des chances.

Cette politique publique est mise en œuvre suivant les secteurs géographiques du territoire en régie ou portée par des partenaires associatifs ou des communes.

Accueillir et animer différemment

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a amené les équipes à revisiter l'animation pour que celle-ci réponde malgré tout aux objectifs précédemment cités.

MAINTENIR LE LIEN

Le Bocage est solidaire et convivial!

Les initiatives prises par les acteurs pour rester en lien pendant le confinement ont été nombreuses avec pour objectif de :

- maintenir le lien avec les familles et les enfants,
- maintenir le lien avec les partenaires existants,
- proposer des activités éducatives pour les enfants et des réflexions éducatives pour les parents.

Des lettres d'information ou mails adressés aux familles régulièrement (1 à 2 fois par semaine) invitant les familles à partager des moments avec leur(s) enfant(s) : activités manuelles, artistiques, scientifiques, détente... et une information à visée éducative (la bienveillance, l'importance de l'imagination, les conflits dans la fratrie, le sommeil...) [www.agglo2b.fr/rubrique services à la personne > pour les 3-12 ans > idées d'activités](http://www.agglo2b.fr/rubrique/services%20a%20la%20personne%20pour%20les%203-12%20ans%20id%C3%A9es%20d'activit%C3%A9s)

"Donnons à chaque résident en maison de retraite, un peu de fleurs et de bonheur!" Le défi des cartes fleuries est lancé le 24 mars dans le sud du Bocage Bressuirais et les familles se prêtent joyeusement à cette idée solidaire. Les cartes fleuries reçues ont été communiquées les 31 mars et 27 avril à 6 établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes de Chiché, Moncoutant-sur-Sèvre, Largeasse, La Chapelle Saint-Laurent et L'Absie.



Une vidéo par jour, en décembre, pour les résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de La Chapelle Saint-Laurent, réalisée par l'accueil périscolaire/mercredi.



ACCUEILLIR L'ENFANT & SA FAMILLE DANS UN CADRE SANITAIRE CONTRAINT

Pendant le premier confinement, mobilisés par la situation de crise, les soignants, les personnels des EHPAD, les gendarmes, pompiers ont pu trouver des solutions d'accueil de leurs enfants en âge scolaire grâce à la mobilisation de tous les acteurs du Bocage. L'Agglomération et les associations ont fait le choix de ne pas facturer ce temps d'accueil pour ne pas mettre de freins au bon déroulement de la gestion de la crise sanitaire.

Dans le sillage de l'organisation des écoles, les accueils périscolaires ont accueilli 50 enfants sur 11 sites scolaires. Le mercredi, l'accueil s'est organisé à Bressuire, La Chapelle Saint-Laurent, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers permettant d'accueillir près de 30 enfants. Et pendant les vacances d'avril, les parents de 65 enfants ont pu proposer à leurs enfants des journées de loisirs à Bressuire, La Chapelle Saint-Laurent, Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers.

À l'issue du premier confinement, les enfants ont progressivement retrouvé l'école, mais également les accueils périscolaires matin/soir, du mercredi et les accueils de loisirs des vacances.

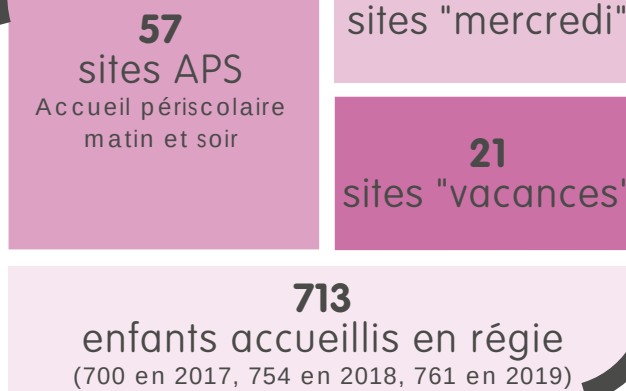
L'ensemble des professionnels de l'enfance ont mis en œuvre les différents protocoles sanitaires pour assurer la sécurité des enfants accueillis : organiser les conditions d'accueil en recherchant parfois de nouveaux locaux...

Au-delà de l'aspect sanitaire, ils ont revisité la manière d'animer une activité, un groupe... afin d'offrir aux enfants un service de qualité en maintenant le plaisir, le jeu, la découverte et le vivre ensemble.

Les programmes d'animation des vacances ont dû être revisités de nombreuses fois en fonction de l'avancée des différents protocoles.

Cependant, les équipes d'animations ont pu proposer des programmes d'activités variées et riches où les enfants ont pu partager des temps de plaisir et de bonheur.

Chiffres clés



Savoir rouler à vélo



L'objectif national est de généraliser l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Le service enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est engagé dans le "Savoir rouler à vélo" avec la Préfecture des Deux-Sèvres, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), Inspection académique, Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), Union Sportive de l'Enseignement Premiers degrés (USEP), Union Française des Oeuvres Laïque d'Éducation physique (UFOLEP)...

Deux journées de formations se sont déroulées à La Chapelle Saint-Laurent. Sur les 18 animateurs présents, 15 travaillent au sein des structures enfance de l'Agglomération. Les animateurs ont ainsi été formés pour accompagner les enfants, en complément de l'apprentissage effectué sur les temps scolaires pour que tous les enfants du territoire puissent :

- **SAVOIR PÉDALER**, maîtriser les fondamentaux du vélo,
- **SAVOIR CIRCULER**, découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé,
- **SAVOIR ROULER À VÉLO**, circuler en autonomie sur la voie publique.

Développer son réseau partenarial

L'Agglomération assure à la fois la structuration des services aux familles, la convergence des politiques publiques et l'animation du réseau d'acteurs.

AMÉLIORER L'INFORMATION COMMUNE ENTRE LES ACTEURS

Différentes actions ont concouru à cet objectif :

- des rencontres en visioconférence régulières,
- des outils partagés développés où chaque acteur de l'enfance peut consulter et partager :
 - des ressources/idées d'animations,
 - des ressources pédagogiques éducatives,
 - des textes réglementaires/foire aux questions,
 - des programmes d'animation.

L'actualisation des structures ouvertes pendant chaque vacances permettant ainsi aux professionnels des structures fermées d'orienter les familles vers des lieux d'accueils ouverts.

ÊTRE SOLIDAIRES

Face à cette crise inédite, l'enjeu a été également de permettre à tous les acteurs de ne pas être isolés. Les échanges téléphoniques en visioconférence et par mail ont permis à chacun d'échanger sur les situations rencontrées.

Les accueils de loisirs ouverts l'été avaient peu de temps pour organiser l'approvisionnement en produits virucides et les produits se faisaient rares et chers. Afin de faciliter les démarches, l'Agglomération leur a proposé la réalisation d'une commande groupée permettant à la fois d'assurer l'approvisionnement et la maîtrise des coûts du fait d'une commande plus importante.

La crise a aussi questionné les responsables sur l'équilibre financier de leurs structures. Pour mesurer l'impact et anticiper sur les risques économiques, des outils ont été partagés avec huit associations qui pouvaient être fragilisées. Le partage de connaissances sur les mécanismes d'aides financières a aussi contribué au lien qui se trouve aujourd'hui renforcé entre les responsables des structures qu'elles soient publiques ou associatives.

Flash sur...



La participation des enfants au spectacle "les Ferrailloz" à la maison des Arts à Bressuire, le 22 octobre 2020

Politique jeunesse courte-échelle vers l'autonomie



En 2018, l'Agglomération a adopté sa politique jeunesse. Ce document trace le cadre d'une harmonisation des politiques jeunesse sur le territoire par un maillage des services proposés et une politique de coopération avec les acteurs œuvrant dans le domaine.

Cette année, en lien avec la crise covid-19, ces derniers ont su faire preuve d'adaptation et de créativité pour "garder le lien".

L'espace jeunesse "La Grange" reste mobilisé !

Bien qu'ayant dû fermer à 2 reprises, de mi-mars à mi-mai et en novembre/décembre, les référentes jeunesse de l'espace "La Grange", situé à Bressuire, sont restées mobilisées pour informer et accompagner les 11-30 ans dans leurs démarches, répondre à leurs questions sur l'emploi, l'orientation, les loisirs, les projets jeunes, la mobilité européenne & internationale...

La page Facebook - Information jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais avec ses parutions quotidiennes a permis de rester en lien avec l'actualité, l'information jeunesse via notamment des petits jeux...

Une liste de baby-sitters volontaires pour garder les enfants du personnel soignant a aussi été réalisée afin de faciliter la mise en relation des familles et des jeunes.

Le livret de stage 3^{ème} décrivant les métiers à découvrir et terrains de stage possibles au sein de l'Agglomération pour les élèves de 3^{ème} (métiers de l'animation, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'environnement, de la culture et de l'administration...) a été finalisé. Ce guide a été communiqué aux directeurs et principaux des collèges ainsi qu'aux référents jeunesse du territoire.

Cette année a également été marquée par l'élaboration de la plaquette retraçant les missions et actions du service jeunesse ainsi que par l'actualisation de la page jeunesse du site internet de l'Agglomération.

En 2020, la Grange a géré 1494 contacts (physiques, téléphoniques, mail)



DES ÉVÉNEMENTS MAINTENUS ET ADAPTÉS

Les événementiels à l'échelle du Bocage, habituellement organisés à Bocapole, se sont adaptés au contexte sanitaire.

Flash sur...

LE FORUM JOBS 2020 EN 1 CLIC

DU 9 AU 13 JUIN

Rendez-vous en ligne
www.forumjobs.agglo2b.fr

Le Forum Jobs

Suite à l'annulation du Forum Jobs prévu mars, un "Forum Jobs en un clic" a été mis en ligne sur le site internet de l'Agglomération. Au programme : des points législation (travailler avant 18 ans, protection sociale et départ à l'étranger...), des liens internet et documents ressources, des trucs et astuces (rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche, organiser sa recherche de job...), des offres d'emploi et la possibilité de prendre rendez-vous avec une référente jeunesse en visioconférence ou par téléphone.

72 jeunes ont pris rendez-vous

Le Forum Mobilité européenne et internationale

De la même manière que pour le Forum Jobs, le Forum Mobilité prévu en décembre s'est adapté au contexte sanitaire avec la mise en ligne, sur le site de l'Agglomération du 1^{er} au 10 décembre, de contenu législatif, de conseils, d'offres d'emploi... Et des prises de rendez-vous possibles avec les jeunes en visioconférence ou par téléphone.

20 jeunes ont pris rendez-vous



COLLABORER À UN MODULE D'INITIATIVE LOCALE (MIL)

Le service jeunesse a poursuivi son partenariat avec la MFR Sèvreurope de Bressuire au travers de sa collaboration au Module M22 TECAD (Techniques d'Expression, de Communication, d'Animation et de Documentation) auprès de jeunes étudiants et apprentis de la classe de BTS ADR 2^{ème} année (Développement et animation des territoires ruraux).

Autour du thème "Être étudiant à Bressuire", cinq thématiques ont été développées :

- le transport,
- le logement,
- la vie en dehors des études (loisirs, culture, sport),
- l'offre de formation diplômante,
- les aides financières et les emplois étudiants.

Au regard du contexte covid-19, au lieu d'avoir une mise en scène de 5 tableaux sous forme de saynètes jouées en présentiel devant une classe de terminale du territoire, la représentation a eu lieu en visioconférence.

18 jeunes de la MFR Sèvreurope ont participé au projet.

19 jeunes de Terminale Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) ont participé à la visioconférence.



Partout sur le territoire, le lien entretenu avec les jeunes

Dans le cadre de sa politique jeunesse, l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'appuie sur le réseau associatif local "jeunesse" afin de relayer son action conjointement avec l'objet social des associations porteuses de la fonction "réfèrent jeunesse".

LES JEUNES ACTEURS EN CONFINEMENT

Tout comme les référents jeunesse de l'espace "La Grange", le réseau des référents jeunesse du territoire a déployé de multiples initiatives en période de confinement. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples...

Sur le Moncoutantais, les jeunes se sont emparés du Live avec, chaque semaine de mars à mai, trois témoignages de jeunes aux parcours particuliers. "C'est un vrai plaisir de pouvoir partager et échanger avec des jeunes de notre territoire ; des jeunes pleins d'envies et d'espoir".

À Nueil-Les-Aubiers, l'initiative du réfèrent jeunesse a permis à 12 collégiens de ne pas décrocher de leur relation aux enseignants. Deux fois par semaine, les professeurs du collège ont communiqué les cours et l'animateur a constitué un dossier papier pour les jeunes avec les consignes pour chacun. Les jeunes, accompagnés d'un parent, venaient à l'espace jeunesse chercher le dossier et remettre le précédent.

Autre initiative sur le Mauléonais : "idée musicale d'un vieux con-finé" qui a été lancée par le réfèrent jeunesse sur le compte Facebook et colportée ensuite par d'autres référents jeunesse du Bocage. "Choisis une instru, attrape le crayon et écris quelques lignes" sur un thème : le confinement pendant et après. L'idée musicale s'est répandue sur le bocage et jusqu'au Thouarsais et a mobilisé les jeunes, mais aussi les enfants, les parents et les grands-parents.

Le réfèrent jeunesse a reçu 40 contributions !



... ET DÉCONFINÉS

Le lien avec les jeunes a permis de relancer dès que cela était possible les projets d'été et de rouvrir les espaces jeunesse. Ainsi malgré le contexte les animateurs-référents ont pu accompagner les projets de séjours, les projets de réouverture de foyers de jeunes.

Signe que les propositions sont bien repérées, ce sont 670 jeunes qui ont pu être en contact physique avec les animateurs sur cette année si particulière, dont 320 dans les espaces jeunesse du territoire et 284 accompagnés dans leur projet collectif.



LES ANIMATEURS RÉFÉRENTS JEUNESSE ET MICROPROJETS JEUNES

Les Animateurs Référents jeunesse permettent de développer l'information et l'animation jeunesse sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. En 2020, ce maillage est soutenu par le Programme d'Investissement d'Avenir et l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Le partenariat avec les associations locales porteuses de cette fonction (Centre Socio-Culturel [CSC] du Mauléonais, CSC du Cerizéen, CSC de Nueil-Les-Aubiers, CSC La Colporteur, Familles Rurales de Moncoutant-sur-Sèvre et le CSC de Bressuire) s'est traduit par un financement de fonctionnement de la collectivité à hauteur de 140000 €. De même, la subvention apportée à l'association BOGAJE pour animer le réseau des référents jeunesse et réaliser les démarches administratives nécessaires au soutien financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a été reconduite.

L'Agglomération a également poursuivi son accompagnement aux initiatives des jeunes par l'aide au montage de projets et le financement de microprojets jeunes. En raison du contexte sanitaire, seuls 2 projets ont bénéficié d'une aide financière cette année (séjour en bivouac et sortie au Futuroscope). 1 200 € ont été accordés.

12 jeunes issus du Mauléonais et de l'Argentonnois sont venus présenter les deux projets qui ont concerné 40 jeunes différents.

Maintien à domicile

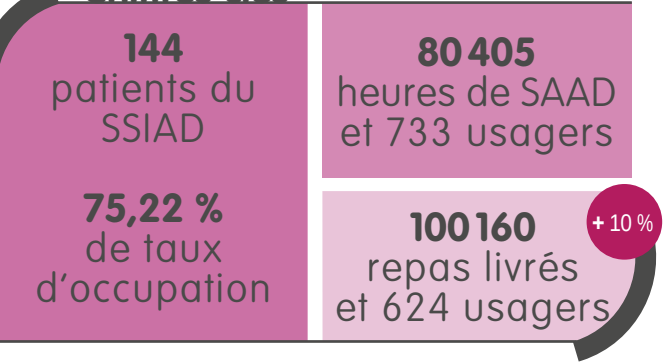
Rendre plus facile la vie chez soi

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais accompagne les personnes en perte d'autonomie pour vivre chez elles, dans les meilleures conditions, en proposant des services de maintien à domicile adaptés : repas à domicile, aide et accompagnement à domicile, soins infirmiers.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le secteur des Services à domicile a été en première ligne pour répondre aux besoins des usagers.

1 501 usagers ont fait appel à ses services en 2020.

Chiffres clés



Présence continue des services Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et Repas à domicile

Pour faire face à la pandémie, le CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est mobilisé pour assurer l'ensemble des prestations à domicile et ainsi limiter l'isolement des bénéficiaires.

Le maintien des interventions auprès des personnes dépendantes, l'entretien du logement, l'aide aux courses, les repas à domicile, toutes ces activités réalisées au long de l'année ont contribué à renforcer la présence et le soutien apportés par nos services. Seules ont été suspendues les interventions à la demande des familles.

Des protocoles sanitaires ont été mis en place afin d'assurer la protection des agents à domicile et des usagers (rappel régulier des gestes barrières, matériel de protection : masques, gel hydroalcoolique, gants...).

L'activité des services à la hausse sur 2020 démontre que nos services sont indispensables dans la vie quotidienne des personnes vulnérables et en valorise le travail accompli.

Cette période troublée met en lumière l'investissement, la disponibilité et le grand professionnalisme des équipes.



Flash sur...



Les encouragements et remerciements destinés aux équipes travaillant à domicile, UN ÉLAN DE MOBILISATION ET DE SOLIDARITÉ

Le Département et l'ARS se sont mobilisés à nos côtés pour nous soutenir et nous accompagner dans cette période de crise sanitaire.

Les services de l'Agglomération sont intervenus pour mettre à disposition temporairement des moyens humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement des services de maintien à domicile.

Des dons et des marques de soutien aux équipes ont été adressés au CIAS en reconnaissance du travail effectué par le personnel à domicile.



L'amélioration continue de la qualité des services SAAD et SSIAD

HARMONISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU PERSONNEL À DOMICILE

Le travail engagé par le CIAS sur l'harmonisation des services et des conditions de travail du personnel s'est poursuivi sur 2020 avec :

- l'augmentation des temps de travail et de nouvelles titularisations,
- la réorganisation des temps de réunions, des transmissions, qui a dû être adaptée aux exigences de la crise sanitaire.

MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉGESTION

Le lancement de l'équipement en téléphonie des agents travaillant à domicile (aides à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignantes) a été initié en fin d'année. À terme, chaque agent sera équipé d'un smartphone permettant d'avoir accès aux plannings de travail, de valider leur présence à domicile (télégestion), de réaliser les transmissions et d'avoir accès aux informations du service et de la collectivité. Ils s'agit d'un véritable outil professionnel permettant d'améliorer les conditions de travail des agents et de moderniser la gestion du service.

LA CRÉATION DU SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE (SPASAD) : POUR UNE MEILLEURE COORDINATION AUPRÈS DE L'USAGER

La coordination de l'aide et du soin correspond à une évolution nécessaire des prestations face à l'importance des enjeux du vieillissement de la population et du souhait de vivre à domicile.

Le CIAS a travaillé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département, à la création d'un SPASAD.

L'objectif est de mettre en place une coordination des interventions dans le cadre d'une prise en charge globale des personnes aidées par le SAAD et admises en SSIAD.

La gestion optimisée des plannings en fonction des besoins des personnes aidées et des modalités d'intervention permet de mutualiser les moyens humains et techniques et de mieux s'adapter aux attentes des personnes prises en charge.

Le SPASAD a reçu l'autorisation de fonctionner en décembre.



L'adaptation de l'emploi à domicile par la formation

La formation professionnelle est une nécessité pour s'adapter aux évolutions des métiers à domicile et enrichir les pratiques professionnelles. Elle est également un outil d'adaptation aux nouvelles exigences du métier. La pandémie a mis un coup de frein dans la réalisation du plan de formation prévisionnel. Toutefois, les agents ont pu échanger sur leur vécu par le biais des groupes de paroles et par la formation en intra.

DES GROUPES DE PAROLES INTERSERVICES

Depuis plusieurs années, le personnel du SAAD et du SSIAD bénéficie d'un espace d'écoute et d'expression sur les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. La gestion du groupe de paroles est assurée par un professionnel de l'organisme de formation Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins (CEFRAS). C'est un lieu de ressource où chacun peut faire part de ses expériences et échanger autour de situations parfois difficiles au domicile.

En 2020, ces rencontres ont été maintenues (excepté celle de mars) afin de permettre aux agents d'échanger sur la situation sanitaire très anxiogène, de partager leurs craintes, leurs émotions. Plus que jamais, ces temps d'échanges ont été bénéfiques dans l'accompagnement et le soutien des équipes.

LA FORMATION EN INTRA POUR SÉCURISER LES INTERVENTIONS

Un rapprochement avec les SSIAD du Nord du Département a permis de mettre en place des temps de formation en intra, dispensés par les infirmières coordinatrices du SSIAD, afin d'optimiser l'utilisation du matériel de protection individuelle. Cette formation a été élargie vers les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Les infirmières du SSIAD du CIAS et 2 aides-soignantes ont ainsi réalisé 4 sessions de formation qui ont concerné 39 personnes (SAAD/SSIAD).

Politique de la ville

Une attention pour les quartiers fragiles

Le contrat de ville du quartier Valette, signé avec l'État le 17 juillet 2015, a été prolongé jusqu'en 2022 par le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR). Ces documents constituent le cadre contractuel et opérationnel destiné à soutenir des projets en faveur de quartiers reconnus "de géographie prioritaire". Pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais, il s'agit du quartier de Valette à Bressuire. Celui-ci compte environ 1100 habitants et est constitué d'un habitat mixte (appartements et maisons individuelles).



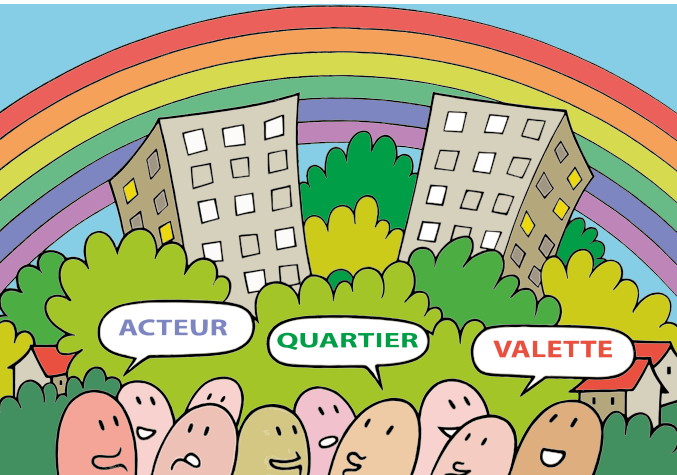
Le pilotage du contrat de ville

L'Agglomération assure la mission de coordination du contrat de ville.

En lien avec les services de l'État et les différentes parties prenantes, l'Agglomération s'appuie sur l'ensemble de ses services et particulièrement sur la mission d'adulte relais qui vise à créer ou à rétablir le lien social en étant en contact direct avec les habitants. Ainsi, la médiatrice adulte relais de l'Agglomération a pour mission de favoriser la participation des habitants, notamment en animant le Conseil Citoyen, de favoriser leur accès aux droits, et de contribuer à préserver ou améliorer leur cadre de vie. Cette année, l'Agglomération a également davantage mobilisé le médiateur social tranquillité publique. Par sa présence renforcée sur le quartier, l'écoute, le dialogue et le rappel des règles, il sécurise de manière préventive les espaces publics.

En raison du contexte sanitaire, le comité de pilotage du contrat de ville, instance composée des signataires du contrat qui valide les orientations de ce dernier, n'a pas pu se tenir.

Le conseil-citoyen, instance composée des habitants et d'acteurs du quartier, s'est quant à lui réuni à 6 reprises. Par son action, il contribue à la participation des habitants au contrat de ville, concourt à l'animation du quartier et à son ouverture vers l'extérieur. En 2020, avec l'aide d'une artiste peintre, il s'est principalement attaché à rénover une caravane, outil en vue d'actions de sensibilisation et d'animation auprès des habitants. Il a également finalisé son nouveau logo. Les manifestations autour des déchets prévues en fin d'année ont toutefois dû être annulées en lien avec la crise sanitaire.



Conseil Citoyen Bressuire 79



Flash sur...



La sensibilisation des élèves de l'école Jules Ferry à la gestion des déchets.

Une veille collective à l'attention des habitants du quartier

Le PERR comporte 4 priorités :

- la réussite éducative, la lutte contre les discriminations et les freins à l'emploi,
- l'accès au droit et aux services – la citoyenneté,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la prise en compte d'axes transversaux à intégrer dans les projets : l'égalité hommes/femmes, les valeurs de la République, la laïcité, la jeunesse.

Ces priorités qui ont été en prise forte avec l'actualité ont fortement mobilisé les acteurs.

POUR UNE RÉUSSITE ÉDUCATIVE, SCOLAIRE ET PARENTALE

En 2020, afin de finaliser les travaux relatifs à la réussite éducative initiés en 2018, l'Agglomération a conventionné avec le Centre-Socio Culturel (CSC) de Bressuire, acteur essentiel du quartier. Ainsi, les 10000 € versés par l'État ont été affectés à la mise en œuvre d'une action éducative individuelle et/ou collective à destination des habitants du quartier et notamment :

- des enfants des classes de maternelles et élémentaires et des collégiens, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité : il s'agit de comprendre les codes de l'école, de partager du vocabulaire, de se poser pour les devoirs,
- des parents : il s'agit de comprendre les codes et enjeux de l'école, son organisation (fonctionnement, rythme, programmes, niveaux scolaires, matières...), de partager la posture du parent (posture attendue par l'école en l'ajustant à ce que l'on peut faire sans avoir acquis le français), de traiter des valeurs de la République, de la laïcité, du cadre du vivre ensemble...

DES CRÉDITS EXCEPTIONNELS DE L'ÉTAT POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

L'État, via la mobilisation de crédits exceptionnels (30510 €), a financé l'achat d'équipement informatique pour lutter contre la fracture numérique et a soutenu, pendant les vacances scolaires, des activités autour des loisirs, de la culture et du sport avec ses dispositifs "quartiers d'été" et "quartiers d'automne".

L'APPEL À PROJETS

Chaque année, un appel à projets est lancé conjointement par l'État et l'Agglomération auprès des différents acteurs du territoire avec des enveloppes financières dédiées (52156 € pour l'État et 8000 € pour l'Agglomération).

Cette année, sur les 16 dossiers déposés. 12 ont pu faire l'objet d'un financement.

La majorité des actions prévues se sont adaptées au contexte sanitaire et ont permis de "garder le lien" avec la population, mais aussi entre partenaires. Pour ne citer que quelques exemples :

- le groupe d'acteurs éducatifs "Grandir ensemble", porté par le CSC, a continué à se réunir mensuellement permettant de répondre aux besoins de chacun : sorties avec des familles pendant le confinement, mise en place et actualisation d'un document de coordination sociale,
- l'accompagnement à la scolarité, également piloté par le CSC à facilité, en particulier en 2020, le maintien du lien-école/famille via notamment la mise en œuvre d'une continuité éducative à distance,
- bien que ses interventions aient été suspendues de mi-mars à mi-mai, le **camion de la Croix Rouge** a accueilli plus de 450 personnes lors de ses permanences hebdomadaires facilitant ainsi l'accès aux soins et l'accès aux droits,
- en fin d'année, dans le cadre du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE), la Maison de l'Emploi a organisé **des visites d'entreprises** à destination des jeunes et a mis en œuvre une action partenariale à destination des demandeurs d'emploi du quartier autour de la remobilisation à l'emploi et la promotion des emplois francs.

Des institutions mobilisées

À l'automne 2020, suite aux incivilités de l'été, les représentants de l'État, les élus et les acteurs locaux ont mis en exergue la nécessité de renforcer la présence des acteurs sociaux sur le quartier afin de renforcer la cohésion sociale et d'accentuer la politique de prévention.

C'est ainsi que plusieurs réflexions ont été initiées :

- l'implantation d'une Maison France Services sur le quartier afin de faciliter les démarches administratives des habitants et la mise en relation avec les structures publiques,
- la mise en œuvre d'une démarche visant à participer à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien du quartier au bénéfice de ses habitants : la Gestion Urbaine de Proximité (GUP),
- la relance de l'étude urbaine, menée de 2016 à 2019, qui vise à requalifier l'offre d'habitat (notamment les logements locatifs sociaux) et répondre aux problématiques fonctionnelles et d'image du quartier.

Ces travaux seront poursuivis en 2021.

Prévention et citoyenneté

Pour mieux vivre ensemble

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** constitue un cadre de réflexion, de concertation et de mise en place d'actions sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Les membres de cette instance partenariale (État, collectivités, organismes privés et publics) ont été renouvelés en 2020 suite aux élections municipales et communautaires.

En raison du contexte sanitaire, l'assemblée plénière et le comité exécutif restreint, instances de gouvernance, n'ont pas pu être mis en œuvre, de même que certaines actions de prévention. D'autres travaux ont toutefois été poursuivis en lien avec les quatre orientations du CISPD.



Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance : le Groupe d'Appui Jeunesse (GAJ) de réussite

Le GAJ de réussite est une instance partenariale de concertation, de coordination et de coopération animée par la coordonnatrice du CISPD et soutenue par une équipe pluridisciplinaire (Éducation nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Conseil départemental, association Rebonds, l'Agora et le service jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais).

Deux objectifs ont été poursuivis en 2019 sur les territoires de Bressuire et de Moncoutant-sur-Sèvre :

- identifier les jeunes de 12-25 ans en risque de basculement vers la délinquance, de décrochage scolaire, en rupture,
- favoriser la cohérence et la concertation des interventions dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Du fait des deux périodes de confinement et du niveau intercommunal de mise en œuvre de l'action qui a rendu difficiles le repérage et le traitement opérationnel des situations, l'action n'a pas été poursuivie cette année. Une réflexion sur une approche communale est en cours.

Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Deux objectifs ont été poursuivis en 2020 :

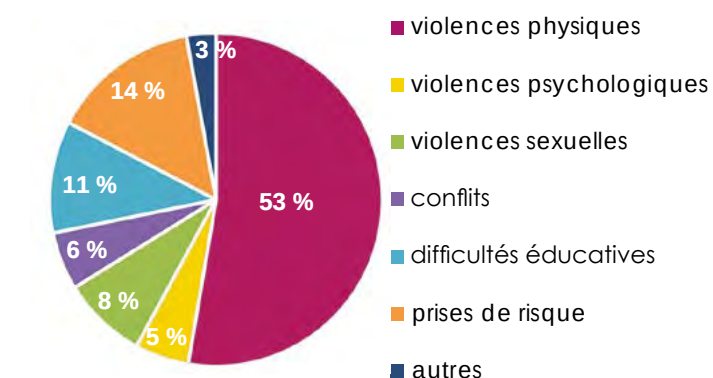
- développer l'accompagnement social des personnes victimes ou en détresse et prévenir la récurrence,
- protéger les personnes victimes par la mise à l'abri en hébergement adapté.

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE (ISG)

2 Intervenantes Sociales en Gendarmerie (1 ETP) interviennent sur saisine des 4 brigades de gendarmerie du territoire. Elles assurent l'interface entre le judiciaire et le social par un repérage précoce et un accompagnement des personnes victimes ou en détresse.

Les interventions sont principalement liées à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles et à des conduites à risques.

Problématiques identifiées :



Chiffres clés

158 situations traitées par les ISG (248 bénéficiaires)

15 % bénéficiaires mineurs

365 entretiens téléphoniques ou physiques dans la continuité des accompagnements malgré la crise sanitaire

ACCUEIL EN URGENCE DES PERSONNES
VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE
AUPRÈS DES HÉBERGEURS LOCAUX

L'accueil des personnes victimes de violences chez des hébergeurs touristiques permet de diversifier les solutions d'hébergement d'urgence proposées par le 115.

Initialement, il répond à trois objectifs :

- mettre à l'abri les personnes victimes de violences au sein du couple,
- protéger les enfants victimes de ces violences,
- garantir une solution de proximité pour les femmes vivant en milieu rural.

Une charte de fonctionnement partenarial formalise l'articulation et la complémentarité des interventions de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, de l'État, du Département, du Centre hospitalier de Niort, des associations caritatives (la croix rouge et le secours catholique), de la gendarmerie et des hébergeurs.

L'expérimentation a débuté en septembre 2020 avec deux hébergeurs du territoire et a soulevé, entre autres, la question de l'absence d'accompagnement social des personnes victimes domiciliées en dehors de l'Agglomération. Une réflexion sur un réajustement de l'action aura lieu en 2021.



Lutter contre les addictions
et les prises de risques

Il s'agit de mobiliser les collectivités, les associations et les jeunes sur des actions de prévention des conduites addictives et de prises de risques avec le soutien de partenaires locaux.

PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En raison du contexte sanitaire, la manifestation de sensibilisation des futurs conducteurs aux risques routiers qui devait se dérouler en octobre 2020 a été annulée.

LES JEUNES, ACTEURS DE LA PRÉVENTION
DES ADDICTIONS

Les référents jeunesse ont été mobilisés pour accompagner les jeunes à créer des outils de communication sur le thème de la prévention des addictions. En 2019, des rollups ont été réalisés à partir de la fresque créée sur le skate park de Moncoutant-sur-Sèvre. Pour aller plus loin, en 2020, des affiches ont été déclinées à partir de ces mêmes visuels. Les supports de communication sont mis à disposition des associations, des partenaires, des collectivités.



Améliorer la tranquillité publique

Les objectifs sont de faire connaître les outils de prévention au service de la tranquillité, de favoriser leur mise en œuvre et de répondre aux troubles de la sécurité publique de façon concertée en mobilisant les ressources du territoire.

LES HABITANTS, ACTEURS DE LA PRÉVENTION

En complément des actions du médiateur social, l'objectif est de donner les moyens aux habitants d'être vigilants par l'information sur les bons réflexes à adopter pour rendre difficile le passage à l'acte.

Un article est paru dans l'Agglomag en janvier 2019 : "Contre les cambriolages, ayons les bons réflexes au quotidien". À la suite de sa parution, une baisse des cambriolages a été constatée par les gendarmeries.

Un article a été diffusé sur les réseaux sociaux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais de juin à août 2019 : "Opération tranquillité vacances". 231 personnes ont signalé leurs absences pendant l'été auprès des gendarmeries.

Flash sur...

La campagne de communication
"Contre les arnaques, ayons les bons réflexes"

Dans le contexte de crise sanitaire et d'isolement social, il était important de sensibiliser la population aux arnaques qui se développaient. Un article est paru dans l'Agglomag en juin 2020 et a été suivi par la diffusion d'un flyer sur le [site internet de l'Agglomération](#) et sur les réseaux sociaux. Ce flyer a été transmis aux collectivités du territoire.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉLU RÉFÉRENT
À LA SÉCURITÉ ET À LA PRÉVENTION
DANS CHAQUE COMMUNE

Suite aux élections municipales et communautaires, il a été demandé aux communes de nommer un nouvel élu référent à la sécurité et à la prévention de la délinquance.

Ce dernier est l'interlocuteur privilégié et repéré du CISPD, de la gendarmerie et des institutions. Ses missions sont les suivantes :

- participer aux instances de la sécurité et de la prévention de la délinquance,
- être relais auprès des collectivités, du CISPD, de la gendarmerie, des citoyens sur les actions à développer sur le territoire, les difficultés repérées, les ressources possibles,
- piloter des actions au sein de sa collectivité,
- être sensibilisé aux outils de prévention, aux mesures, aux dispositifs au service de la tranquillité publique au côté du maire,
- être repéré comme référent à la sécurité et à la prévention de la délinquance auprès des acteurs locaux.

Santé Une approche territoriale

Au travers de son Contrat Local de Santé (CLS), l'Agglomération du Bocage Bressuirais est porteuse d'une politique territoriale en santé.

Le CLS du Bocage Bressuirais 2019-2023 fait suite à celui engagé en 2015. Il réaffirme la dimension globale de la santé dans le territoire du Bocage, favorise l'accès aux soins et contribue à la promotion des actions de prévention.

Orientations du Contrat Local de Santé

Les orientations stratégiques du CLS sont en lien avec les objectifs poursuivis par le Projet régional de santé de la Nouvelle-Aquitaine, en cohérence avec le schéma pour l'autonomie adopté par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et les autres démarches locales de santé développées par les collectivités et l'État.

Sept orientations majeures ont été définies :

- l'animation d'une ingénierie locale de santé au sein du territoire (0,4 ETP),
- l'accès aux soins de premier et second recours et l'attractivité territoriale,
- l'accès aux droits et à la prévention,
- la santé des enfants et des adolescents,
- les parcours dans le champ de la santé mentale et du handicap, le parcours de santé des personnes en perte d'autonomie, la promotion de la santé environnementale.

Chacune de ces orientations fait l'objet d'une fiche thématique précisant l'ambition commune des partenaires et les objectifs sur le territoire.

Flash sur...

Les actions de dépistage covid-19
sur le territoire de l'Agglomération

En 2020, différentes campagnes de dépistage du covid-19 ont eu lieu sur le territoire de l'Agglomération mobilisant notamment : les services communaux concernés, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), les laboratoires, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), l'Agence Régionale de Santé (ARS)... À Bressuire, près de 200 personnes ont été testées.



Un bilan 2020 fortement impacté
par la crise sanitaire

Cette année, l'animation et la coordination du CLS se sont heurtées à la priorité donnée par les professionnels de santé à la gestion de la crise covid-19 et aux contraintes sanitaires rendant difficile, voire impossible, la tenue d'instances partenariales.

En lien avec les orientations du contrat, des actions ont toutefois pu se poursuivre :

- réunion, à deux reprises, du Comité des acteurs en santé, instance au cours de laquelle les professionnels en santé sont informés des actualités et projets du territoire (en 2020 : présentation du pôle "habitat vie sociale" de l'ADAPEI 79, du dispositif PEPS "Prescription d'exercice physique pour la santé", actualités sur la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé [CPTS] du Bocage, état d'avancement du projet "Équipe mobile en direction des personnes âgées handicapées vieillissantes"...),
- participation à la construction du plan départemental de lutte contre la désertification médicale aux côtés des autres coordonnateurs de CLS du Département,
- poursuite partielle du programme Nutri'Crèche au sein du multiaccueil "Pirouette" à Bressuire avec deux interventions de l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion pour la Santé (IREPS) auprès de l'équipe. L'enjeu de cette action est de créer une cohérence entre les recommandations nutritionnelles du Programme National Nutrition Santé (PNNS), les habitudes familiales, le discours des professionnels ainsi que les pratiques dans les structures d'accueil de la petite enfance afin de favoriser chez l'enfant, dès le plus jeune âge, des comportements alimentaires adaptés à ses besoins et favorables à sa santé,
- poursuite de la proposition d'écoute psychologique faite par les Intervenants Sociaux en Gendarmerie (ISG) aux personnes victimes de violences au sein du couple.

Transport S'adapter aux besoins et ressources du territoire



L'Agglomération du Bocage Bressuirais est compétente en matière de transport et de mobilité depuis 6 ans. Depuis le 1^{er} septembre 2020, elle a repris la gestion des services de transport scolaire et commercial, auparavant gérés par le Conseil Régional, avec la mise en place du réseau Transport Réseau Mobilité de l'Agglomération (Tréma).

En parallèle, l'Agglomération, Autorité Organisatrice de la Mobilité de premier rang (AOM), a développé différents axes de sa politique mobilité (autopartage, transport urbain sur Bressuire, soutien aux opérateurs de transport solidaire, construction d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Bressuire, élaboration d'un schéma directeur cyclable...).

Le projet Mobil'isés : l'Agglomération comme catalyseur des initiatives locales

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "French Mobility : territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables", l'Agglomération du Bocage Bressuirais a été retenue en 2019 pour son projet partenarial intitulé "**Mobil'isés : mobile et facile, l'innovation sociale au service de la mobilité en Bocage**". Ce projet est porté en partenariat avec les Ateliers du Bocage, la Maison de l'Emploi et l'association d'entreprises "Recto Verso".

Ce projet a pour objectif de réduire l'usage en solitaire de l'auto (on parle de "autosolisme"), et pour ce faire :

- d'inciter au partage de véhicules plutôt qu'à la possession,
- de favoriser les pratiques de covoiturage,
- de communiquer sur les solutions de mobilité du territoire,
- d'expérimenter un système d'incitation et de récompenses au sein de la communauté d'Emmaüs locale.

En 2020, les Ateliers du Bocage ont réceptionné 6 nouveaux véhicules pour de l'**autopartage** qui ont plusieurs usages (trajets professionnels, domicile – travail, loisirs...). Ces véhicules sont mis à disposition des autres employeurs du territoire. 5 véhicules fonctionnent depuis plus d'un an pour leurs salariés. En parallèle, ils ont développé un outil de réservation et de gestion en ligne des véhicules avec l'opérateur Citiz.

L'association d'entreprises Recto-Verso a réalisé des tests de **vélos à assistance électrique** dans 2 entreprises (Joris Ide et DPC) sur le temps de la pause méridienne fin septembre 2020 dans le cadre d'un protocole sanitaire strict (inscription au test, désinfection des vélos entre les participants...). Il y a eu une soixantaine de participants.

Enfin les 4 partenaires du projet ont organisé durant la Semaine européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2020 un atelier en présentiel sur **les solutions de mobilité**. En complément, des supports numériques ont été envoyés durant cette semaine sur divers sujets liés à la mobilité (mise en place du télétravail, diffusion du guide "Mobilité Employeur", envoi de vidéos...).

Le vélo : un essor considérable depuis le confinement de mars 2020

Parmi les 17 actions retenues du plan global de déplacements (adopté en 2019), quelques-unes ont commencé à être mises en place, notamment **le schéma directeur cyclable**.

L'objectif du schéma est de créer un maillage cyclable intercommunal hiérarchisé à moyen et long terme et de définir un plan d'action complémentaire (stationnement, services, communication...). Il s'agira notamment de définir les axes structurants entre les pôles urbains et les liaisons intercommunales de proximité pour les trajets du quotidien (déplacements domicile – travail/études/loisirs) et touristiques.

Le lancement de son élaboration a eu lieu le 9 septembre 2020 et coïncide avec **un essor considérable du vélo**, à **l'échelle nationale** dans le contexte de l'épidémie covid-19 et de la distanciation physique. Effectivement, le vélo est un moyen de transport permettant le respect ces distanciations physiques, plus compliquées à mettre en œuvre dans les transports collectifs. Pour preuve de cet essor, le dispositif national "Coup de pouce Vélo" mis en place lors du déconfinement pour la réparation des vélos est un succès localement et nationalement. Ainsi, même si la part modale du vélo pour les trajets domicile – travail était de 1,30 % sur le Bocage Bressuirais (données INSEE 2017), son évolution 2020 pour les trajets domicile – travail et trajets touristiques au niveau national laisse peu de doute sur les attentes qui vont accompagner son essor dans les années à venir.

L'élaboration du schéma se fait **avec l'accompagnement du bureau d'études**, BL Évolution, expert de la thématique. Le travail associe en partenaires directs **les 33 communes** qui pourront ainsi disposer d'un outil de planification cohérent sur leur territoire intercommunal et adapté aux besoins des usagers du vélo. Les différents acteurs pourront ainsi planifier leurs investissements selon leurs politiques locales. D'autres acteurs sont également consultés : **le conseil départemental**, acteur majeur dans la planification des itinéraires cyclables touristiques et aménageur de liaisons entre Bressuire et les départements de la Vendée et du Maine-et-Loire.

La concertation avec les habitants a également été primordiale afin de bien connaître les pratiques des cyclistes et des non-cyclistes ainsi que la cyclabilité du territoire. À cet effet, un questionnaire en ligne a recensé plus de 900 réponses. En complément, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les habitants pour échanger autour d'une carte "Gulliver" lors de manifestations locales : la Fête des plantes à Bressuire et les marchés hebdomadaires à Nueil-Les-Aubiers et à Cerizay.

L'étude de schéma et la livraison de sa version finale doivent s'achever fin 2021.



L'intermodalité pour organiser une fluidité dans l'offre de transport

Syndicat Mixte d'Intermodalité en Nouvelle-Aquitaine (SMINA), baptisé "Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM)" et auquel l'agglomération est adhérente, a poursuivi **l'étude multimodale** afin d'améliorer l'intermodalité des différents réseaux de transport en commun présents sur la Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de cette étude, il est prévu un plan de transport interurbain qui doit permettre de définir un schéma de desserte de la ligne ferroviaire Saumur – Les Sables-d'Olonne à partir de 2025 en parallèle du projet de modernisation de la ligne.

Par ailleurs, les membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ont travaillé sur la **mobilité intégrée**, combinaison des modes de transport collectif (métro, bus, train, covoiturage, taxi-bus), actif (marche et vélo) et complémentaire (autopartage et taxi) pour effectuer les déplacements.

Les outils en développement en 2020 ont été :

- l'application **Ticket Modalis** pour la vente de titres de transport dématérialisés (mars 2021),
- la deuxième génération du **Système d'Information Multimodal (SIM)** [Modalis.fr](https://modalis.fr),
- la mise en place d'un "**Mobility as a Service (MaaS)**" calculateur d'itinéraires, compte unique transport, e-boutique...,
- une billettique mutualisée Modalis déployable à partir de 2023.

Le transport solidaire : une stabilité des bénéficiaires, mais moins de trajets

Cette action permet de réaliser des **trajets liés à la vie quotidienne** majoritairement locaux (rendez-vous médicaux et paramédicaux, courses alimentaires, visites personnelles, loisirs...) pour un public majoritairement âgé. En effet, environ 80 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans et environ ¾ des trajets ont lieu dans l'Agglomération.

Ce dispositif, porté par 6 associations (les Centres Socio-Culturel de Bressuire, du Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers en lien avec la Maison de Services au Public [MSAP] et du Pays Mauléonais, le Relais Familles de l'Argentonnois et le Secours Catholique du Moncoutantais) a connu en 2020 une baisse de son activité du fait de la crise sanitaire.

En effet, il a été recensé **290 conducteurs bénévoles** et **1119 bénéficiaires**. Ces besoins occasionnels de mobilité ont représenté presque **87 000 km** pour environ **3111 trajets**, soit **une diminution des déplacements de 40 % par rapport à 2019**.

Durant le premier confinement, le transport solidaire s'est arrêté puisque bénévoles et bénéficiaires étaient majoritairement des personnes à risques. Lors du 2nd confinement, la situation était davantage disparate entre les associations, certains arrêtant ou diminuant les motifs de déplacements, d'autres continuant.

Toutefois, la solidarité informelle entre eux s'est maintenue d'une manière ou d'une autre (ex. : appels téléphoniques, courses livrées à domicile...).

Flash sur...

Tréma
BOCAGE BRESSUIRAIS

Le service Transport Réseau et Mobilité de l'Agglomération (Tréma) a été mis en place au 1^{er} septembre 2020. Il comprend le transport scolaire et le transport commercial avec :

- 3 lignes urbaines,
- 5 lignes principales interurbaines,
- 18 lignes secondaires (lignes 101 à 118) qui fonctionnent sur réservation le mercredi soir et pendant les vacances scolaires.

5040 inscrits au transport scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

- 1383 maternelles-primaires
- 2218 collégiens
- 1437 lycéens et étudiants

30 700 voyages commerciaux

estimation sur les lignes de l'ancien Réseau des Deux-Sèvres (RDS) à l'intérieur de l'Agglomération (billets et abonnements), hors lignes urbaines

Le transport public

DES ÉVOLUTIONS AVEC PLUSIEURS OBJECTIFS

- Relier les différents pôles urbains du territoire et voisins au territoire, au sein de Bressuire ainsi que vers Faye l'Abbesse en direction du plateau technique du Centre Hospitalier du Nord Deux-Sèvres (CHNDS).

→ **Actions** : 8 lignes régulières sont existantes sur le territoire, en complément des lignes régionales qui desservent partiellement notre territoire. Celles-ci peuvent être utilisées pour des trajets internes à l'Agglomération grâce au partenariat établi avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

- Permettre aux habitants des communes rurales de se déplacer vers les pôles urbains de l'Agglomération. 18 lignes scolaires existent.

→ **Actions** : Élargissement de l'offre de transport scolaire le mercredi soir et pendant les vacances sur réservations.

L'OFFRE DE TRANSPORT FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

Pendant le confinement (1^{ère} période), les lignes régulières ont été fortement impactées par la crise sanitaire avec une réduction drastique des circulations, sauf celles transportant des salariés qui ont dû continuer leur travail pendant le confinement. Ainsi, seules la ligne urbaine de Bressuire incluant la desserte de l'hôpital à Faye l'Abbesse, la ligne Parthenay – Bressuire et la ligne Bressuire – Cholet ont été maintenues gratuitement. Ces transports ont repris progressivement à partir du 11 mai avec un protocole strict (désinfection des autocars, distanciation physique dans un premier temps et port du masque obligatoire).

Ainsi, les 7 lignes (Parthenay – Bressuire, Niort – Bressuire, Cholet – Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre – Bressuire, Cerizay – Bressuire, Nueil-Les-Aubiers – Bressuire et Argenton-sur-Authion – Bressuire) ont eu une fréquentation en baisse de près de 40 % avec une estimation d'environ 270 000 voyages dont plus de 55 000 voyages commerciaux, hors forfaits scolaires et Pass IZIVA.

ACCESSIBILITÉ, TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Depuis fin 2018 et jusqu'en 2022, l'Agglomération entreprend la mise en accessibilité de **16 arrêts de transport en commun** dont 3 arrêts réalisés en 2020 sur son territoire.

Afin de favoriser le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en complément des véhicules déjà affectés à ces lignes régulières, **des autocars avec plateforme** pour la prise en charge des PMR et **2 bus urbains à plancher bas**, sont dorénavant présents sur la ville-centre de Bressuire et vers l'hôpital à Faye l'Abbesse.



Le transport scolaire : une offre qui a dû suivre les décisions nationales de la crise sanitaire

Les lignes de transport scolaire présentes sur l'Agglomération permettent de transporter quotidiennement plus de 5000 élèves de la maternelle au lycée. **Elles sont ouvertes aux usagers commerciaux dans la limite des places disponibles** et via l'achat de la billetterie commerciale disponible dans les véhicules dits "scolaires".

L'Agglomération est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité dite de 1^{er} rang (AOM) et les communes peuvent être Autorités Organisatrices de second rang (AO2). 24 communes sont AO2. Cette organisation en proximité a pour objectif de participer à la qualité du service rendu aux usagers.

Les communes s'engagent donc à assumer plusieurs missions :

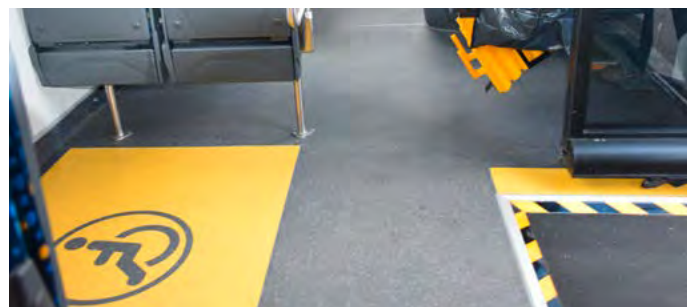
- assurer la relation directe auprès des usagers :
 - gérer les inscriptions au transport scolaire des élèves de maternelle-primaire pour les 24 communes, et en plus,
 - gérer les inscriptions au transport scolaire des collégiens pour la commune de Nueil-Les-Aubiers,
 - exprimer auprès de l'Agglomération la demande coordonnée d'évolution du service, qu'elle émane des familles, des responsables d'établissements scolaires, des transporteurs ou des élus locaux,
 - prendre les mesures appropriées en faveur de l'organisation des transports scolaires (organisation de la sortie des établissements scolaires, proposition d'organisation des transports lors de travaux dans la commune, mise en place des accompagnateurs en indiquant le lieu de prise en charge, sorties exceptionnelles...).
- Elles peuvent mettre à disposition des accompagnateurs dans les autocars sur les circuits maternelle-primaire pour surveiller les élèves pendant le trajet et les aider à la montée et à la descente de l'autocar. 12 accompagnateurs sont présents sur les lignes,
- fournir la billetterie commerciale du réseau TRÉMA en signant la convention de revente de la billetterie commerciale avec l'Agglomération.

En 2020, le transport scolaire a subi le premier confinement avec son arrêt total en lien avec la fermeture des établissements scolaires de mi-mars à mi-mai.

Par la suite, il y a eu un retour progressif des élèves selon le type d'établissement avec un protocole sanitaire strict (occupation d'un siège sur 2, désinfection des autocars, port du masque obligatoire à partir de 11 ans puis de 6 ans à compter de novembre 2020...).

4

Une administration mobilisée au service des politiques publiques et du soutien aux communes



Ressources humaines

- Une année pas comme les autres; de la gestion des Ressources Humaines (RH) à la gestion de l'expérience humaine.
- Une année où il a fallu faire preuve d'agilité, d'adaptabilité, face à des défis et de nombreux imprévus.
- Une année qui restera dans les mémoires...

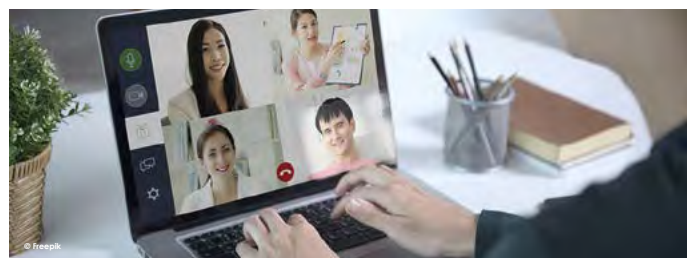
Chiffres clés

1953
actes
pour la gestion
des carrières
et situations
individuelles

7214
payes
sur l'ensemble
de l'année

Une année marquée par la covid-19

RÉADAPTATION PERMANENTE ENTRE TÉLÉTRAVAIL ET PRÉSENTIEL



Le 17 mars, l'annonce du premier confinement pour lutter contre le virus covid-19, oblige les services à s'adapter et à s'organiser :

- pour une grande majorité du personnel : télétravail à la maison avec pour beaucoup d'agents l'obligation de faire en même temps cours aux enfants,
- pour d'autres, fermeture totale du service (culture, activité sportive),
- pour les autres, la mission de service public au plus près des usagers continue (aide à la personne, collecte des déchets, assainissement, petite enfance, enfance, accueil) avec une peur : l'absence de connaissance sur la transmission de ce virus,
- pour le service RH, en télétravail, une adaptation qui dans l'ensemble s'est bien déroulée.

DES ATOUTS POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ

- Un système informatique adapté (connexion VPN) et équipement (double écran) fourni par la collectivité. Le service informatique a toujours été réactif en cas de problème et des solutions ont été trouvées afin d'assurer la continuité de l'activité,
- Des liens forts entre l'équipe et le manager de proximité permettant le développement du travail collaboratif.
- Un personnel autonome, s'adaptant à une information mouvante.

En ce temps de crise, les agents du service "paie et carrières" ont démontré leur capacité à émettre la paie en temps et heure. Il reste dans ce cadre le pilier central d'un service RH.

Répondre aux effets de cette crise et à une réglementation importante avec la parution de nombreux décrets, c'est également avoir le souci d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) en capacité d'intégrer toutes ces nouvelles données.

LES ARRÊTÉS LIÉS À LA COVID-19

- 451 arrêtés pour le télétravail
- 178 arrêtés pour Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) dont :
 - 3 pour cohabitation avec personne vulnérable,
 - 100 pour garde d'enfant,
 - 7 pour personne vulnérable,
 - 23 pour cas contact d'une personne covid-19 positive.



SOLIDARITÉ ENTRE SERVICES

Il est à souligner que durant toute cette année 2020, une solidarité s'est mise en place au sein de l'Agglomération et de ses établissements rattachés. En effet, des services n'ont pu rouvrir que partiellement au gré des décisions gouvernementales. Spontanément, des agents ont accepté d'être mis à disposition d'autres services pour effectuer des missions qui ne correspondaient pas à leur fiche de poste. Nous remercions vivement les agents de ce mouvement de solidarité.

MISE EN PLACE D'UNE HOTLINE

Une meilleure prise en compte des risques psychosociaux

Durant cette période d'incertitude, afin de veiller au bien-être des agents, l'autorité territoriale a mandaté un partenaire extérieur "Apsyz-Conseil" : une équipe de psychologues à l'écoute des agents, à titre gratuit, pour les soutenir durant cette période de confinement et lors de la reprise d'activité.

Formation, développer les compétences

La formation a pour objectif de maintenir les compétences pour un service de proximité en zone rurale en lien avec toutes les collectivités. La formation, outil de gestion des ressources humaines, permet aux agents d'acquérir, de développer les compétences nécessaires leur permettant de s'adapter à un monde en perpétuelle évolution.

En 2020, 15 agents ont été reçus pour des entretiens de conseils en évolution professionnelle.

LA FORMATION, UN AXE EN DÉVELOPPEMENT

Une démarche adaptée à notre territoire avec le développement du plan de formation mutualisé.

- 20 collectivités ont inscrit au moins 1 agent
- 140 agents formés
- 23 jours de formation
- 11 actions de formation
- 7 thématiques : compétences transverses – organisation et gestion des ressources – éducation, culture et sport – services techniques et environnementaux – aménagement et développement durable des territoires – social, santé publique
- 20 collectivités sur 34 ont fait participer des agents au plan de formation mutualisé.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 7 thématiques; 32 agents communautaires y ont participé.

PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ

Services Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) Nord Deux-Sèvres 2020

- Collectivités participantes : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Parthenay-Gâtine, CIAS de l'Airvaudais, CIAS du Thouarsais, CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- 53 agents formés
- 7 jours de formation
- 3 actions de formation
- 3 thématiques

Le CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a participé au plan de formation mutualisé sur 3 thématiques; 14 agents communautaires y ont participé.

PLAN DE FORMATION INTERNE

Hors formation mutualisée et hors formation sécurité

- 167 agents formés
- 415 jours de formation
- 68 actions de formation
- 19 thématiques

Formation interne aux outils Office365

Des formations en interne ont été proposées sur les outils Office 365 aux agents de l'Agglomération et ses entités rattachées (CIAS, Office du Tourisme et Bocapole) et de la Ville de Bressuire depuis le mois de septembre 2020.

- 60 agents formés en 2020.

Poursuite du dialogue social avec les organisations syndicales

UNE ANNÉE DENSE EN MATIÈRE JURIDIQUE

Les décrets concernant la loi du 6 août 2019 sont sortis durant le premier semestre 2020 pour une mise en application. L'Agglomération a décidé de porter en dialogue social lors du second semestre 2020 quelques sujets et de poursuivre en 2021.

CHARTRE DE TÉLÉTRAVAIL

Le travail à distance a permis d'adapter l'organisation du travail au contexte sanitaire et l'objectif est de mettre en place durablement le télétravail. Une charte a été validée et sera mise en application lors de la sortie des lois, dites "d'urgence".

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

TEMPS DE TRAVAIL

L'accord a pour objet de promouvoir un ensemble de principes et de bonnes pratiques dans le cadre de l'organisation du travail au sein de l'agglomération et de ses établissements rattachés que les agents soient fonctionnaires ou contractuels de droit public et d'inclure les nouvelles dispositions réglementaires (allègement d'horaire pour allaitement).



L'activité du service RH maintenue tout au long de l'année

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Elles permettent de formaliser la politique de gestion des ressources humaines sur le temps d'un mandat, autour de deux champs d'application :

- la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines,
- les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

MOBILITÉS ET RECRUTEMENTS

Accompagnement des agents en situation de mobilité ou de reclassement.

En 2020, le service RH a suivi et accompagné :

- 1 changement d'affectation en prévision d'une situation d'inaptitude,
- 1 changement d'affectation suite préconisation du médecin de prévention.

Recrutement

- 49 jurys de recrutement, 1037 candidatures reçues en 2020
- 49 jeunes accueillis dans le cadre du dispositif "argent de poche"

Finance et budget



La direction des finances est prioritairement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire.

Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la direction des finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité.

Enfin, elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

Une activité impactée par la crise sanitaire et par les adaptations rendues nécessaires par les différents confinements

La crise sanitaire a eu un impact immédiat sur l'ensemble du fonctionnement du service. Le premier confinement a bien sûr été le plus contraignant, nécessitant prioritairement de sécuriser l'ensemble des procédures. Les différentes phases de mesures sanitaires qui ont suivi ont nécessairement compliqué les échanges, avec la découverte du télétravail et des contraintes du distanciel. Mais au final, cette période s'est globalement bien passée.

LE RECENTRAGE SUR LES ACTIVITÉS PRIORITAIRES

Lors du premier confinement, deux priorités ont clairement été définies : le règlement des salaires, et le paiement des factures des fournisseurs.

La première de ces priorités répondait à l'obligation de la collectivité vis-à-vis ses agents de leur permettre de conserver les moyens de subvenir à leurs besoins dans un contexte où l'incertitude était quotidienne. La seconde avait pour objectif de permettre aux entreprises prestataires de ne pas souffrir de difficultés de paiement dans un contexte de faible activité ou leur trésorerie allait forcément subir de graves perturbations.

Les liens ont été renforcés avec la Trésorerie durant cette période afin de pouvoir répondre à ces deux objectifs.

Grâce à l'implication de tous, ceux-ci ont été parfaitement atteints. En effet, tous les salaires ont été versés au rythme habituel. Parallèlement, les délais de paiement des factures sont restés très majoritairement dans le cadre légal des 30 jours, les seuls dépassements étant principalement liés à des retards de validation des livraisons.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR RENFORCER LA DÉMATÉRIALISATION ET LA DÉCONCENTRATION DES OPÉRATIONS COMPTABLES rendue indispensable avec la mise en place du télétravail

L'intégration du nouveau logiciel Civil Net Finances a été essentielle à la bonne continuité des missions.

L'ensemble des 13 agents du service finances a pu participer aux principales formations qui ont débuté au quatrième trimestre 2019. Après le service finances, c'est l'ensemble des services gestionnaires (directeurs/trices et/ou référent(e)s aux finances) qui dès le début de l'année 2020 ont pu eux aussi bénéficier de formations dispensées par l'entreprise prestataire.

Beaucoup plus abordable et intuitif que l'ancien outil, le nouveau logiciel a offert à chacun la possibilité de maîtriser les fonctions essentielles permettant une saisie déconcentrée et des bons de commande et des validations de factures dématérialisés.

Les circuits de validation (workflows) ayant été finalisés juste avant la mise en place du premier confinement, ceux-ci ont pu être directement testés dans le cadre d'un télétravail généralisé.

Différents ajustements ont bien sûr été nécessaires dans les premiers temps, mais il convient de constater a posteriori que tout a très bien fonctionné, il est en tout cas certain que sans ce nouvel outil, la gestion des activités du service en distanciel aurait été extrêmement limitée, voire impossible.

Suite à cette phase d'installation, des formations dispensées directement par des agents du service finances ont été prodiguées aux agents qui n'avaient pas pu être formés lors des premières sessions (nouveaux recrutements, agents changeants de service...).

En cours d'année, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place suite aux demandes de certains utilisateurs, comme l'édition automatique de façon mensuelle de l'état de consommation de crédits ou des engagements non soldés.

Il était également projeté la saisie des demandes de crédits dans le cadre de la préparation du Budget Prévisionnel (BP) 2021, à compter de septembre 2020. Des formations étaient d'ailleurs programmées en ce sens. Les différentes phases de confinement ont obligé à repousser d'un an cette mise en œuvre qui facilitera les échanges et les ajustements.

Poursuivre la structuration budgétaire, organisationnelle et comptable de la collectivité en lien avec ses partenaires

L'objectif du service est d'optimiser et de rationaliser son fonctionnement. Le renforcement des partenariats est un axe qui doit permettre de simplifier les procédures internes et l'efficacité des échanges d'informations.

L'ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFiP)

Les Présidents et la Présidente des quatre entités de l'Agglomération (CA2B, Centre Intercommunal d'Action Sociale [CIAS], Bocapole, Office de Tourisme) ont chacun signé le 1^{er} décembre 2020 des conventions avec la DDFiP visant à définir les axes prioritaires de travail pour les trois prochaines années.

L'engagement partenarial entre la DDFiP et la collectivité constitue une démarche volontariste visant à :

- accroître l'efficacité, la fiabilisation et la sécurisation des circuits comptables et financiers,
- améliorer le service rendu aux usagers,
- renforcer la coopération entre les services (DDFiP, Trésorerie, et la Direction des Finances).

Un état des lieux réalisé par les partenaires et une réflexion sur l'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes a permis d'identifier les besoins et les attentes mutuelles et de définir conjointement les actions à engager et les domaines à prioriser.

UN CONTEXTE QUI OBLIGE À UNE PLUS GRANDE FACULTÉ D'ADAPTATION

L'impact de la crise sanitaire s'est avéré extrêmement important pour la collectivité. Celle-ci a naturellement vu certaines de ses dépenses évoluer, en particulier celles relatives aux produits sanitaires (masques, gel hydroalcoolique) ou aux frais de nettoyages des locaux.

Les dépenses nouvelles les plus importantes ont cependant été liées aux mesures de soutien au monde économique (participation au fonds de soutien régional, mise en place d'un dispositif territorialisé Coup de Pouce, aides au secteur touristique).

C'est surtout au niveau des recettes où l'impact a été le plus sévère. Les fermetures administratives successives ont engendré des pertes très importantes en particulier dans les secteurs culturels (théâtre, Bocapole) ou les piscines. La collectivité a aussi été confrontée à des pertes de loyers ou de recettes fiscales.

Face à ces différents aléas qui par définition ne pouvaient être anticipés puisque le vote du BP 2020 a eu lieu alors que la crise sanitaire n'était pas encore dans tous les esprits, il a été demandé aux services gestionnaires de mesurer chaque trimestre les conséquences budgétaires des impacts de la covid-19 en matière de dépenses et de recettes. Ceux-ci ont remarquablement répondu aux demandes ce qui a permis de mettre en œuvre les ajustements budgétaires (décisions modificatives, reprises sur dépenses imprévues) quand cela s'est avéré absolument nécessaire.



Un bilan annuel réalisé par le Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Directeur de la DDFIP et le comptable de la Trésorerie de Bressuire permettra d'évaluer la progression de chaque action et d'expertiser les mesures mises en œuvre ; le cas échéant, il permettra de réorienter les démarches entreprises.

Le suivi sera réalisé au moyen du tableau de bord annexé au présent engagement.

Les conventions sont signées pour une période de 3 ans

ENJEU MAJEUR : LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS POUR RENFORCER LA DÉMATÉRIALISATION

- Développement des outils de paiements dématérialisés : en réponse aux obligations de la DDFIP, intégration généralisée des services facturés au dispositif PAYFIP. Celui-ci permet aux usagers d'utiliser des moyens de paiement par internet.
- Développement de la facturation dématérialisée : Le Protocole d'Échange Standard des Avis des Sommes À Payer (PES ASAP) pour les titres individuels et pour les rôles de facturation permet l'envoi des avis de sommes à payer sous forme électronique. Les factures sont transmises par flux à un centre éditique de la DDFIP pour édition, mise sous pli et envoi aux usagers, avec une amélioration des délais de traitement. Intégration également du DATAMATRIX, flash code qui permet aux usagers de régler leur facture chez un buraliste partenaire.
- Autres développements de la dématérialisation : mise en place de la signature électronique pour le nouvel exécutif pour l'ensemble des bordereaux de mandats ou de titres (Xemelios, Docaposte), augmentation du dépôt des factures sur la plateforme Chorus (75 % de l'ensemble des factures).

ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIES D'AVANCES ET DE RECETTES

- Un accompagnement renforcé des régies. Les différentes régies présentent toutes des particularités liées à leur fonctionnement (avances/recettes) et aux types de produits qu'elles commercialisent. En partenariat avec la Trésorerie, une demi-journée de formation annuelle est dispensée pour tous les régisseurs de la collectivité.
- Un soutien administratif nécessaire : le service finances élabore l'ensemble des actes préalables à la constitution de la régie (délibération, arrêtés) et vérifie qu'ils sont toujours en accord avec les évolutions de fonctionnement. Un travail conséquent de mise à jour a à nouveau été conduit dans différents services en 2019 (piscine, gens du voyage).

Répondre aux objectifs fixés pour le nouvel exécutif

Le nouvel exécutif communautaire a été installé au début du second semestre. Face aux conséquences de la covid-19 qui remettaient en cause une bonne partie des précédentes perspectives budgétaires et face aux interrogations des nouveaux élus communautaires à propos des échanges financiers au sein du bloc communal, il a été demandé au service finances d'apporter des éléments afin d'alimenter la réflexion stratégique des membres de la nouvelle assemblée.

ACTUALISATION D'UNE PROSPECTIVE À L'HORIZON 2025

- Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) : le programme des investissements définis les années précédentes a été réinterrogé en fin d'année 2020 afin de s'assurer que l'ensemble des grandes opérations déjà lancées ou qui le seront lors du présent mandat étaient toutes intégrées. Des ajustements ont été appliqués afin de se conformer aux nouvelles estimations et aux nouveaux échéanciers opérationnels.
- Prospective fiscale et financière : au vu des éléments recueillis, en tenant compte d'un contexte particulièrement incertain soumis à des périodes de confinements successifs, les scénarios envisagés ont été actualisés afin de déterminer "les champs du possible" : mise en œuvre de la PPI actualisée, évolution de la fiscalité et des dotations, faisabilité des grands projets d'investissements, politique tarifaire...

RENFORCEMENT DU DIALOGUE FINANCIER AVEC LES COMMUNES MEMBRES

- Fonds de concours. L'année 2020 a permis de solder les enveloppes des fonds de concours de solidarité attribués aux communes telles qu'elles étaient prévues sur le précédent mandat. Le dispositif devait initialement se terminer au premier trimestre 2020, mais du fait du contexte, il a été prolongé de plusieurs mois. Une première réflexion a été lancée autour d'un nouveau règlement des fonds de concours pour la période 2021-2025.
- Élaboration d'un nouveau pacte fiscal et financier. De nombreuses questions ont émané des nouveaux élus communautaires afin de comprendre la mécanique des échanges financiers au sein du bloc communal. Le travail engagé en 2019 avait conduit uniquement à une révision des attributions de compensations pour certaines communes. Cette décision n'a donc pas permis de répondre à toutes les attentes en la matière. Dans un souci d'exhaustivité et de transparence, le nouvel exécutif a cette fois décidé de traiter la problématique de façon globale. Il a ainsi été décidé de confier à un cabinet privé la mission d'élaborer un nouveau pacte fiscal et financier. À partir d'un diagnostic complet, cette étude traitera de l'ensemble des relations financières entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres : attributions de compensation, fonds de concours, Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), dotation de solidarité, reversement de fiscalité... Après la procédure de mise en concurrence, l'étude proprement dite débutera au second semestre 2021.

Affaires générales



La direction des services juridiques et de l'administration générale est le point d'entrée pour l'usager de l'administration communautaire. Elle a en charge les fonctions d'administration, de gestion, d'organisation du quotidien des activités administratives des services, mais également l'accueil du public et le traitement du courrier. Elle prépare l'ensemble des instances communautaires, en lien avec les directions opérationnelles et veille par son conseil à sécuriser juridiquement les actions de l'agglomération. Garante des procédures en matière d'achat public, elle organise les consultations et accompagne les services dans le cadre d'une politique-achats. Elle regroupe également les problématiques de gestion des assurances, les missions relatives à l'archivage et la documentation, ainsi que la cellule foncière.

L'année 2020 a été fortement marquée par la gestion de la crise sanitaire, période d'exception et de production normative importante, mais également par l'installation du nouveau mandat suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires le 15 mars (premier tour) et le 28 juin (report du second tour).

Les instances délibérantes : l'organisation de la gouvernance

LA GESTION DES INSTANCES

Le conseil communautaire s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2020 et a adopté 315 délibérations. Le bureau quant à lui s'est réuni 7 fois pour voter 75 délibérations.

Il faut noter plus particulièrement, l'installation des 75 nouveaux conseillers communautaires, l'élection du Président, des 14 Vice-Présidents et des 12 autres membres du bureau, le 9 juillet 2020.

Le conseil communautaire a également désigné ses représentants dans les différents organismes extérieurs pour le mandat 2020-2026 (syndicats, associations...).

La direction des services juridiques a également participé à la préparation des instances des entités rattachées : conseil d'administration des régies Bocapole (4 réunions en 2019 pour 17 délibérations) et office du tourisme (4 réunions pour 20 délibérations), et plus exceptionnellement celui du CIAS (7 réunions pour 92 délibérations).

337 décisions ont été prises par le Président par délégation du conseil communautaire (à noter un régime de délégation spécial plus large au Président pendant la période d'État d'urgence).

LE CONSEIL JURIDIQUE

Le conseil juridique a principalement travaillé en 2020 sur :

- la mise en place du nouveau mandat avec la mise en place d'un régime de délégation de compétences au président et au bureau, les transferts des pouvoirs de police spéciale, l'organisation de la gouvernance...,
- la gestion de la pandémie et le suivi de la réglementation spécifique à l'état d'urgence.

Les marchés publics : garantir les procédures pour un achat efficace

En 2020, le service commande publique a poursuivi sa politique achat en développant notamment le recours à la négociation, aux accords-cadres à bons de commande et à marchés subséquents, mais également en travaillant plus en amont sur le montage des marchés. En effet, le service commande publique a développé le recours au "sourcing" (collecte d'informations qui consiste à rencontrer les entreprises pour évaluer leurs compétences en vue d'un marché public) afin d'améliorer la définition du besoin et l'exécution du marché.

Par ailleurs, une réflexion a été amorcée sur la vente des biens de la collectivité sur la plateforme "Webenchères".

En période de crise sanitaire, le service commande publique a adapté ses pratiques et procédures en appliquant à ses marchés publics l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique, et en veillant à traiter au cas par cas et au plus près, les demandes des entreprises.

En 2020, 23 marchés ont été attribués, répartis ainsi :

- 11 marchés de prestations de services,
- 6 marchés de travaux,
- 6 marchés de fournitures.



Les assurances, reflet de la responsabilisation de la collectivité

Le service assurances a géré 81 sinistres en 2020, soit 3 de moins que l'année précédente. Ces sinistres concernaient principalement les dommages aux biens (21) et la flotte automobile (42).

Sur ces 81 sinistres, 14 ont été gérés en autoassurance, car les montants étaient inférieurs à la franchise.

Le 1^{er} janvier 2020, les contrats d'assurances, hors assurance statutaire, gérés par la Direction des Ressources Humaines, de toutes les entités de l'Agglomération (CA2B, CIAS, Office de Tourisme, régie de Bocapole) ont été renouvelés :

- Lot 1 : dommages aux biens et risques annexes,
- Lot 2 : responsabilité civile et défense recours,
- Lot 3 : flotte automobile,
- Lot 4 : protections juridiques générales.

Le service assurance a dû s'adapter à des situations d'urgence dans la gestion des sinistres :

- pour certains sinistres concernant des bâtiments, l'assurance Dommages ouvrages a été enclenchée, ou en l'absence, les assurances responsabilité civile décennales des entreprises (exemple : sinistre à Val de Scie, Nueil-Les-Aubiers),
- le service assurances a été également sollicité sur des questions en lien avec la crise sanitaire : annulation et/ou report de réservations séjours, spectacles...

La cellule foncière

Mise en place en octobre 2017, la cellule foncière est un service à vocation transversale, qui a pour objet :

- la gestion du patrimoine foncier et immobilier (baux, servitudes et mises à disposition...),
- l'action foncière (Suivi des procédures d'acquisition/cession),
- l'accompagnement des politiques de planification (conventions avec l'Établissement Public Foncier [EPF], Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural [SAFER]),
- l'expertise sur les projets d'aménagements complexes,
- la coordination pour une approche transversale de la politique foncière de l'Agglomération.

Plus de 30 sites et conventions (Agglomération bailleuse ou locataire) sont gérés sur une année et 4 conventions d'occupation du domaine public ont été établies au cours de l'année 2020.

Sur l'année 2020, la cellule foncière a apporté son expertise pour :

- la poursuite du projet d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Bressuire,
- la reprise en gestion directe de la Maison de santé située à Argentonay.

L'archivage, garant de la mémoire de la collectivité

L'année 2020 aura été fortement impactée par la crise sanitaire liée au covid-19.

Si les missions en communes ont pu être maintenues (intervention dans 4 communes : La Coudre, Cerizay, la Chapelle Gaudin, Chanteloup), le classement des archives des services Agglomération a nettement été freiné (40,35 mètres linéaires d'archives ont été classés et 15,64 mètres linéaires éliminés).

2020 a été marqué également par la préparation des déménagements des services du pôle technique de Rorthais, du Centre Intercommunal d'action Sociale (CIAS) et de la direction enfance et petite enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la politique de la ville, de la place du Millénaire vers le siège de l'Agglomération.

Le service accueil-courrier : un objectif d'amélioration de l'accueil des usagers

L'activité du service en 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire covid-19.

Le service accueil a assuré un accueil mutualisé sans interruption aux usagers pendant la crise sanitaire.

La réflexion sur la restructuration du service accueil permettant un accueil rénové et modernisé du siège de l'Agglomération a été entamée et se poursuivra dans des conditions plus normalisées sur l'année 2021.



Informatique et téléphonie



2020, une année pas comme les autres

La crise covid-19 a amené la Direction des Systèmes d'Information (DSI) à s'adapter et répondre en urgence aux besoins des services en matière de télétravail, de gestion de la téléphonie, des systèmes de réservations...

Il a fallu permettre, à marche forcée, à l'ensemble des services de passer d'un mode de travail en présentiel traditionnel à un mode collaboratif, avec l'utilisation d'outils auxquels les agents n'étaient pas encore préparés. Cela a pu se faire grâce à une forte mobilisation des équipes tant du point de vue technique que dans l'accompagnement des utilisateurs. Cela a entre autres nécessité le transfert en masse de l'ensemble des données de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et de la Ville de Bressuire vers les systèmes de stockage en Cloud (dans les nuages...).

Cela n'a pourtant pas empêché la continuité des actions engagées pour 2020 et l'ensemble des projets ont pu être menés à bien :

- équipement des élus du nouveau mandat,
- déploiement de 128 périphériques, dans le cadre du marché de reprographie,
- suivi de la mise en production des outils RH et Finances,
- mise en place de formations internes auprès des agents,
- accompagnement du service transport au choix et acquisition de sa solution logicielle métier,
- mise en œuvre du marché Télécom,
- mise en place d'une architecture serveur permettant la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité,
- accompagnement et mise en œuvre des outils de mobilités pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
- formation du service communication afin d'optimiser leurs flux de production prépresse (normalisation/bonnes pratiques),
- mise en œuvre d'une plateforme numérique enseignants/élèves pour le conservatoire de musique,
- accompagnement des différents déménagements de services,
- accompagnement aux usages numériques auprès de communes,
- reprise de l'infrastructure informatique de la Mairie de La Forêt sur Sèvre ainsi que de leurs liaisons internes,
- étude de mise en conformité réseau physique et migration VPN/BTIP des 14 écoles de Bressuire,
- installation ou mise à niveau de 118 postes Agglomération et 17 postes Ville de Bressuire.

Périmètre d'interventions

La DSI, en 2020, a accompagné l'Agglomération du Bocage bressuirais, Bressuire, Faye l'Abbesse et La Forêt sur Sèvre dans leurs usages numériques.

Le parc informatique et téléphonique est constitué de :

- 73 sites interconnectés,
- 129 commutateurs réseau,
- 91 bornes wifi,
- 13 serveurs physiques,
- 52 serveurs virtuels,
- 461 postes téléphoniques,
- 283 lignes mobiles,
- 128 équipements d'impression,
- 555 postes de travail (hors écoles),
- 1424 comptes utilisateurs,
- 796 licences Office 365.

Support

L'équipe est en priorité chargée d'accompagner les utilisateurs au quotidien.

Tickets GLPI : 1888 tickets assignés pour 1854 tickets résolus.

843 appels téléphoniques.

Formations

La mise en place de modules de formation était très attendue. Malgré cette année particulière, et des ressources limitées, il a été possible de mener à bien un certain nombre d'entre-elles auxquels ont participé 151 utilisateurs :

- Microsoft Office 365 : l'environnement,
- Microsoft Office 365 : OneDrive,
- Microsoft Office 365 : OneDrive et Delve,
- Microsoft Office 365 : OneDrive et SharePoint,
- Microsoft Office 365 : SharePoint - Sites,
- Microsoft Office 365 : Teams.

N'ont pas été maintenues :

- Outlook : interface et fonctions de base,
- Outlook : personnaliser Outlook pour l'adapter à son activité,
- Outlook : traiter un volume important de mails.

Objectifs 2021-2026

Cette année 2020 clôture également un premier cycle de remise à niveau des infrastructures. La DSI s'engage maintenant dans un cycle d'accompagnement des usages des outils numériques.

Pour ce faire, une réflexion sur l'élargissement du service commun vers les communes sera menée, cela devrait aboutir à un schéma directeur informatique pour ce nouveau mandat. L'arrivée de nouveaux collaborateurs au sein de la DSI devrait permettre d'améliorer encore plus son efficacité au service de la collectivité.

Patrimoine, infrastructures et ingénierie



Siège de l'Agglomération à Bressuire

Bureau d'études

MISSIONS

Le bureau d'étude réalise dans un premier temps, des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération ainsi que l'entretien des 60 zones économiques et du patrimoine bâti (250 bâtiments). L'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à la carte dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que de bâtiment. Ce service proposé aux communes est facturé à hauteur du coût unitaire de fonctionnement s'élevant à 41 € l'heure.

RÉALISATIONS 2020 POUR LES COMMUNES

24 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Voie et réseaux divers

- Aménagement rue de la Vendée à Cirières.
- Étude aménagement de la route de Niort à La Chapelle Saint-Laurent.
- Aménagement rue Monseigneur Vion à La Forêt sur Sèvre.
- Aménagement lotissement les Peupliers à Largeasse.
- Lotissement le Mélier à Le Pin.
- Étude aménagement rue du Pont des Pierre à Loublande (Mauléon).
- Étude aménagement rue de l'Atlantique à Nueil-Les-Aubiers.
- Aménagement rue de la Paix à Rorthais (Mauléon).
- Étude aménagement rue de la Croix Bernier à Saint-Aubin du Plain.
- Étude aménagement du Bourg Neuf à Saint-Paul en Gâtine.
- Étude aménagement place de la Mairie à Saint-Pierre des Échaubrognes.
- Programme voirie 2020 à Traves.
- Étude renforcement de la VC n° 3 à La Petite Boissière.
- Étude aménagement quartier Voultegon à Voulmentin.

Bâtiments

- Remplacement toiture et rénovation intérieure de l'Accueil Périscolaire (APS) à Clessé.
- Étude rénovation thermique à La Chapelle Gaudin (Argentonnay).
- Étude rénovation salle omnisport à Saint-Aubin du Plain.
- Rénovation salle omnisport à Saint-Maurice Étusson.

RÉALISATIONS 2020-POUR LE COMPTE DE L'agglomération

Le développement économique

- Création d'une voie complémentaire – Zone d'Activité (ZA) Le Vivier à Saint-Pierre des Échaubrognes.
- Poursuite des études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'@lphaparc à Bressuire.
- Poursuite des études sur le franchissement de la rivière l'Argent sur la ZA les Chemins Blancs à Nueil-Les-Aubiers.
- Réalisation de la tranche conditionnelle pour la réhabilitation de la voirie sur la ZA Champs du Bois à Moncoutant-sur-Sèvre.
- Poursuite des études d'aménagement de la zone d'activité de la Foresterie à Moncoutant.
- Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques.

Le développement durable

- Mise en place de Solarlog sur le parc photovoltaïque.

L'enfance et la petite enfance

- Périscolaire à Clessé : remplacement de la toiture et rénovation intérieure.
- Multi-accueil Pirouette à Bressuire et les P'tits Mômes à Cerizay : remplacement des structures de jeux.
- Multi-accueil Les P'tits Mômes à Cerizay : étude de faisabilité rénovation.
- Étude création espace de stockage à Argentonnay.
- Espace enfant Méli-Mélo à Nueil-Les-Aubiers : remplacement des clôtures.

Le sport

- Aquadel à Mauléon : étude rénovation des plages et de la chaufferie.

La culture

- Médiathèque, musée, Office de Tourisme à Mauléon : chantier de réhabilitation de l'Abbaye.
- Bibliothèque à Moncoutant-sur-Sèvre : étude création d'un espace d'attente sécurisée et régularisation de l'autorisation de travaux.
- Cinéma à Cerizay : rénovation du hall et mise en accessibilité.

Bâtiments généraux

- Siège communautaire à Bressuire : travaux de réaménagement des bureaux du rez-de-chaussée et du hall d'accueil.
- Fourrière animale à Bressuire : amenée réseau d'eau potable et réalisation des clôtures.
- Antenne communautaire à Rorthais (Mauléon) : réfection du système de chauffage et climatisation.
- Gendrameries : début des travaux d'amélioration.

La mise aux normes et la sécurité des bâtiments

- Pescalis à Moncoutant-sur-Sèvre : Remplacement du Système de Sécurité Incendie (SSI).
- Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité et notamment en 2020 : Centre Départemental de Tennis à Bressuire, Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers, Espace Enfants Le Club d'Argentonnay, gîte de groupe La Loge à Moncoutant-sur-Sèvre, piscine de Moncoutant-sur-Sèvre, cinéma de Cerizay (réception travaux), Pescalis à Moncoutant-sur-Sèvre (réception travaux).
- Lancement accord-cadre à bons de commande en groupement de commandes avec 28 communes du territoire pour les "Vérifications et maintenances périodiques réglementaires des équipements et des installations techniques".
- Suivi des travaux Agenda d'Accessibilité Programmée (AAP).
- Mise aux normes téléphone d'urgence des ascenseurs (installation modules GSM).

L'entretien du patrimoine

- Interventions diverses sur les aires des gens du voyage à Bressuire, Nueil-Les-Aubiers et Mauléon (réfection de l'assainissement autonome de Mauléon, réparations suite aux dégradations estivales...).
- Consultation des contrats d'entretien des équipements de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments de l'Agglomération.
- Consultation accord-cadre à marché subséquent pour les travaux de réhabilitation de bâtiments de l'Agglomération, démarrage en juillet 2020.
- Consultation marché à bon de commande fourniture et pose de mobiliers, démarrage en août 2020.
- Suivi des contrats de maintenance et d'entretien des différents bâtiments communautaires.

IMPACT COVID-19 :

L'année du service a particulièrement été marquée par l'arrêt des chantiers lors de la 1ère phase de confinement. Le service a mis en œuvre les protocoles préconisés par l'Organisme Professionnel de Prévention pour le Bâtiment et les Travaux Publics (OPPBTP) pour assurer une reprise rapide des chantiers et les inclure dans tous les nouveaux contrats. Globalement les délais des chantiers impactés par la première phase de confinement ont été rallongés de 2 mois.

Unité maintenance-entretien

L'unité maintenance assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces verts, soit de façon préventive ou programmée, soit en réponse aux demandes des utilisateurs internes ou externes, via des "tickets" déposés sur la plateforme AsTech.

L'unité est composée de 9 agents répartis selon deux spécialités principales bâtiments et espaces verts.

LES ACTIVITÉS

Entretien des espaces verts (taille, tonte...) environ 14 ha : hébergement Pescalis, village Pescalis, gîte de la Loge, piscine Moncoutant-sur-Sèvre, piscine Cerizay, piscine Val de Scie, piscine Argentonnay, bibliothèque Argentonnay, maison de santé Argentonnay, zones économiques.

Entretien des espaces naturels environ 47 ha : espaces naturels de Pescalis, La Loge, Val de Scie, Clos de l'Oncle Georges, Passerelle d'Auzay.

Les événementiels comme l'installation de séminaires, expositions...

Le soutien technique et logistique pour les différents services de la collectivité, notamment, Scène de Territoire, réseau de lecture publique, service communication, centre aquatique, musées, enfance, petite enfance...

La maintenance des bâtiments (menuiserie, plomberie, électricité) pour différents sites notamment, les hébergements de Pescalis, le gîte de La Loge, les ateliers relais, multi-accueil, bâtiments administratifs... L'accompagnement et la levée des prescriptions lors des contrôles réglementaires.

IMPACT COVID-19

Lors du premier confinement, l'unité a été sollicitée pour la recherche et l'acquisition de produits et Équipement de Protection Individuelle (EPI) nécessaires à la protection des personnes (Produits désinfectants, gel hydroalcoolique, masques). Dès que la situation s'est améliorée avec les fournisseurs, la direction générale a assuré la gestion des masques et chaque direction a assuré la fourniture en produits désinfectants et gel hydroalcoolique. L'unité a également été actrice dans la mise au point des protocoles pour la reprise de l'activité.

Elle a repris une activité complète dès le 6 avril, afin d'expérimenter sous le contrôle du service des Ressources Humaines les protocoles.

Elle a réalisé la conception, la construction et la mise en place de l'ensemble des protections Plexiglas pour les accueils recevant du public et les espaces de coworking (ex : service finance, service déchets...). La mise en place d'essuie-main papier rechargeable sur l'ensemble des sites de la collectivité. Ces activités perdurent dans le temps.





Fourrière animale

La fourrière accueille les chiens et chats errants capturés sous la responsabilité des communes. Son rôle principal est d'en retrouver le propriétaire et le cas échéant d'en confier l'adoption à un refuge agréé.

Depuis le 1er mars 2018, cette activité est assurée en régie. Des conventions sont signées avec les vétérinaires du territoire pour assurer les soins pour les animaux dont l'état le nécessite, ainsi qu'avec l'EARL La Maingotière pour la capture d'animaux.

De plus, une collaboration étroite avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP) assure un suivi sanitaire régulier de l'établissement.

Les chiens :

- Nombre de chiens entrants : 149,
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 76,
- Nombre confié à une association : 60,

Les autres chiens sont soit morts naturellement, euthanasiés, ou toujours présents au chenil.

Les chats :

- Nombre de chats entrants : 47,
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 2,
- Nombre confié à une association : 43,
- Deux sont morts naturellement.

IMPACT COVID-19

Le service a été maintenu lors de chaque confinement. Un protocole sanitaire spécifique a été mis en place pour la protection du personnel et des usagers venant récupérer leurs animaux.

Le principal impact de la crise sanitaire a été une baisse du nombre d'animaux errants de l'ordre de 40 % par rapport à l'année 2020.

Parc Automobile

La mission de gestion du parc véhicules consiste en un suivi régulier des entretiens périodiques (vidanges, courroie...) et des contrôles obligatoires (contrôles techniques, contrôles pollution...) et l'assistance aux utilisateurs dans la mise en œuvre de l'entretien de leurs véhicules.

En charge de l'établissement des devis et de la mise en œuvre des réparations, le responsable de parc traite également les factures carburant avec pointage des justificatifs de paiement et suivi des consommations.

La bonne gestion de ce parc permet la mise en œuvre de l'ensemble des services publics, qui nécessitent tout type de véhicules, lesquels effectuant parfois un kilométrage très important du fait du service mis en œuvre (portage de repas, maintien à domicile, astreintes et suivi de chantiers...).

Le parc auto et poids lourd de l'Agglomération, c'est 149 véhicules immatriculés, environ 1800000 km effectués dans l'année.

IMPACT COVID-19

Les confinements successifs et l'impact de la crise sanitaire ont fait baisser le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de 15 % par rapport à l'année 2019. Lors du premier confinement le service a déployé auprès des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), 20 véhicules supplémentaires, non utilisés par les services en télétravail, afin de limiter le passage de véhicule entre agents. Ce dispositif a été maintenu tout au long de l'année, en le diminuant en fonction du retour des services en présentiels.



Communication

L'action de la Direction de la communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais vise à :

- présenter, expliquer et rendre plus lisible les actions et projets de la collectivité auprès des entreprises, habitants, usagers, presse...
- promouvoir le territoire pour renforcer son attractivité,
- renforcer la communication interne auprès des agents et des élus.

La Direction accompagne ainsi les différents services de la collectivité dans leurs actions de communication, réalise et diffuse des supports imprimés et numériques et assure un suivi des relations presse.

Principaux temps forts 2020

La crise sanitaire liée à la covid-19 a amené à revoir les actions de communication de l'Agglomération. La Direction de la Communication a dû faire preuve d'encore plus de réactivité, pour communiquer de manière efficace après chaque nouvelle annonce de réouverture ou de fermeture d'équipements, et d'innovation pour proposer des solutions adaptées au contexte :

- des événements tels que le Forum Jobs ou les portes ouvertes du Conservatoire de musique ont été organisés en version dématérialisée sur le site internet de l'Agglomération. L'accès aux déchetteries ou aux bibliothèques a été organisé pendant plusieurs semaines via des prises de rendez-vous en ligne. Des fiches d'activités ont été proposées aux enfants,
- la communication via les réseaux sociaux et notamment la page Facebook a été d'autant plus importante à activer. Le conseil communautaire d'installation a été diffusé en direct sur les réseaux sociaux,
- deux vidéos ont été réalisées pour soutenir les personnes qui ont poursuivi leur travail lors du premier confinement et mettre en avant la mobilisation des agents de l'Agglomération. À défaut de pouvoir organiser des visites du chantier du siège de l'Agglomération, une visite guidée en vidéo a été proposée aux agents,
- de nombreux supports ont dû être créés pour expliquer les nouveaux fonctionnements : tri des masques jetables, déploiement en interne des consignes covid-19...

Tout au long de l'année, la Direction Communication a poursuivi l'accompagnement des différents services de l'Agglomération pour relayer l'information auprès des habitants, des entreprises, notamment :

- lancement du service transport de l'Agglomération : TRÉMA avec la reprise en régie de la compétence ,
- refonte de la plaquette de rentrée du Conservatoire de musique,
- lancement de la saison culturelle,
- calendrier de collecte des déchets, collecte de coquilles d'huitres.

Flash sur...

L'action Solidarité tourisme

Pour soutenir l'activité touristique, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé une opération "solidarité tourisme". Tout l'été 2020, jusqu'à 600 bons d'achat de 30 € pour les restaurants et 1 400 entrées gratuites pour les sites ou activités touristiques du territoire étaient à gagner à travers un jeu concours mis en place sur 3 radios : Collines la radio, Radio Gâtine et Val d'Or et le Courrier de l'Ouest.

Il s'agissait d'un bon moyen pour assurer la promotion de ces sites, restaurants touristiques et apporter un soutien au redémarrage des activités.

Par ailleurs, une campagne de communication promotionnelle a été assurée : encarts publicitaires dans les guides été du Courrier de l'Ouest et de la Nouvelle République en Deux-Sèvres, Maine et Loire, Vendée et Vienne, fonds d'écran spécial Bocage dédiés aux visioconférences...

Du 3 au 17 juillet 2020, un partenariat a été mis en place avec la radio Alouette pour faire gagner 5 séjours à l'antenne (hébergement et activités inclus) ainsi qu'une balade aérienne d'une heure. À travers chaque séjour, une facette du territoire a été dévoilée : nature authentique, nature aventure, détente et déconnexion, retour aux sources.

Forte progression du web !

18 108
visiteurs
par mois sur le
site internet de
l'Agglomération
www.agglo2b.fr

+ 33 %

3 036
abonnés
Facebook

380
abonnés
Twitter

+ 40 %



www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

